



Affaire des frégates : la défense de M. Dumas implique François Mitterrand

L'AVOCAT de Roland Dumas a réagi, mercredi 2 août, à la publication dans nos colonnes de documents issus des archives gouvernementales montrant que l'ancien ministre des affaires étrangères avait bien changé d'avis à propos de la vente de frégates à Taïwan, en 1991. Selon M^e Jean-René Farthouat, ce serait François Mitterrand qui aurait levé le veto « en avril 1991 », rendant « un arbitrage entre des ministres ayant des opinions différentes ». Interrogée, mercredi, sur ce dossier par la juge d'instruction Laurence Vichnievsky, Christine Deviers-Joncour a réagi de façon identique, par la voix de son avocate. Appuyée sur de nouveaux documents, notre enquête met en évidence les vérités successives et contradictoires des deux principaux protagonistes.

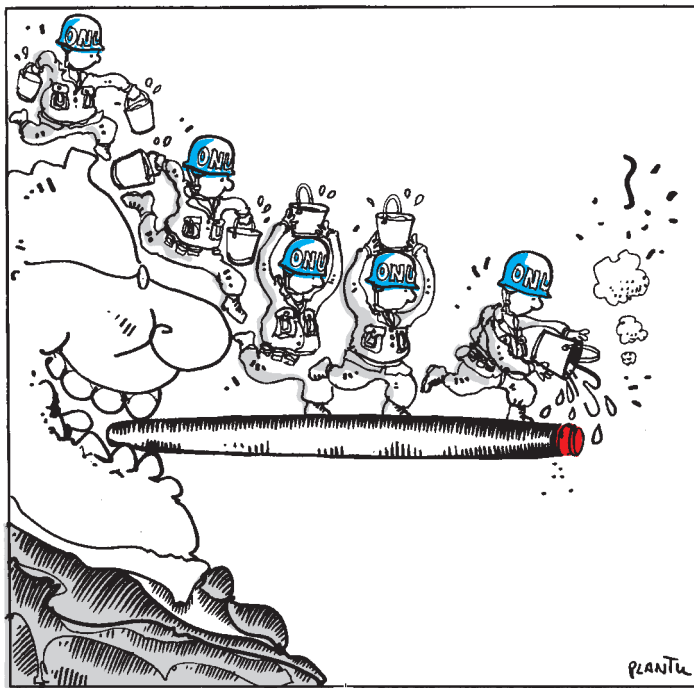
Lire page 6

Le complot des industriels du tabac

● L'Organisation mondiale de la santé rend public un rapport accablant pour les grands cigarettiers mondiaux ● Documents à l'appui, il dévoile leurs stratégies secrètes pour freiner la lutte contre la tabagisme ● Il met aussi en cause leurs « financements philanthropiques »

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) a accusé, mercredi 2 août, les grands industriels du tabac de mettre en œuvre, à l'échelon international, différentes actions visant à ruiner les efforts de cette agence de l'ONU dans le domaine de la lutte contre le tabagisme. Lourd de 248 pages, le rapport de l'OMS conclut à « des tentatives de subversion bien financées, sophistiquées et généralement invisibles » menée contre elle par les grands cigarettiers. Ce document a été rédigé à la demande de Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'OMS, par un groupe d'experts indépendants présidé par le docteur Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral suisse de la santé publique. C'est un constat inquiétant sur la stratégie des multinationales du tabac.

Documents à l'appui, les auteurs du rapport expliquent notamment que les firmes ont systématiquement cherché à minorer l'importance des questions de santé liées à la consommation de tabac ou à



convaincre les autorités des pays en voie de développement que les programmes de lutte contre les méfaits du tabagisme ne les concernaient pas. Ces mêmes firmes ont également cherché à déformer les conclusions des études médicales et scientifiques établissant la nocivité de la consommation des produits du tabac. L'utilisation des « financements philanthropiques » est également mise en cause. Le contenu de ce rapport témoigne d'une intensification de la guerre entre l'agence des Nations unies et ce secteur industriel aujourd'hui confronté à de sérieuses difficultés juridiques aux Etats-Unis. Interrogé par *Le Monde*, un représentant français de Philip Morris, particulièrement visé dans le rapport, estime que ces accusations se rapportent à une époque révolue mais reconnaît que sa firme « a certainement une part de responsabilité ».

Lire page 5
et notre éditorial page 11

MODES DE VIE

Les lieux du flirt

La drague, c'est dépassé. Mais les subtilités du flirt, elles, se conjuguent avec l'air du temps. Bars branchés, bals estivaux et autres clubs de danse se prêtent aux approches amoureuses. La plage aussi a ses codes, tandis que de nouvelles scènes apparaissent sur la carte du Tendre, tels la randonnée collective du vendredi soir en rollers ou, plus surprenant, le rayon outillage du Bazar de l'Hôtel de Ville. p. 18

Diamant : le cartel existe toujours

LE GÉANT sud-africain De Beers, qui contrôle 60 % du commerce mondial du diamant brut, annonçait le 12 juillet l'abandon de son rôle de cartel. Le conglomérat, longtemps surnommé « le syndicat », prétendait devenir une compagnie comme les autres. La double offre publique d'achat (OPA) hostile récemment lancée sur Ashton Mining (Australie) et Winspear Diamonds (Canada) souligne la volonté de la De Beers de toujours dominer le marché des pierres précieuses. Seule la stratégie a changé. La compagnie avance aujourd'hui à visage découvert et veut devenir plus « respectable ». La multinationale a ainsi décidé de couper tout lien avec le trafic des « diamants de guerre » qui finance les guerres civiles africaines.

Lire page 12

Mon demi-frère, ma quasi-sœur, mes coparents, leurs beaux-enfants et moi

LORSQU'IL EST NÉ, Benjamin avait deux demi-frères, issus du premier mariage de son père. Depuis la séparation de ses parents, il partage sa vie entre la troisième famille fondée par son père, avec ses deux nouveaux demi-frère et demi-sœur cadets, et le couple formé par sa mère avec un homme lui-même père d'un autre Benjamin, aussi brun que lui est blond. Les vacances d'été, Benjamin les passe alternativement chez ses grands-parents maternels et paternels, chez les parents de la nouvelle épouse de son père ou chez ceux du compagnon de sa mère. C'est sa grande famille à lui. Reste une difficulté pour Benjamin : mettre des noms sur tout cela.

Parce que la France est pleine de petits Benjamin, les lexicographes sont submergés de sollicitations. « Depuis 1997, nous assistons à une véritable explosion. La famille recomposée est le secteur le plus créateur de vocabulaire ces dernières années », constate Hélène Houssemaine-Florent, chargée de la « veille néologique » chez Larousse. Son travail ? Traquer le mot nouveau dans la lecture quotidienne des journaux et des magazines, de catalogues de vente par correspondance,

l'écoute des radios et des journaux télévisés, mais aussi au hasard des conversations happées dans le métro ou dans la rue.

Sa banque de données s'enrichit chaque jour des mots que s'invente la famille « patchwork » pour se dire : le quasi-frère et la quasi-sœur désignent les enfants du nouveau conjoint de son père ou de sa mère, avec lesquels n'existe aucun lien de sang. Le mot « beaux-parents » se met au singulier – le beau-parent – pour signifier celui ou celle qui vit avec sa mère ou son père et qui, de fait, partage la vie quotidienne, donc assume la coparentalité – autre néologisme – de ses beaux-enfants, voire de son bel-enfant. Il leur donne aussi, parfois, de beaux-grands-parents.

L'éclatement de certaines familles, les difficultés rencontrées par de nombreux parents d'assumer leur autorité familiale et la nécessité proclamée de lutter contre ces formes de démission parentale ont, eux aussi, donné naissance à un autre mot : la « re-parentalisation ». Une construction lexicale d'autant plus spectaculaire que la « parentalisation », elle, n'existe pas. Tout aussi révélatrice est la multiplication, ces trois der-

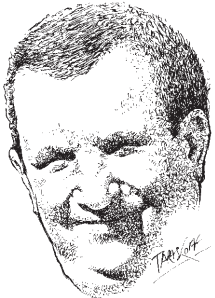
nières années, des termes nouveaux pour désigner les mères ou les pères élevant seuls leurs enfants : le « monoparent », la « monoparentalité » et, bien sûr, la « mère célibataire », qui s'est désormais substituée, dans le dictionnaire, à la « fille-mère », terme qualifié par Larousse, depuis 1989, de « vieillie » et de « péjoratif ».

Autre signe, l'arrivée d'expressions telles que « vie en solo » ou « soliste », qui se distinguent du traditionnel « célibataire » pour exprimer un mode de vie choisi ou contraint, par exemple l'éloignement professionnel qui fait vivre un couple séparément. Enfin, le vote du pacs – le mot est entré dans le Larousse, édition 2000 – a engendré toute une famille lexicale – « pacsé », « pacisation », voire « paciste » – au moment où, parallèlement, l'officialisation des couples homosexuels entraîne de nouvelles questions, donc de nouveaux mots : « homoparental » ou « homoparent ».

Ne dites plus au petit Benjamin qu'il passera ses vacances « en famille », mais qu'il va se balader dans sa « pluriparentalité ».

Pascale Robert-Diard

Ehoud Barak de revers en revers



EHOUD BARAK

LES DÉBOIRES s'accroissent pour le premier ministre travailliste israélien, Ehoud Barak. Mercredi 2 août, David Lévy, le chef de la diplomatie, a démissionné de ses fonctions et, le même jour, la Knesset votait, en lecture préliminaire, un texte prévoyant des élections anticipées.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 804 - 7,50 F



ISM INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

Programmes accrédités* USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.
Admissions : janvier, avril, octobre

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ «part-time» sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, 520 heures plus thèse

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, «part-time» sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION In International Management

■ «full-time» : 4 mois à Paris et 6 mois à New York, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMS MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu

ISM

L'Irak dix ans après

DIX ANS après l'invasion du Koweït par l'Irak et l'imposition par l'ONU de sanctions plurielles à Bagdad, c'est l'impasse. Comme l'écrit Madeleine Albright, mercredi 2 août, dans une tribune libre publiée par le *Financial Times*, « beaucoup de choses ont changé depuis le 2 août 1990, mais une constante demeure : la brutale duplicité de Saddam Hussein ». Pour la secrétaire d'Etat américaine, le chef de l'Etat irakien, dont la liste des victimes « inclut ses voisins arabes, les Kurdes et les chiïtes irakiens, les dissidents politiques et ses propres citoyens », veut « que le monde oublie ce qu'il a fait il y a dix ans et ignore les actes de prévarication qu'il a commis depuis ». « Nous devons rester déterminés à lever le siège que Saddam a imposé au peuple irakien », ajoute M^{me} Albright, qui exprime sa confiance en l'avenir. Le jour viendra sûrement, dit-elle, « où nous pourrions accueillir l'Irak comme un participant à part entière et un partenaire au sein de la communauté internationale ».

Rien ne permet aujourd'hui de croire que ce jour est proche, ni même prévisible à moyen terme, tant il est vrai que l'affaire irakienne a sombré dans un dialogue de sourds américano-irakien dont on ne voit pas le dénouement. Il est vrai que le président irakien n'hésite devant rien – certainement pas, en tout cas, devant la ré-

pression brutale – pour se maintenir au pouvoir et il y réussit. Pour leur part, les Etats-Unis, sans l'agrément desquels rien ne peut se faire au Conseil de sécurité de l'ONU, affirment vouloir sa chute mais semblent compter sur la Providence pour parvenir à leurs fins.

La perpétuation de l'abcès irakien pose une nouvelle fois le problème de l'efficacité des embargos, de l'étendue de leur champ d'application, de leur durée et des mécanismes de leur levée. Rien ne permet d'affirmer que, si les sanctions qui frappent les produits à usage civil étaient levées, l'Irak entrerait dans une ère nouvelle de démocratie et d'ouverture. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'embargo n'a pas entraîné la chute du régime. Saddam Hussein continue de ne respecter les exigences de l'ONU qu'à la carte, et avec beaucoup de lenteurs, tout en exploitant sans vergogne, à des fins de propagande, les souffrances d'une population civile qui n'en peut mais. Paupérisation jusqu'à l'indigence, effondrement du système de santé, délitement du tissu social et familial, augmentation considérable du taux de mortalité infantile à cause de la malnutrition, tel est le lot des Irakiens.

Mouna Naïm

Lire la suite page 11



VACANCES

L'envers du décor

Pauvres châteaux du Val de Loire

Les châteaux de la Loire souffrent de la désaffection du public et doivent, pour y parer, mettre en place des animations. Les « petites » demeures, faute de recettes suffisantes, hésitent à se lancer dans ces nouvelles dépenses. p. 9



L'ÉTÉ FESTIVAL

Au fil de l'eau avec Cézanne

Cézanne est le principal invité des expositions dispersées en divers lieux d'Aix-en-Provence, jusqu'au 15 septembre, sur le thème de l'eau. Les salles sont réussies et le résultat assez surprenant. Dans son sillage s'engouffrent d'autres peintres que seul réunit le fait d'avoir vécu ou travaillé dans la ville, tels Constantin, Granet, Masson, Tal-Coat, Viktor ou Bioulès. p. 20

International	2	Tableau de bord	13
France-Société	5	Aujourd'hui	16
Carnet	8	Météorologie	19
Abonnements	8	Jeux	19
Régions	9	Culture	20
Horizons	10	Guide culturel	22
Entreprises	10	Radio-Télévision	27

PROCHE-ORIENT Coutumier du geste, le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, a démissionné, mercredi 2 août, pour protester contre les concessions que

le premier ministre, Ehoud Barak, serait prêt à faire sur Jérusalem en cas d'accord avec les Palestiniens. ● LA KNESSSET a voté le même jour en lecture préliminaire un texte prévoyant

l'organisation d'élections anticipées. Ehoud Barak, qui n'en est plus à un revers près, dispose jusqu'à la fin des vacances parlementaires, le 29 octobre, pour essayer de replâ-

trer son gouvernement de coalition. ● À BEIT ISKARYIA, petit village palestinien situé près de Bethléem, la population a été informée par l'armée israélienne qu'elle devait évacuer les lieux avant le 18 août. ● LE HAMAS, selon l'un de ses responsables, ne se livrera jamais à un bain de sang inter palestinien quelle que soit l'issue des négociations de paix.

Les déboires politiques s'accumulent pour le premier ministre israélien

Après la démission, mercredi 2 août, de son ministre des affaires étrangères et le vote en lecture préliminaire par la Knesset d'une loi demandant des élections anticipées, Ehoud Barak dispose de trois mois pour sauver les meubles

JÉRUSALEM

de notre correspondant

David Lévy a encore démissionné. Exécutant une figure qu'il maîtrise parfaitement, le ministre des affaires étrangères a remis, mercredi 2 août, sa nouvelle lettre de démission dans les mains d'Ehoud Barak. Puis il a rejoint la Knesset, où il a voté avec l'opposition, qui demandait l'organisation d'élections législatives anticipées.

La nouvelle démission de David Lévy, homme chaleureux et susceptible, constitue la troisième du genre. En janvier 1998, en désaccord avec le blocage du processus de paix qu'organisait le premier ministre d'alors, Benjamin Nétanyahou, il avait déjà rendu son portefeuille. Mercredi, à l'inverse, il entendait protester contre les concessions qu'Ehoud Barak s'appropriait, selon lui, à faire dans les négociations israélo-palestiniennes.

« Pour la première fois un gouvernement israélien est prêt à diviser Jérusalem, a expliqué M. Lévy au cours d'une conférence de presse. Je ne peux continuer à être ministre des affaires étrangères d'un gouvernement à la politique duquel je m'oppose. »

Depuis plusieurs mois, David Lévy, qui a toujours évité de prendre le premier ministre israélien de front, manifestait de plus en plus publiquement son mécontentement, tenant des propos nettement plus rudes que ses collègues quant à l'évolution politique de la région. En février, soulevant l'indignation de tout le monde arabe, il avait brutalement menacé le Liban, ses habitants et



ses enfants de représailles sanglantes en cas d'attaques du Hezbollah. Régulièrement, il manifestait sa différence par des commentaires surprenant sur le processus de paix israélo-palestinien. Petit à petit, M. Barak l'avait mis sur la touche, confiant les négociations à des hommes moins sanguins, tel le ministre de la sécurité intérieure Shlomo Ben Ami, ou l'avocat Gilad Sher, chargés, au printemps, à Stockholm, de renouer discrètement avec les Palestiniens.

M. Lévy en avait été mortifié. Il avait ensuite refusé de faire partie de la délégation israélienne au sommet de Camp David, profitant de l'absence du premier ministre

pour aller saluer les grévistes de la faim qui, sous une tente plantée devant les bureaux d'Ehoud Barak, protestaient contre les négociations en cours. La semaine dernière, en un quasi-ultimatum, il avait appelé à la constitution d'un gouvernement d'union nationale avant mercredi 2 août. Faute de quoi, avait-il prévenu, il démissionnerait.

DÉPIT

La démission de M. Lévy, mélange de dépit et de divergences politiques, s'ajoute à celles données au cours des dernières semaines par les ministres du Shass, du Parti national religieux et d'Israël BeAlia, tous en désaccord

avec M. Barak sur sa façon de négocier avec les Palestiniens. Semaine après semaine, la marge de manœuvre du premier ministre se rétrécit. Outre les démissions de ses ministres et la récente élection du candidat de l'opposition au fauteuil présidentiel, M. Barak a dû affronter plusieurs textes hostiles de la Knesset.

Le dernier en date, ratifié mercredi 2 août par 61 voix contre 51, demande la dissolution du Parlement et la convocation immédiate des électeurs, soit trois ans avant le terme normal. Toute l'opposition a fait bloc autour d'un texte qui, pour être définitivement adopté, a encore besoin de trois lectures en séance plénière. La Knesset étant en vacances jusqu'au 29 octobre, l'affaire prendra plusieurs mois, mais le terme en est désormais inévitable : de nouvelles élections seront organisées avant le printemps prochain et, peut-être même avant la fin de l'année.

D'ici là, M. Barak doit reconstruire son gouvernement - à lui seul il gère aujourd'hui un capital de dix maroquins ! - et, si possible, conclure un accord de paix avec les Palestiniens, seule façon de se présenter devant les électeurs avec un bilan concret susceptible d'assurer sa réélection.

Dès mercredi, le premier ministre a laissé entendre qu'il resterait plus d'une carte dans sa manche pour former une nouvelle majorité, grâce, peut-être, à l'appui de partis aujourd'hui dans l'opposition. Certains, ainsi, évoquent le retour du Shass au sein de la coalition gouvernement-

taille, ce qui ne manquerait pas de troubler les partisans de M. Barak interdits devant ces inexplicables va-et-vient.

« Des élections anticipées sont beaucoup moins imminentes qu'il n'y paraît aujourd'hui, car le gouvernement est loin d'avoir épuisé

En cas de nouvelles élections, le président de la Knesset, Avraham Burg a déjà prévenu qu'il solliciterait, sous certaines conditions, les suffrages du parti pour le poste de premier ministre. M. Burg n'est pas un ami de M. Barak, lequel a tout fait, mais en vain, pour qu'il

Il y a deux ans, déjà... avec Benjamin Nétanyahou

Le vote d'un texte appelant à la convocation des électeurs bien longtemps avant le terme de la législature a dû réveiller les souvenirs de l'ex-premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou. En juillet 1998, déjà, les députés avaient voté en lecture préliminaire un texte quasi identique qui visait son gouvernement. L'initiative en revenait au député travailliste Haim Ramon, aujourd'hui ministre du gouvernement Barak, mais aussi au député du Likoud Mikaël Eytan, porte-parole de ces députés de droite favorables aux accords d'Oslo, qui n'appréciaient ni le style ni la politique de leur chef de file. Le texte avait été définitivement adopté en décembre 1998, grâce à une coalition de la gauche avec une partie de la droite favorable au processus de paix, et une autre partie de l'extrême droite nationale accusant M. Nétanyahou de trahison !

Lors de la discussion du texte à la Knesset, M. Nétanyahou avait appelé le Parti travailliste à suspendre la guérilla qu'il lui menait et à former un gouvernement d'union nationale. Ehoud Barak, alors chef de l'opposition, avait platement refusé. Aujourd'hui, c'est M. Barak qui agit la possibilité d'un « gouvernement intérimaire d'union nationale » et c'est Ariel Sharon, chef du Likoud, qui ne veut pas en entendre parler. - (Corresp.)

ment son potentiel », a mystérieusement averti le premier ministre. Mais il a aussi invité les députés travaillistes à venir examiner la situation avec lui. En elle-même la réunion est significative des difficultés que rencontre M. Barak : jamais jusque-là ce dernier n'avait jugé nécessaire de prendre conseil auprès des élus d'un parti, où la grogne commence à se faire entendre.

ne soit pas président de la Knesset. Mais le combat qui s'engage va bien au-delà de la notoire mésentente entre les deux hommes : il signale les premiers craquements d'un parti miné par l'inquiétude grandissante devant l'isolement du gouvernement et la ligne ondoyante, voire insaisissable, de son chef.

Georges Marion

Le Vatican veut des garanties pour les Lieux saints de Jérusalem

Le Vatican a réclamé, mercredi 2 août, un statut spécial qui assure une « garantie internationale » pour les Lieux saints. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, en visite à Rome, avait rejeté la veille l'internationalisation de Jérusalem prônée par le Vatican en disant que cela n'était « pas une solution » à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations palestino-israéliennes.

« Ce que nous demandons, c'est que les sanctuaires des trois religions puissent, à l'avenir, être préservés avec leurs caractéristiques uniques et sacrées grâce à des garanties internationales », a déclaré, mercredi, dans une interview à Radio Vatican, Mgr Jean-Louis Tauran, ministre des affaires étrangères du Vatican. Il a souligné que cela ne devait pas être confondu avec l'idée d'une « internationalisation » de la ville. Mgr Tauran a rappelé que le pape Jean Paul II avait déclaré, dès juillet, que « seul un statut spécial, internationalement garanti, peut préserver le caractère sacré de la Ville sainte et assurer la liberté de foi et de culte des croyants ». - (Reuters.)

TROIS QUESTIONS À...

CHEIKH HASSAN YOUSSEF

1 Vous êtes l'un des dirigeants du mouvement islamiste Hamas, à Ramallah. Estimez-vous que le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a eu tort d'aller négocier à Camp David ?

Il faut trouver un accord de paix, sans cela les gens chercheront une alternative. Mais cette négociation n'est pas équilibrée, les Palestiniens sont en situation de faiblesse et les Américains soutiennent ouvertement les Israéliens : que le président Clinton ait annoncé que l'ambassade américaine allait quitter Tel-Aviv pour Jérusalem en est la preuve. Il faut espérer que l'Union européenne, et la France en particulier, appuie nos positions.

Nous ne sommes cependant pas hostiles à un accord de paix, à condition qu'il respecte nos droits, qu'il règle le problème du retour des réfugiés, réta-

blisse les frontières de 1967, et permette au nouvel Etat palestinien d'avoir Jérusalem pour capitale. C'est un point essentiel : si la France était occupée, accepteriez-vous de changer de capitale ? Mais il y a dix ans que nous négocions avec Israël et le bilan est au total négatif, les terres sont toujours confisquées, les colonies juives sont plus nombreuses que jamais, Israël poursuit l'extension de Jérusalem pour bloquer la situation. Il faut parfois parler le langage de la force.

2 Quelle serait votre attitude si un accord incomplet était signé ?

Nous résisterions à cet accord, mais concernant l'Autorité palestinienne, certainement pas par la violence. Par des manifestations, des marches, une grande mobilisation, avec la certitude d'être suivis, car nous sommes bien insérés dans la société et notre position est largement partagée. Nous ne voulons en aucun cas faire la guerre aux autres Pa-

lestiniens, il faut à tout prix éviter un bain de sang, car les Israéliens ne peuvent que se réjouir de nos divisions.

3 La survie du gouvernement Barak serait-elle de nature à faire avancer le processus de paix ?

Ce n'est pas un problème de personne. Il n'y a pas de doute que le gouvernement israélien traverse des difficultés internes, mais il n'y a pas de différences significatives entre les travaillistes et le Likoud. Ils partagent tous les deux la même vision et ne se différencient que sur la gestion des détails. Mais nous avons confiance en l'avenir. Nous croyons en Dieu, nous croyons en notre peuple et nous ne renoncerons jamais à nos droits. La roue de l'Histoire tourne ; elle montre que les forts ne sont pas toujours les plus forts.

Propos recueillis par Franck Johannès

Beit Iskaryia, la tombe du prophète... et la valise des Palestiniens

BEIT ISKARYIA (Cisjordanie)

de notre envoyé spécial

C'est la seule pièce fraîche du village. Les marches sont raides, et le vieil homme ne descend plus

REPORTAGE

Cerné de colonies, le village palestinien résiste aux menaces israéliennes

guère au tombeau que le vendredi, pour la prière. Il a fait installer quelques tapis dans la crypte, devant la tombe du prophète Zacharie, fils de Bèrèkya, fils d'Iddo, qui serait venu mourir là un demi-siècle avant notre ère, sur ce coin de colline désolé et oublié de Dieu. Hadj Ibrahim Atallah a voulu construire une petite mosquée sur le lieu saint ; ses fils ont bâti un minaret, décapité à 4 mètres de haut : les Israéliens l'ont interdit. Ils ont d'ailleurs interdit toute construction depuis vingt ans et commencent à s'impacienter : les quatre cents Arabes du village ont jusqu'au 18 août pour vider les lieux. Ils seront délogés par la force si nécessaire, et peu importe si les titres de propriété des Palestiniens remontent à l'Empire ottoman.

Mercredi 2 août, l'organisation

israélienne des droits de l'homme Goush Shalom a toutefois rapporté que l'armée israélienne commençait à faire marche arrière et qu'elle affirme désormais vouloir seulement déraciner quelques arbres et quelques vignes.

Quelques jours plus tôt néanmoins, c'est Hadj Ibrahim qui avait reçu la notification. Un civil et un militaire israéliens sont venus lui donner le papier le 18 juillet, en pleine négociation de Camp David. Ils lui ont expliqué que la terre était propriété de l'Etat, qu'il avait un mois pour partir avec les siens, mais qu'il pouvait faire appel devant les tribunaux. Le vieil homme a redressé ses quatre-vingt-dix ans et déclaré que l'arrière-grand-père de son arrière-grand-père vivait déjà ici et qu'il préférerait qu'on détruise les murs sur sa tête.

RÉQUISITION

Les deux hommes sont partis, le vieil homme est allé voir, lundi 31 juillet, un avocat que lui a fourni l'Autorité palestinienne, mais il sait que la fin de son temps approche. Hadj Ibrahim Atallah Jaddallah Saed Odeh a réuni les familles, qui toutes descendent de Hadj Odeh, leur aïeul commun, mais personne ne sait trop quoi faire. « Je compte sur Dieu, dit le vieil homme, je demande à Dieu qu'il me venge de ces gens-là et me

donne justice. » Mohamad Hassan Assad, cinquante-six ans et quatorze enfants, sentait le coup venir. Le village, Beit Iskaryia (Beit Zacharia pour les Israéliens, à cause de la tombe du prophète) est peu à peu cerné par les colonies israéliennes, qui s'installent sur les collines autour de Kfar Etsyon, entre Bethléem et Hébron. Beit Iskaryia en empêchait l'extension. Huit colonies, la dernière remonte à un an, de pimpantes villas soigneusement alignées sur les hauteurs, on construit une école, et déjà des caravanes préfigurent les nouvelles implantations. « Les premiers colons juifs sont arrivés en 1938, raconte Mohamad, ils ont loué un monastère allemand sur la colline d'en face, puis ils sont arrivés de plus en plus nombreux jusqu'en 1948. » Son père a acheté toute la terre disponible dans la vallée, et la famille cultive depuis des siècles le raisin, la prune, l'olive et l'aubergine.

Mohamad n'a que quatre ans quand éclate la guerre de 1948, mais son père lui a raconté qu'un jour Talal, le père du roi Hussein de Jordanie, est passé sur la route au-dessus du village et que les colons lui ont tiré dessus. Fou de colère, le roi a décidé de chasser les juifs de Kfar Etsyon, la bataille a duré quatorze jours, et les Arabes ont finalement pris la position. Mohamad se souvient avec délice

de l'épopée, de son père, qui servait un canon jordanien. Les enfants se donnent des coups de coude et rigolent en douce. « Les Jordaniens sont restés jusqu'en 1967 mais n'ont rien fait pour développer la région. » Un an plus tard, les Israéliens ont entouré la ferme de trois rangées de barbelés. « On a essayé de négocier avec le maire, mais les Israéliens voulaient à tout prix qu'on quitte nos terres. »

Mohamad jure qu'on a proposé 2 millions de dollars pour ses 170 acres, que la somme ne cesse d'augmenter, qu'on a même donné à son père, qui aurait noblement répondu : « Même si tu mets toute notre terre sur un plateau de la balance, et le même poids d'or de l'autre côté, jamais je ne vendrai. » Du coup, les Israéliens ont essayé de les avoir à l'usure. Ils ont réquisitionné un flanc de colline « pour des raisons de sécurité militaire », c'est aujourd'hui un immense poulailler. Les colons ont ouvert une route au milieu de ses champs, 6 acres de perdus. Et surtout ils les empêchent de construire. La maison de Mohamad a été bâtie par son père en 1936, mais la famille s'est depuis assez largement développée. On l'a obligé à détruire la salle de bains et les toilettes qu'il avait construites à l'extérieur, tout le monde s'entasse tant bien que

mal dans les pièces d'origine. C'est la même chose pour tout le village. Mahmoud, cinquante-deux ans, l'un des fils de Hadj Ibrahim, vit avec quatorze personnes dans 15 mètres carrés. Une petite pièce surchauffée l'été, il pleut à l'intérieur l'hiver. Des tapis par terre, une télé dans un coin, un réchaud dans l'autre, quatorze matelas empilés contre le mur, un bébé qui halète devant un petit ventilateur, sa femme qui remet vite fait son voile.

L'ESPOIR CHIRAC

« Nous sommes déjà dans la tombe, dit la femme de Mahmoud. Les gens vont dans la Lune, et voyez comment on vit ici. Regardez de l'autre côté, les Israéliens, ils ont un petit jardin devant la maison. » La famille ne sait plus où mettre les ordures, les fils ne se marient plus faute d'une pièce pour installer leur épouse, et la ferme vivre lentement au bidonville. « Je ne peux même pas faire l'amour avec ma femme, s'indigne Mahmoud, avec à côté de moi mon fils de vingt et un ans qui ne dort pas. J'ai le droit d'être traité en être humain. Si tu veux parler à ta femme, tu dois souffler tellement on est serrés. » Le père seulement, Hadj Ibrahim Atallah, a une chambre pour lui seul : 9 mètres carrés, un tapis sous un toit brûlant de tôle ondulée, un

mur détruit par les soldats et rafistolé avec des planches, un réveil digital.

Le village a fait appel à l'Autorité palestinienne pour mettre fin à l'ultimatum, mais ils n'en attendent rien. Hadj Ibrahim a écrit au président Arafat, à Camp David. Ibrahim Jibril, « spécialiste politique » du consulat général américain, est passé au village la semaine dernière, il y a laissé sa carte et ne voit pas bien ce qu'il pourrait faire de plus. « J'y suis allé pour me renseigner, explique le diplomate, ils ont dit qu'ils me tiendraient au courant, je n'ai pas de nouvelles depuis. » Il est vrai qu'il ne se passe pas grand-chose, le village attend avec angoisse la fin de l'ultimatum, le 18 août.

« Nous ne partirons pas, prévient Mohamad, nous avons les titres de propriété délivrés par les Turcs quand pas un Juif n'était ici. Je suis prêt à tuer tous mes enfants plutôt que de partir. » Le village n'a plus qu'un espoir, le « président Jacques Chirac », toujours très populaire chez les Palestiniens. Les hommes se préparent à un long conseil de guerre pour soigneusement peser le fax qu'on enverra de Bethléem à l'Elysée, pour que le président français intervienne, « si c'est un homme juste ».

F. J.

Les républicains américains veulent promouvoir « la prospérité avec un but »

George W. Bush promet des réductions d'impôts massives

La troisième journée de la convention nationale du Parti républicain, à Philadelphie, a été consacrée, mercredi 2 août, au programme

économique et à la manière de répartir les fruits de la croissance. Le candidat George W. Bush propose un programme centré sur les

réductions d'impôts et l'initiative individuelle. Des recettes reaganiennes mais adaptées à la nouvelle économie.

PHILADELPHIE

de notre envoyée spéciale

Ce sont les slogans de la première élection de la nouvelle économie, les slogans électoraux d'une Amérique dont l'économie va si bien qu'on en oublierait la politique : « La prospérité avec un but » (George W. Bush), « Prospérité et progrès » (Al Gore). Pour la première fois depuis trente ans, les candidats à l'élection présidentielle s'offrent le luxe de débattre de la répartition des excédents budgétaires, de la meilleure façon de gérer la prospérité issue d'un cycle de croissance de neuf ans et d'en faire profiter le plus grand nombre.

Le candidat républicain George W. Bush a beau avoir fait ses classes dans une industrie de la vieille économie, celle du pétrole, il n'en a pas moins embrassé le credo de la nouvelle économie avec une parfaite ferveur, tout en refusant d'en accorder le moindre crédit au président sortant : « Le succès de l'économie, estime son conseiller économique Lawrence Lindsey, est avant tout le succès du secteur privé. » La troisième journée de la convention républicaine de Philadelphie, organisée autour du thème de la « prospérité avec un but » (« faire en sorte que le rêve américain touche chaque cœur »), a été une véritable ode à l'Internet, « symbole de la puissance de l'individu », selon l'expression de John Kasich, président de la commission budgétaire de la

Chambre des représentants. Les uns après les autres, les orateurs qui se sont succédé à la tribune, politiciens, simples salariés ou présidents de PME, ont réclamé des réductions d'impôts, exalté les vertus de la responsabilité individuelle et vanté les mérites d'un Etat dont le rôle se limiterait à garantir le bien-être de ses citoyens et à favoriser l'épanouissement du marché et de l'innovation.

Ces principes constituent le fondement de la stratégie économique de George W. Bush : les recettes du reaganisme adaptées aux conditions du nouveau millénaire. Le consensus général qui règne au sein de la classe politique américaine sur la direction de l'économie et la prospérité qui en découle prive le débat électoral de tout affrontement idéologique ou doctrinaire. Le républicanisme du gouverneur du Texas offre cependant aux électeurs de l'an 2000 sa propre vision de la gestion de la prospérité, une vision plus centriste que celle des républicains des années 1980 mais très tournée vers l'initiative individuelle, avec une dimension supplémentaire, celle de la priorité donnée à l'éducation, devenue dans la société du savoir l'outil économique par excellence.

L'HÉRITAGE DU REAGANISME

Alors que le démocrate Al Gore propose d'utiliser l'essentiel de l'excédent budgétaire pour le remboursement de la dette fédérale, M. Bush offre, lui, une ambitieuse réduction d'impôts sur dix ans. Accompagnées de l'introduction de nouveaux barèmes de l'impôt sur le revenu, ces réductions d'impôts favorisent à la fois ceux qui sont tout au bas de

l'échelle et, plus largement, les revenus les plus élevés. C'est l'empreinte la plus visible de l'héritage du reaganisme et c'est aussi, estiment les experts, une façon de limiter les dépenses publiques et, partant, le rôle de l'Etat.

La proposition la plus audacieuse du candidat Bush porte sur la réforme des régimes de retraite, que l'évolution démographique menace de faillite. C'est un gigantesque chantier que les fruits de la prospérité permettent aujourd'hui d'affronter ; George W. Bush veut offrir aux Américains la possibilité d'investir une partie de leur épargne-retraite en Bourse.

DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES

Pour cela, il a pris en compte un facteur nouveau : pratiquement la moitié des ménages américains ont aujourd'hui de l'argent investi en Bourse. Gérer son portefeuille d'actions est un exercice formateur qui, si l'on en croit les experts en sociologie politique, a un impact profond sur la mentalité des électeurs, les responsabilise et en fait des décideurs économiques. Dans les bars des grandes villes, la chaîne financière CNBC, qui donne les cours de la Bourse, remplace de plus en plus souvent les chaînes sportives ; à la table du petit déjeuner familial, on lit désormais les pages financières du journal avant le cahier sports.

Cette évolution, facteur de recentrage, est supposée éloigner les électeurs des extrêmes idéologiques, de la droite radicale chrétienne pour les républicains ou de l'extrême gauche opposée au grand capital pour les démocrates. L'approche de M. Bush

se veut en phase avec cette mentalité. « Il y a une différence fondamentale entre mon adversaire et moi, expliquait-il en mai à une assemblée de retraités californiens. Lui fait confiance à l'Etat pour gérer nos retraites. Moi, je fais confiance à chaque Américain. »

L'accent mis sur la promotion de l'éducation est un autre axe de la « prospérité avec un but » et répond à une demande des électeurs, très actuelle et sensible dans tous les sondages. C'est aussi, bien sûr, un thème démocrate, mais les républicains insistent davantage sur le choix scolaire et l'accès des familles à l'enseignement privé quel que soit leur revenu : là aussi, la conception du rôle de l'Etat diffère. « Aujourd'hui, nous avons la nouvelle économie, mais nous avons toujours le même vieil Etat. » Ex-maire d'Indianapolis, aujourd'hui principal conseiller de George W. Bush pour la politique intérieure, Stephen Goldsmith redéfinit la place des pouvoirs publics. « Le rôle de l'Etat est de protéger le bien-être et la sécurité des citoyens. Il fixe les critères. Cela ne veut pas dire que c'est à lui de construire et de gérer les stations d'épuration. » C'est là, explique ce conseiller, « le nouveau visage du conservatisme républicain » : il ne s'agit plus de supprimer les services publics mais de confier à l'Etat le soin de les faire assurer par le secteur privé ou les œuvres caritatives. « Aider les gens qui sont à la traîne, leur donner les moyens de générer leur propre richesse, c'est bien plus que de laisser faire le marché : c'est la prospérité avec un but. »

Sylvie Kauffmann

Les Tchétchènes protestent contre la « désinformation » orchestrée par Moscou

Les Russes poursuivent leurs bombardements

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Un an après la reprise de la guerre contre ce que Moscou qualifie de « terrorisme international » en Tchétchénie, le but réel de celle-ci reste acquis : la popularité de Vladimir Poutine est au sommet, revigorée par sa nouvelle « guerre » contre les oligarques. Mais huit Russes sur dix estiment que « l'opération » en Tchétchénie a été un échec total, ou n'a pas donné de résultats, et les partisans de négociations de paix, dont le nombre augmente, restent encore minoritaires (quatre sur dix), selon les sondages de l'institut VTSIOM, publiés le 2 août.

Depuis le début des affrontements au Daghestan voisin, en août 1999, le matraquage médiatique a été constant sur le thème des « bandits tchétchènes », mais il n'a pas suffi à cacher une partie au moins de la réalité : celle de l'impasse militaire d'une guerre dont nul ne voit la fin.

FUITE EN AVANT

La « guerre des mines » bat son plein depuis des mois, faisant chaque semaine des dizaines de morts et blessés parmi les militaires russes, dont les colonnes sont harcelées et ne se risquent plus guère dans les montagnes. La mise en place d'une administration civile et d'une police composées de Tchétchènes « pro-russes » n'est pas une solution et la population subit toujours les bombardements : ceux que l'armée russe a annoncé avoir menés le 2 août, avec « son aviation, son artillerie et ses missiles, aux frontières avec le Daghestan et la Géorgie », furent les plus intenses de tous ces derniers mois, ont rapporté des sources sur place. Le but en était de prévenir des « attaques terroristes prévues pour marquer l'anniversaire, le 6 août, de la reprise de Grozny » par les indépendantistes, en 1996. L'armée a donc de nouveau renforcé le contrôle de l'accès des principales agglomérations et intensifié les « ratissages ».

Le Kremlin réagit de la seule façon qui lui ait réussi, à savoir par une « fuite en avant » dans le domaine de la désinformation. Il a commandé un film, intitulé le « Marché des esclaves », réunissant de façon « romancée » toutes les scènes de décapitations et autres séances de torture sur des otages, exécutées par divers barbus, que les services secrets russes font diffuser depuis des années sur les écrans de télévision moscovites et offrent à leurs interlocuteurs étrangers.

Le film fut présenté, à Londres en juin, à la veille d'une réunion du Parlement du Conseil de l'Europe, mais il n'a pas recueilli le succès médiatique escompté. La manipulation était trop évidente, même pour ceux qui se refusent à croire la version tchétchène de l'affaire, à

savoir que ces scènes furent filmées par ceux des leurs qui travaillent, consciemment ou non, pour les services russes qui les ont commandées. Mais l'effet annexe recherché par les stratèges du Kremlin avec ce type de film est néanmoins atteint : « l'affaire » tchétchène est très compliquée, nul n'y est innocent et l'étranger n'a pas à s'en mêler.

C'est pour tenter de répondre à cette campagne que le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a fait diffuser, mercredi, un appel aux organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme afin qu'elles prennent en charge une enquête sur les « activités de diversion idéologique à grande échelle menées par les services secrets russes contre la république tchétchène ».

Dans cet appel, dont *Le Monde* a reçu un exemplaire, le président, réfugié dans ses montagnes bombardées, rappelle quelques faits : comment les traditions d'hospitalité et de respect des prisonniers dans les montagnes du Caucase, chantées par les écrivains russes du XIX^e siècle, ont été bouleversées par la nouvelle soldatesque russe qui a fixé, dès 1995, des échelles de prix pour rendre aux familles leurs proches arrêtés aux barrages, vivants, estropiés ou morts ; le non-respect par Moscou des accords de paix de 1996, le refus de Moscou de discuter, notamment sur les moyens de lutter ensemble contre le banditisme et les prises d'otages, en Tchétchénie, et dans les républiques voisines, à la veille de la guerre actuelle ; et l'enrôlement systématique d'agents tchétchènes, surtout parmi ceux qui ont succombé à l'idéologie islamiste.

Aslan Maskhadov cite des noms, ceux d'Adam Deniev (à qui les Russes ont confié la « garde » du journaliste russe Andreï Babitski), des frères Saïdov ou de Soulim Iamadaev. Il dénonce le rôle des « intermédiaires » russes, qui, en offrant des millions de dollars à ces ravisseurs stipendiés à l'insu des autorités tchétchènes, ont stimulé « l'offre » sur ce marché : Boris Berezovski, le secrétaire du conseil de sécurité daghestanais Talboev ou le général Lebed. Mais d'autres noms de preneurs d'otages, honnis par la population tchétchène, sont connus : l'hebdomadaire *Obchtchaj Gazeta* publie ainsi, jeudi, l'enquête d'un journaliste tchétchène sur Arbi Baraev, jeune bandit recruté conjointement dès 1996 par les « wahhabites » et un certain « Vladimir », officier du FSB (ex-KGB), lequel lui aurait fourni les plans pour enlever les employés britanniques qui achevaient, fin 1998, l'installation d'un réseau de téléphones mobiles en Tchétchénie, avant de lui donner 12 millions de dollars pour les décapiter.

Sophie Shihab

Dick Cheney passe à l'attaque et ravit la droite du parti

PHILADELPHIE

de notre envoyé spécial

La Convention républicaine a pris sa véritable dimension, mercredi 2 août, avec l'entrée en lice de Dick Cheney, le colistier choisi par George W. Bush. Les délégués lui ont fait une ovation continue quand il a lancé la première attaque au vitriol contre l'administration Clinton-Gore. Cela faisait trois jours qu'ils écoutaient une litanie de discours et d'exemples de réussite présentés par des gens de toutes origines ethniques et sociales, que le nom du président et du vice-président sortants n'étaient pas même mentionnés et que ce grand spectacle d'info-pub politique réglé au millimètre ne distillait que des images positives. Et voilà que M. Cheney, sur un ton monocorde, avec son sourire carnassier et jubilatoire, a soulevé l'auditoire en mettant l'accent sur ce qui l'unit le plus, bien plus que la compassion pour les problèmes des enfants noirs des ghettos ou des émigrés hispaniques méritants : sa haine pour Bill Clinton.

Paraphrasant les discours d'Al Gore il y a huit ans, l'ancien secrétaire à la défense du président Bush s'est écrié à trois reprises : « Il est grand temps qu'ils s'en aillent. » Que Bill Clinton, qui n'a pas respecté « la décence et l'intégrité » de la fonction présidentielle, « s'en retourne à New York » où fait campagne son épouse Hillary. De

même pour Al Gore, qui « va essayer de se dissocier de l'ombre » de Clinton, « mais nous ne pourrions jamais le voir sans penser à l'autre ! ».

« Le masque est tombé », a immédiatement répliqué l'état-major d'Al Gore, en perpétuelle contre-attaque contre un rival qui continue de faire la course en tête. En fait, la politique a repris ses droits. M. Bush cherche à rassurer les électeurs indépendants et démocrates effrayés par l'agressivité de la droite républicaine. Pas de vagues, surtout pas d'attaques ! Ainsi les chorégraphes de Philadelphie ont privilégié les gens comme les autres et occulté ces dirigeants républicains qui mènent la lutte au Congrès contre Bill Clinton : le chef de la majorité au Sénat, Trent Lott, est seulement apparu mercredi pour chauffer la salle pour M. Cheney.

HOMOSEXUALITÉ ET AVORTEMENT

Tout semble fait pour que l'on ne voie pas les « managers » qui avaient mené le procès en destitution contre le président ; au point que le premier d'entre eux, le vétérinaire de la lutte contre l'avortement Henry Hyde, a critiqué « l'erreur des forces soutenant Bush qui ont tenu en lisière les membres du Congrès durant la convention ».

On n'a pas vu non plus à la tribune ces ultrac-conservateurs religieux qui avaient joué les trouble-fête en 1992 contre George Bush et en

1996 contre Bob Dole et favorisé la victoire de Bill Clinton. La Coalition chrétienne du révérend Pat Robertson s'est réunie dans un grand hôtel pour rappeler son opposition à l'avortement et demander que la religion ait un droit de regard dans la gestion de l'Etat. M. Robertson sait que la meilleure méthode pour aider son ami Bush - opposé à l'IVG tout comme M. Cheney - à accéder à la Maison Blanche est de se taire.

Cela n'a pas empêché les ultras de rejeter une version plus modérée de la plate-forme du parti sur l'homosexualité ou l'avortement. Si le débat sur ce dernier point n'a finalement pas eu lieu en public, l'invitation faite à l'unique représentant républicain gay, Jim Kolbe, de parler du commerce international a soulevé la colère de la délégation du Texas : certains de ses membres avaient envisagé de quitter la salle parce que l'on donnait trop de place aux homosexuels. Ils se sont contentés d'une protestation silencieuse.

Si la révolution républicaine voulue par George W. Bush a commencé, elle n'en est encore qu'au stade cosmétique, les fondamentaux du Parti, fièrement conservateur et blanc, demeurent.

Patrice de Beer

Augusto Pinochet devrait être privé de son immunité parlementaire

BUENOS AIRES

de notre correspondante régionale

Malgré le mutisme de la Cour suprême de justice, plusieurs sources à Santiago affirmaient, mercredi 2 août, que la Cour suprême aurait résolu de lever l'immunité parlementaire de Augusto Pinochet permettant ainsi un jugement de l'ancien dictateur dans son propre pays pour certains des crimes commis pendant dix-sept ans de régime militaire (1973-1990).

Les vingt juges de la plus haute instance judiciaire du pays n'ont pas annoncé officiellement leur verdict à l'issue de leurs délibérations de quatre heures, mardi 1^{er} août. Ils devraient le faire dans les prochains jours. On avance au plus tard la date du 8 août, jour où le juge Juan Guzman, chargé d'instruire les 154 plaintes déposées au Chili contre le général Pinochet, devrait avoir regagné le Palais de justice, après un congé-maladie de plus d'un mois.

« Le silence de la Cour vient du fait que nous devons nous conformer à certaines règles et que celles-ci précisent qu'aucun verdict ne

peut être annoncé tant que les juges ne l'ont pas signé », a précisé Hernan Alvarez, le président de Cour suprême.

Le quotidien *La Tercera* et d'autres médias, citant des sources proches du Tribunal suprême, mais aussi du gouvernement et des forces armées, donnaient cependant pour acquise la levée de l'immunité parlementaire, par onze voix contre neuf. La levée de l'immunité avait été décidée, en première instance, le 23 mai par la cour d'appel de Santiago. Celle-ci avait estimé qu'il existait des indices suffisants permettant de poursuivre l'ancien dictateur pour les crimes commis par la « Caravane de la mort », un escadron militaire qui avait sillonné le Chili, au lendemain du coup d'Etat de septembre 1973 contre le président Salvador Allende. Au moins 72 militants politiques avaient été sommairement exécutés. Les cadavres de 19 d'entre eux n'ont jamais été retrouvés constituant un délit permanent d'« enlèvement qualifié » qui ne peut être pris en compte par la loi d'amnistie imposée par Pinochet.

S'il se confirme officiellement, ce verdict de la Cour suprême, qui est sans appel, serait une condamnation morale sans précédent de l'ancien homme fort du Chili et une victoire historique des partisans des droits de l'homme. Il relèguerait en effet au banc des accusés celui qui, en tant que président de facto, commandant en chef de l'armée et sénateur, domina le pays pendant plus d'un quart de siècle, même si un procès ne devait jamais avoir lieu.

Beaucoup de parents de vic-

times de la dictature continuent de penser que, malgré le changement d'attitude de la justice chilienne ces derniers mois, le général Pinochet n'affrontera jamais un tribunal. S'il est privé de son immunité parlementaire, le caudillo, âgé de 84 ans, devra être soumis à des examens médicaux comme l'exige la loi chilienne pour les inculpés de plus de 70 ans. Mais les avocats de la défense et la famille ont laissé entendre que l'ancien dictateur refusera de s'y soumettre. En vertu de la loi chilienne, pour échapper à

Mise en garde du commandant en chef de l'aviation

Le commandant en chef des forces aériennes chiliennes, le général Patricio Rios, a estimé mercredi 2 août qu'une levée de l'immunité parlementaire d'Augusto Pinochet risquerait de remettre en question la recherche des corps de 1 198 détenus disparus pendant la dictature. La situation qui serait créée, a dit le général lors d'une tournée à Valparaíso, pourrait « affecter le climat de confiance que nous essayons de générer. (...) Si la confiance n'est pas là, c'est bien difficile. Je ne peux pas aller chercher [les membres des forces aériennes], les secouer et leur demander ce qu'ils savent ».

Selon un accord intervenu en juin devant une table ronde entre militaires et civils, l'armée s'est engagée à essayer de recueillir des informations sur le sort des disparus sous réserve de confidentialité des sources. - (AFP, El País.)

un procès, le seul motif médical pouvant être invoqué est celui de « la folie ou de la démence ». Un tel argument « affecterait l'image historique » d'Augusto Pinochet, a souligné l'avocat de la défense, Pablo Rodríguez, qui estime que la seule défense possible est désormais de « démontrer l'innocence de son client ».

Les avocats de la défense ont toujours insisté sur le mauvais état de santé du général Pinochet, qui l'empêcherait d'affronter un procès. Cette argumentation avait été celle du ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, pour libérer Augusto Pinochet le 2 mars 1999 après 503 jours de détention en Grande-Bretagne. Au Chili, les juges de la Cour suprême avaient néanmoins refusé, avant le début des délibérations, la requête de la défense qui souhaitait des examens médicaux afin de retarder le processus judiciaire.

La capitale chilienne est calme. Le président Ricardo Lagos a déclaré mercredi que le pays est « tranquille parce que les institutions fonctionnent normalement ». Les associations des droits de

l'homme n'osent pas encore se réjouir. « Si c'est vrai, il s'agirait de la plus importante décision judiciaire de l'histoire chilienne », a déclaré Sebastian Brett, représentant de l'organisation Human Rights Watch au Chili. Cela démontrerait clairement que Pinochet n'est pas au-dessus des lois. »

C'est à Santiago, dans sa demeure du luxueux quartier de La Dehesa, que le général Pinochet, entouré de sa famille, attend le verdict après plusieurs semaines de repos au bord du Pacifique, dans sa résidence de Bucalemu, à 150 km de la capitale. Dans l'entourage de l'ancien dictateur, on indique que le général Pinochet est fortement déprimé, ayant le sentiment d'avoir été abandonné par les partis politiques de droite et la majorité des hommes d'affaires qui étaient par le passé ses fidèles alliés. Seules les forces armées ont réaffirmé leur soutien inconditionnel à leur ancien chef, mais sans toutefois être en mesure de freiner la machine judiciaire qui s'est mise en marche au Chili.

Christine Legrand

L'Espagne régularise ses immigrés clandestins avant d'adopter une loi plus restrictive

Près de 225 000 personnes ont déposé un dossier

Les immigrés clandestins avaient jusqu'au 31 juillet pour faire une demande de régularisation, prévue par une loi adoptée en 1999 avant

l'arrivée du gouvernement de centre droit. Les demandes ont excédé les prévisions des autorités, qui ont déjà donné satisfaction à quelque

85 000 candidats. Le premier ministre, José Maria Aznar, prépare une loi plus drastique, multipliant contrôles aux frontières et sanctions.

MADRID

de notre correspondant

Ces derniers mois, les côtes espagnoles s'étaient transformées en un irrésistible eldorado pour des centaines de candidats à l'immigration qui, dans des flottilles d'embarcations de fortune, ont tenté de traverser clandestinement le détroit de Gibraltar depuis les côtes africaines. Deux cents d'entre eux ont trouvé la mort dans l'aventure depuis le début de l'année. Pourquoi cette frénésie accrue pour entrer en Espagne ? Le gouvernement espagnol avait mis en vigueur, au printemps, une procédure exceptionnelle de régularisation des immigrés clandestins, dont la date-butoir était le lundi 31 juillet.

Trompés par les mafias de passeurs qui leur ont extorqué de fortes sommes pour les débarquer en Espagne, beaucoup ont tenté leur chance, sans même connaître, le plus souvent, les conditions exactes requises par les autorités. En fait, ce processus de régularisation exceptionnel ne s'adressait qu'aux « illégaux » vivant en Espagne depuis deux ans au moins ; à ceux pouvant justifier leur présence sur le sol espagnol avant le 1^{er} juin 1999 ; ou encore à ceux ayant demandé, sans l'obtenir, un permis de résidence et de travail entre février 1997 et février 2000.

Le gouvernement s'attendait à 80 000 demandes de régularisation. C'est une avalanche de 224 959 dossiers d'immigrés qui s'est produite. Pour l'instant, la moitié des dossiers ont été examinés et, selon le secrétaire d'Etat à l'immigration, Enrique Fernandez-Miranda, qui a qualifié l'opération d'« exemplaire », un total de 85 526 immigrés (soit 84,2 % des demandes traitées) ont déjà pu régulariser leur situation. Pour le reste, il faudra attendre encore, car le pro-

cessus ne sera achevé que dans trois mois.

La grande majorité de ceux qui se sont présentés étaient marocains (32,3 %), équatoriens (12,9 %), colombiens (7,7 %), chinois (5,8 %), roumains (4,6 %) et algériens (3,1 %). Ils ont demandé à se fixer essentiellement à Madrid et à Barcelone, et sollicité des permis de travail avant tout pour effectuer des travaux domestiques (34,5 %), dans la construction (19,6 %) ou dans l'hôtellerie (11,8 %).

En réalité, cette « ouverture » exceptionnelle s'inscrit dans le projet de réforme de l'actuelle loi sur l'immigration. Loi adoptée en 1999 au terme d'une bataille parlementaire, à l'instigation des socialistes, et que se propose de changer le gouverne-

ment de centre droit de José Maria Aznar. Désirant faire, en quelque sorte, l'état des lieux de l'immigration clandestine en Espagne, en l'assainissant au maximum, le gouvernement a procédé à ces régularisations spéciales, avant de passer à une seconde phase, au contraire plus restrictive.

DEMANDE DE « MORATOIRE »

Estimant la loi actuelle trop « laxiste », l'équipe au pouvoir est en train de préparer un projet de loi, instituant plus de contrôles, pénalisant les passeurs et dissociant totalement immigration légale et illégale. Comme le dit le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, un des plus fervents défenseurs de la réforme de la loi : « L'Espagne est

prête à ouvrir ses portes, mais à une immigration légale et concertée. » Une première version de la loi modifiée pourrait être présentée au conseil des ministres du vendredi 4 août.

Pourtant, si la majorité absolue de M. Aznar lui assure à l'avance l'adoption du nouveau texte à la rentrée, elle ne met pas le gouvernement à l'abri des critiques. Les socialistes ont déjà demandé un « moratoire » pour que gouvernement et opposition définissent une position commune sur l'immigration. Quant aux organisations caritatives, syndicats et organisations non gouvernementales, elles ont montré leur préoccupation.

M.-C. D.

TROIS QUESTIONS À

JAIME MAYOR OREJA

1 Comment réagissez-vous, en tant que ministre espagnol de l'intérieur, au commentaire du nouveau chef de l'opposition socialiste, José Luis Rodríguez Zapatero, qui a qualifié la position du gouvernement sur l'immigration de « rétrograde » et « de bas niveau moral » ?

Soyons clairs, ce que proposait la loi adoptée l'année dernière et que nous allons faire modifier, c'était une régularisation permanente des immigrés clandestins en Espagne. Mais moi je dis : assez de beaux sentiments, pas toujours suivis d'effets, et plus de réalisme. Avec notre faible taux de natalité, nous allons avoir besoin de main-d'œuvre, mais pas n'importe comment. Nous voulons une immigration légale. Etablir plus de contrôle, c'est protéger les droits des immigrés, leur assurer un statut, un salaire et une existence digne et ne pas encourager, au contraire, l'exploitation clandestine dont ils sont l'objet.

2 Vous trouvez la loi actuelle, plus « laxiste », irresponsable ?

Je n'ai pas dit cela. Mais cette loi a été votée, à la fin de la législature précédente, dans le petit jeu politique qui précède les élections. L'objectif de l'opposition, en faisant passer ce texte, c'était avant tout de mettre en dérouté le gouvernement et ils y ont réussi. A présent, nous allons corriger cela. Ce n'est pas une surprise, nous l'avons annoncé durant toute la campagne électorale. Si les Espagnols ont voté pour nous à la majorité absolue, c'est qu'ils sont d'accord, je suppose.

3 Quels critères retiendrez-vous pour la nouvelle loi ?
L'Espagne ne veut être, en la matière, ni le pays le plus progressiste, ni le plus rétrograde de l'Union européenne. On veut être dans une ligne médiane, raisonnable, prudente. Le traité d'Amsterdam a déjà « communautarisé » le problème de l'immigration, nous travaillons tous sur des directives pour harmoniser nos politiques. Je crois qu'il faut aussi éviter que la société espagnole s'affronte sur ce thème, comme cela s'est produit ailleurs. Chez vous, en France, il y a eu changement sur changement : il suffisait que la gauche arrive pour dire « la droite a fait un travail catastrophique » et vice versa et, à la fin, vous vous êtes retrouvés avec un parti comme le Front national. Et, cela, nous n'en voulons à aucun prix en Espagne.

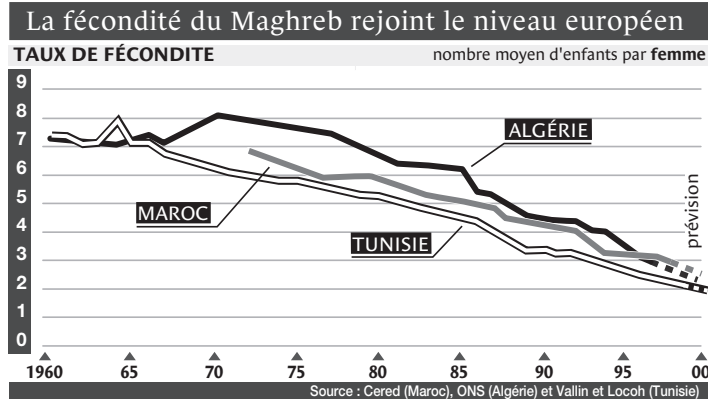
Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

Les femmes du Maghreb font de moins en moins d'enfants

SUR LE PLAN démographique, « le Maghreb n'a mis que vingt-cinq ans pour parcourir le même chemin que la France en deux siècles ! », s'exclament deux chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED). Leur étude, publiée dans le dernier numéro de *Population et sociétés*, le bulletin de l'organisme basé à Paris, constate que la fécondité de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc a pratiquement rejoint le niveau européen, soit moins de 2 enfants par femme.

En Tunisie, la fécondité a atteint 2,2 en 1998, au Maroc et en Algérie 3,1 en 1996 et 1997 respectivement – contre plus de 7 en 1960. « En supposant que le rythme de baisse observé les années précédentes se soit maintenu », écrivent Zahia Ouhad-Bedidi et Jacques Vallin, *on ne compterait plus, en 2000, que 2,5 enfants par femme au Maroc, 2,3 en Algérie et 2,0 en Tunisie.* Cette supposition est une quasi-certitude pour les démographes, du fait que la baisse de la fécondité s'est accélérée au cours de la dernière décennie ; et elle devrait continuer, poussant la fécondité du Maghreb en dessous du seuil de remplacement des générations.

Comment cette chute s'explique-t-elle ? L'élévation de l'âge au mariage est un paramètre essentiel « dans une société où la pro-



La chute du taux de fécondité au Maghreb va faciliter la situation économique pendant quelque temps, avant que le vieillissement de la population ne pose un nouveau défi.

création est inconcevable en dehors du mariage ». L'âge nuptial moyen est par exemple passé en Tunisie de 20 ans en 1966 à 27 ans en 1995. La scolarisation des filles a joué un rôle majeur dans ce recul, du fait de la prolongation des études mais surtout parce que l'instruction « ouvre de nouvelles aspirations » aux femmes : celles-ci, « plus instruites et plus indépendantes, veulent (...) pouvoir choisir leur futur conjoint ».

Un autre facteur majeur de la chute de la fécondité est l'emploi croissant de la contraception. Celle-ci « a réduit de près de moitié la fécondité dans le mariage ». Le

stérilet et la stérilisation jouent un grand rôle en Tunisie, tandis que la pilule domine au Maroc et en Algérie. Mais âge du mariage et contraception ne sont que des moyens, qui reflètent l'évolution sociale au Maghreb : dans « une société de plus en plus urbaine et une économie de plus en plus complexe », on observe un nouveau rôle de la femme, une plus grande autonomie des individus, un nouveau regard porté sur l'enfant.

La mutation démographique en cours est lourde de conséquences pour l'avenir. Certes, le passage de la fécondité en dessous de deux

enfants par femme n'empêchera pas la population de continuer à croître d'ici à 2050, de 25 % en Tunisie, de 30 % au Maroc et de 40 % en Algérie ; en effet, les générations les plus nombreuses ont aujourd'hui entre 5 et 20 ans, et vont procréer. Mais la chute de la fécondité transforme de fond en comble la structure par âge de la population, la part des enfants régressant très nettement : la tranche d'âge de 0 à 4 ans ne représente plus que 10 % de la population totale, contre 20 % en 1966.

Cette baisse de la proportion des enfants va alléger la charge d'entretien des inactifs pesant sur les actifs, ce qui favorise la prospérité économique. Le Maghreb va donc connaître un « âge d'or démographique », pendant lequel la part des inactifs va être minimale. Mais cet avantage ne sera que provisoire, puisque les générations les plus nombreuses arriveront à l'âge de la retraite quand leurs cadettes, moins abondantes, parviendront à l'âge actif.

Comme les pays du nord de la Méditerranée, le Maghreb éprouvera le choc du vieillissement, mais de manière plus brutale, en proportion de la rapidité de sa transition démographique.

Hervé Kempf

Le président zimbabwéen annonce l'évacuation d'une partie des fermes occupées

AU TERME d'une grève de vingt-quatre heures contre son gouvernement, le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a déclaré, mercredi 2 août, que les anciens combattants de la guerre d'indépendance occupant illégalement des fermes appartenant aux Blancs en seraient évacués avant la fin du mois.

La grève générale avait pour but de protester contre l'expropriation anarchique de fermes, depuis le mois de février, et leur occupation par des vétérans de la guerre d'indépendance. Observée dans la plupart des secteurs d'activité, hormis la fonction publique, elle a été qualifiée de « succès » par un dirigeant du Congrès des syndicats du Zim-

babwe. S'adressant aux journalistes après des entretiens avec son homologue sud-africain, Thabo Mbeki, à Harare, M. Mugabe a annoncé que son gouvernement allait accélérer les saisies d'exploitations agricoles destinées à être redistribuées à des paysans noirs sans terre. Les squatters devraient être installés dans ces fermes officiellement saisies et quitter celles qu'ils occupent actuellement. « En d'autres termes, nous évacuerons (...) tous les anciens combattants des autres fermes qui ne seront pas redistribuées. Nous aurons achevé cette opération durant le mois en cours », a dit M. Mugabe.

Le gouvernement a mené à terme les procédures d'expropria-

tion d'environ deux cents fermes que leurs propriétaires étaient disposés à céder. Il procède actuellement à la saisie de six cents autres exploitations dont les propriétaires refusaient la confiscation en échange de compensations limitées à l'indemnisation des bâtiments. Robert Mugabe n'a pas indiqué clairement s'il parlait aussi mercredi des 2 237 autres domaines agricoles dont le gouvernement a annoncé lundi qu'ils seraient redistribués. Des fermiers blancs ont saisi, mercredi, la Cour suprême du pays pour faire appel de la décision d'expropriation. Le président zimbabwéen avait déclaré précédemment qu'il comptait redistribuer la moitié environ des

12 millions d'hectares de terres actuellement cultivées par quelque 4 500 agriculteurs blancs. Les anciens combattants occupent encore près de mille fermes de Blancs bien que les tribunaux aient décrété ces occupations illégales.

Le président sud-africain, venu au Zimbabwe à la tête d'une délégation de plusieurs ministres, a dit compter sur M. Mugabe pour mettre fin à l'illégalité et aux occupations qui ont provoqué la grève générale sans précédent de mercredi. Les deux hommes ont, en outre, évoqué la situation en République démocratique du Congo (RDC), où se trouvent 12 000 soldats zimbabwéens. – (AFP, Reuters)

L'ex-président indonésien Suharto inculpé pour corruption

DJAKARTA. L'ex-président indonésien Suharto a été inculpé, jeudi 3 août, pour corruption durant ses trente-deux ans de pouvoir, a indiqué à l'AFP l'un de ses avocats. Selon M^e Juan Felix Tampubolon, une lettre officielle annonçant les chefs d'accusation devait encore être adressée par les services du procureur. M. Suharto est accusé d'avoir détourné, entre 1966 et 1998, quelque 155 millions de dollars de fondations exemptées d'impôts pour investir dans des sociétés appartenant à des parents ou des amis. Les autorités avaient auparavant prorogé de vingt jours l'assignation à résidence dont fait l'objet M. Suharto depuis le 29 mai.

Parallèlement, les enquêteurs ont transmis des documents à charge aux procureurs, marquant une nouvelle étape vers une éventuelle comparution de l'ancien président, âgé de soixante-dix-neuf ans, devant un tribunal, pour corruption. Son avocat a dénoncé le caractère politique de ces poursuites. – (AFP)

Le Tage pollué par 250 000 litres de fioul

MADRID. L'Espagne a frôlé une nouvelle catastrophe écologique, lorsque près de 250 000 litres de fioul se déversèrent accidentellement dans le Tage, mardi 1^{er} août, près de Tolède, une des villes historiques qui attire le plus de touristes. Il semblerait que la fuite vienne des cuves de dépôt de la centrale thermique d'Acera, à 17 km en amont de Tolède. Longue de 8 kilomètres, la nappe a pu, après une nuit entière d'efforts de la protection civile, être circonscrite par un barrage improvisé sur le fleuve. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cette fuite.

Le ministère de l'environnement a d'ores et déjà estimé que les conséquences de cet accident seraient importantes. L'eau qui servait à irriguer les cultures de la région a été coupée et les premiers poissons morts ont commencé à être ramassés. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **KOSOVO : trois Tziganes** circulant en voiture ont été tués par l'explosion d'une bombe, et un enfant de douze ans, probablement albanais, a été tué par balles par des inconnus, mercredi 2 août, lors de deux attaques qui ont eu lieu dans le centre du Kosovo, a indiqué la Force multinationale de paix (KFOR). Celle-ci a aussi fait état mercredi d'une intensification des affrontements entre la guérilla albanaise et la police serbe dans les régions serbes limitrophes du Kosovo. – (AFP, Reuters)

■ **ALLEMAGNE : un homme âgé de trente-quatre ans** a été entendu, mercredi 2 août, comme suspect dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Düsseldorf, qui a blessé dix étrangers le 27 juillet, avant d'être laissé en liberté. Selon la police locale, il n'existe pas de soupçon suffisant pour justifier son maintien en garde à vue. Cet ancien de la Bundeswehr (armée allemande), qui tient aujourd'hui un magasin de matériel militaire, a déjà été condamné mais n'a pas d'antécédents liés au milieu d'extrême droite, selon le procureur en charge du dossier. – (AFP)

■ **Le parquet de Berlin a annoncé**, mercredi 2 août, avoir ouvert une enquête préliminaire contre l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl pour fausses déclarations, à la suite d'une plainte déposée à son encontre par une personne privée. M. Kohl est au cœur d'un scandale de caisses noires qui a éclaté en novembre 1999, après la révélation par un marchand d'armes, Karlheinz Schreiber, d'un don de 1 million de deutschemarks remis à la CDU, le parti de l'ex-chancelier, en 1991 dans le cadre de la vente de blindés à l'Arabie saoudite. M. Kohl avait alors refusé de dévoiler l'identité des mystérieux donateurs. La date du procès de M. Schreiber a été fixée, mardi, au premier semestre 2001. – (AFP)

■ **ITALIE : le chef du gouvernement Giuliano Amato** a évoqué, mercredi 2 août, des complicités « humiliantes » au sein de l'Etat à propos de l'attentat de Bologne, qui fit 85 morts et 200 blessés en 1980. Lors du 20^e anniversaire de cet attentat, le plus meurtrier de l'histoire du pays, M. Amato a souligné qu'il restait à « comprendre, au-delà de la vérité judiciaire, ce qui s'est produit » réellement. Deux membres du groupe terroriste d'extrême droite italien NAR (Noyaux armés révolutionnaires) avaient été condamnés à la détention à perpétuité, mais les commanditaires de l'attentat courent toujours. – (AFP)

■ **HONGKONG : une vingtaine de personnes ont été blessées**, dont trois grièvement, mercredi 2 août, quand des immigrants chinois ont frappé des fonctionnaires et jeté des engins incendiaires dans le siège des services d'immigration de Hongkong, pour protester contre l'interdiction qui leur est faite de résider dans la région administration spéciale de Chine. Plusieurs personnes ont été hospitalisées avec des brûlures sur le corps. – (AFP)

■ **MALAISIE : le verdict du procès de Anwar Ibrahim**, l'ancien vice-premier ministre accusé d'acte de sodomie et figure de proue de l'opposition, qui était attendu vendredi 4 août, a été repoussé à une date ultérieure encore non précisée, a indiqué jeudi un avocat de la défense, M^e Sankara Nair. Anwar Ibrahim, âgé de cinquante-deux ans, a été limogé en 1988 par le premier ministre Mahathir Mohamad et condamné une première fois en 1999 à six ans de prison pour avoir abusé de son influence dans le but de dissimuler des actes de sodomie qui lui étaient reprochés et qui sont punis par la loi en Malaisie. Il risque une peine de vingt ans de prison supplémentaires. – (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton** a décidé, mercredi 2 août, de retarder de quatre mois une exécution fédérale qui aurait été la première depuis trente-sept ans, pour permettre au condamné, Juan Raul Garza, de bénéficier de nouvelles règles pour les demandes de grâce présidentielle. La dernière exécution fédérale remonte à 1963. La majorité des condamnés à mort américains le sont par des tribunaux d'Etats. – (AFP)

■ **GUINÉE : le procès de Popposant Alpha Condé** et de ses quarante-sept co-accusés, poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat, a été de nouveau suspendu mercredi 2 août pour une semaine, à la demande de la partie civile. Les audiences, suspendues le 26 juillet, auraient dû reprendre mercredi avec les réquisitions du procureur. – (AFP.)

■ **FIDJI : Le putschiste George Speight** et ses comparses dans le coup d'Etat du 19 mai seront traduits en justice, a annoncé, jeudi 3 août, le procureur de l'archipel, Josaya Naigolevu. Il devrait comparaître sous peu, sous l'accusation de groupement illégal. – (AFP)

Des incendies ravagent les forêts de l'ouest des Etats-Unis

LAVA HOT SPRING (Idaho). Les hélicoptères sont entrés en action, mercredi 2 août, pour lutter contre les feux de forêt qui accablent l'Idaho comme dix autres Etats de l'ouest américain. Les feux ont ravagé plus de 280 000 hectares, couvrant montagnes et désert d'un nuage de fumée. Des centaines d'évacuations ont été opérées, tandis que les alertes à la pollution se multiplient dans l'Ouest. Le gouvernement fédéral a envoyé vingt mille hommes des forces civiles et militaires venus de 46 Etats et du Canada pour lutter contre les incendies. Les dépenses représentent 15 millions de dollars (environ 16 millions d'euros) par jour. Ces feux « ne sont pas quelque chose qui va s'arrêter la semaine prochaine », a prévenu mercredi Mike Dombeck, le chef du Service des forêts, à Boise, dans l'Idaho. Des prévisionnistes ont estimé que le changement des conditions météorologiques qui favorisent les feux pourrait ne pas intervenir avant octobre. – (AP)

SANTÉ PUBLIQUE L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rendu public, mercredi 2 août à Genève, un rapport qui décrit et dénonce les stratégies des industriels

de tabac pour saper son action de contrôle du tabagisme. Très offensif, ce document s'inscrit dans l'action antitabac développée depuis 1998 par le docteur Gro Harlem Bruntland,

directrice générale de l'OMS. ● LES EXPERTS de l'OMS font état de « tentatives de subversion bien financées et généralement invisibles » ; ils révelent que certains des experts em-

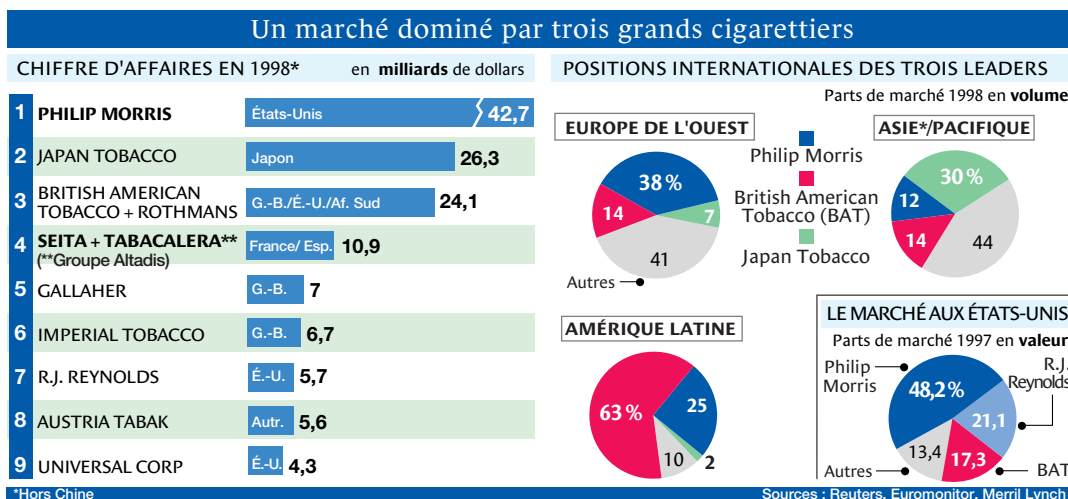
ployés par l'Organisation auraient été manipulés par l'industrie du tabac. ● « LES GROUPES de tabac ont tenté de gagner les faveurs de l'OMS et d'accroître leur influence par l'in-

termédiaire de financements philanthropiques », accuse le document. ● PHILIP MORRIS tente de minimiser ces accusations. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

Tabac : l'OMS accuse les fabricants de saper son action pour la santé

« Tentative de subversion », experts manipulés, financements philanthropiques masquant des actions de lobbying : l'Organisation mondiale de la santé détaille, dans un rapport publié mercredi 2 août, les stratégies des industriels pour contrecarrer sa lutte antitabac

DEUX CENT QUARANTE-HUIT pages organisées en dix chapitres, des centaines de références bibliographiques, une série de recommandations drastiques : c'est un réquisitoire original, très documenté et riche d'enseignement, qu'a rendu public, mercredi 2 août à Genève, le docteur Gro Harlem Bruntland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Daté de juillet 2000 et intitulé « Stratégies des industries du tabac pour saper les activités de contrôle du tabagisme à l'Organisation mondiale de la santé », ce rapport a été rédigé par un groupe d'experts, présidé par le docteur Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral suisse de la santé publique. Parmi ces experts figure le docteur David Kessler, ancien président de la puissante Agence fédérale américaine de contrôle de l'alimentation et des médicaments. Ce document avait été demandé par le docteur Bruntland durant l'été 1999. Cette commande s'appuyait sur un document interne de l'OMS établissant que les industries du tabac avaient pu, par le passé, engager des actions visant à s'opposer aux efforts des agences des Nations unies pour lutter contre le tabagisme. En octobre 1999, la directrice générale de l'OMS annonçait la création de ce comité d'experts dont le travail a été facilité par tous les documents produits aux Etats-Unis lors des procès de plus en plus nombreux intentés contre les



fabricants de cigarettes (lire ci-dessous).

Depuis son entrée en fonctions, il y a deux ans, à la tête de l'agence onusienne, le docteur Bruntland n'avait jamais caché sa volonté de lutter contre ce fléau et d'obtenir, au plus vite, une baisse notable de la consommation de tabac dans le monde. Dans un entretien accordé au Monde en juillet 1998, elle expliquait ne pas vouloir pour autant partir en guerre contre les multinationales du tabac. « Nous ne parlons pas en guerre contre les fabricants, mais contre les conséquences sanitaires de la consommation de tabac et tout particulièrement celle des plus jeunes, de plus en plus touchés par ce fléau, comme les pays du

tiers-monde, souvent démunis pour organiser, politiquement, la lutte au service de la santé publique, expliquait alors la directrice générale de l'OMS. Nous devons obtenir à l'échelon mondial une baisse de la consommation. (...) Oui, je rêve parfois d'un monde sans tabac. »

ENGAGER UNE GUERRE

Deux ans plus tard, le rêve du docteur Bruntland est bien loin d'être devenu une réalité et la publication du rapport du docteur Zeltner indique que l'OMS a bel et bien décidé d'engager la guerre contre les puissantes multinationales qui contrôlent, à travers le monde, la production et le commerce des produits du tabac.

Les experts indépendants mandatés par l'OMS font état, dans leur rapport, de « tentatives de subversion bien financées, sophistiquées et généralement invisibles » menées par l'industrie mondiale du tabac contre cette organisation. Sur la base de documents internes de l'industrie du tabac, ils relèvent que celle-ci considère l'OMS comme « un de ses pires ennemis ».

Toujours selon les auteurs du rapport, certains experts travaillant temporairement dans des comités de l'OMS auraient en réalité été manipulés par l'industrie du tabac. Ces experts n'auraient pas révélé que, rémunérés par cette industrie, ils étaient à l'évidence dans une situation de conflit

d'intérêts dès lors qu'ils acceptaient de conseiller l'OMS dans sa lutte contre le tabagisme. « Un certain nombre d'entre eux n'étaient pas conscients d'être manipulés », estime toutefois le docteur Zeltner, qui explique être dans l'impossibilité de chiffrer les montants versés à ce titre par les cigarettiers.

En pratique, les experts mandatés par l'OMS expliquent, documents à l'appui, que les grands cigarettiers ont cherché systématiquement à minorer l'importance des questions de santé liées à la consommation de tabac, à créer des oppositions entre l'OMS et les autres agences des Nations unies ou encore à convaincre les autorités des pays en voie de développement que les programmes de lutte contre les méfaits du tabagisme étaient un thème du monde développé qui ne les concernait pas.

Ces mêmes firmes ont également cherché à déformer les conclusions des études médicales et scientifiques établissant la nocivité de la consommation des produits du tabac. Le rapport expose notamment dans le détail les multiples actions programmées et développées à travers le monde par Philip Morris dans le cadre de son « Boca Raton Action Plan » (du nom de la ville de Floride où ce plan a été élaboré).

« Philip Morris et d'autres ont dit qu'ils avaient changé d'attitude. Espérons que c'est vrai, mais conti-

nuons à contrôler ce qui se passe dans l'OMS », a déclaré le docteur Zeltner au sujet des récentes affirmations des cigarettiers américains quant aux modifications de leurs pratiques. Selon lui, « il n'est pas suffisant que les sociétés productrices commencent maintenant à agir de manière responsable aux Etats-Unis si elles continuent à user de stratégies inacceptables dans le reste du monde ».

UN TRAITÉ INTERNATIONAL

Ce rapport établi par ailleurs qu'outre l'OMS d'autres institutions onusiennes – comme la Banque mondiale ou l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – ont été la cible de la stratégie hostile développée par cette industrie.

Les épidémiologistes estiment aujourd'hui à environ quatre millions le nombre annuel de décès prématurés dus au tabac. Si les tendances actuelles concernant la consommation des jeunes des pays industrialisés et des populations du tiers-monde se confirment, ce bilan sera porté à dix millions de morts en 2030. Des négociations doivent s'ouvrir en octobre sous l'égide de l'OMS en vue de la rédaction du premier traité international visant à limiter l'usage des produits du tabac et à interdire les publicités incitant à les consommer.

Jean-Yves Nau

« Un combat contre une industrie active, organisée et calculatrice »

VOICI les extraits les plus significatifs du rapport de l'OMS intitulé « Stratégies des industries du tabac pour saper les activités de contrôle du tabagisme à l'Organisation mondiale de la santé »

● Tentative d'influence des membres de l'OMS

« Les groupes de tabac ont développé et maintenu des relations avec des conseillers, des consultants et des membres du personnel de l'OMS... en leur offrant des emplois ou en les impliquant dans certaines de leurs activités [...] Les groupes de tabac ont proposé des postes à d'anciens officiels de l'OMS ou de l'ONU pour tirer avantage de leurs contacts à l'intérieur de ces organisations dans le but d'influencer les activités de contrôle du tabac de l'OMS. »

● Interférences sur les budgets

« Les groupes de tabac ont tenté d'interférer dans les budgets de l'OMS consacrés au contrôle des effets du tabac. A la fin des années 1980 et au début des années 1990, le programme de l'OMS intitulé « Tabac ou Santé » fonctionnait avec un budget très faible. Un document préparé en 1991 pour le groupe British American Tobacco (BAT) suggère que cela pourrait être largement lié à la peur de l'OMS que les Etats-Unis et les autres pays producteurs de tabac répondent aux pressions des groupes de ta-

bac en cessant de financer l'OMS... Philip Morris a tenté de couler le programme « Tabac ou santé » en cherchant à réduire les fonds extrabudgétaires qui assuraient la quasi-totalité de son financement [...] »

● Des actions philanthropiques intéressées

« Les groupes de tabac ont tenté de gagner les faveurs de l'OMS et d'accroître leur influence par l'intermédiaire de financements philanthropiques. En 1971, Philip Morris a proposé de financer un programme de vaccination de l'OMS au Guatemala. Philip Morris considérait cette contribution comme « l'opportunité de pénétrer la structure bureaucratique de l'OMS. »

● Interventions via d'autres agences de l'ONU

« Les groupes de tabac ont tenté d'utiliser d'autres agences de l'ONU pour obtenir des informations sur la politique de contrôle du tabac de l'OMS. La plupart des efforts des groupes de tabac ont été concentrés sur la FAO (Food and Agriculture Organisation), mais les documents révèlent aussi les tentatives pour influencer d'autres agences de l'ONU comme la Banque mondiale et la conférence des Nations unies sur le commerce. »

« La politique en matière de tabac de la

Banque mondiale a aussi suscité toute l'attention des fabricants de tabac. La Banque mondiale avait, au moins jusqu'aux années 1980, aidé les pays en développement à renforcer leur production de tabac. Au milieu des années 1980, l'OMS a commencé à encourager la Banque mondiale à réduire son assistance aux gouvernements qui s'engageaient dans cette voie. En 1991, la Banque mondiale publie un document dans lequel elle indique qu'« il n'est pas dans le rôle de la Banque, compte tenu de son souci de la santé humaine, de soutenir des activités de production de tabac ». En 1992, analysant l'impact de la nouvelle politique de la Banque mondiale en matière de tabac, BAT conclut : « Bien que la politique du tabac de la Banque mondiale n'ait qu'un impact minimal, l'effet de domino à d'autres agences internationales pourrait avoir un impact dramatique sur les projets et les opérations de BAT. » Le rapport recommande « de renforcer les contacts avec la Banque mondiale. »

« Philip Morris a orchestré une campagne pour empêcher l'Organisation internationale du travail (OIT) de participer à la campagne de l'OMS de contrôle du tabac [...] »

● Le « Boca Raton action Plan » de Philip Morris

« Lancé par Geoffrey Bible, aujourd'hui directeur général de Philip Morris, le plan d'action de Boca Raton était le plan principal de Philip Morris en 1989. Il s'agit d'une stratégie élaborée pour mener une campagne multiple afin de contrer les initiatives visant à contrôler le tabac et d'autres menaces contre les groupes de tabac dans le monde [...] »

« Le programme de contrôle du tabac de l'OMS était considéré comme la première parmi les vingt-six menaces identifiées [...] »

● Une offensive contre le rôle même de l'OMS

« En réponse directe à un contrôle plus étroit du tabac par l'OMS à la fin des années 1980, certains groupes de tabac menés par Philip Morris et British American Tobacco (BAT) ont intensifié leurs campagnes pour couler les programmes de l'OMS relatifs au tabac. La stratégie des entreprises était de faire redéfinir le mandat de l'OMS ou au moins de changer ses priorités et d'en retirer le tabac [...] »

« La contre-offensive des fabricants de tabac comprenait l'utilisation d'institutions universitaires, de consultants et de journalistes « indépendants » pour détruire la crédibilité de l'organisation et pour mettre en doute sa mission et son mandat [...] »

« Les groupes de tabac ont trouvé utile d'attaquer l'OMS et ses officiels dans les médias [...] »

● Les recommandations des experts

« Le comité des experts a identifié de nombreuses raisons de s'interroger sur l'honnêteté de la prise de décisions internationales au sujet du tabac. Les preuves montrent que les groupes de tabac ont, pendant longtemps, tenté délibérément de contrer les efforts de l'OMS. Les tentatives de subversion étaient élaborées, bien financées, sophistiquées et généralement invisibles (...). Cette enquête a mis en évidence qu'il s'agissait d'un combat contre une industrie active, organisée et calculatrice. »

● Les conclusions du rapport

« L'enquête confirme que l'usage du tabac n'est pas comparable aux autres menaces contre la santé générale. Les maladies infectieuses n'emploient pas de firmes multinationales de relations publiques. Il n'y a pas d'organisations pour promouvoir le choléra. Les moustiques n'ont pas de lobbyistes. Les preuves avancées montrent que le tabac est un cas à part et que pour renverser sa menace sur la santé générale, il ne faut pas seulement guérir les maladies, mais de façon tout aussi importante, il faut contrer une industrie déterminée et puissante [...] »

Philip Morris cherche à minimiser les accusations

PHILIP MORRIS, le numéro 1 mondial du tabac, se trouve au centre des accusations portées par le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rendu public mercredi 2 août. L'agence des Nations unies reproche aux grands groupes de tabac, et en particulier au leader mondial, de s'être livrés à des tentatives de « sape » de ses campagnes.

L'OMS appuie ses dires sur des documents internes de Philip Morris, notamment le « Boca Raton Action Plan », datant de 1989, qui prévoyait « d'attaquer les programmes de contrôle du tabac de l'OMS, d'influencer les priorités des bureaux régionaux, et de prendre pour cible la structure, le management et les ressources de l'OMS ».

Le groupe américain cherche à relativiser ces accusations. « Certains documents d'entreprise qui se réfèrent à l'OMS remontent à des décennies et ne reflètent pas l'approche qu'aujourd'hui nous adopterions à son égard », a affirmé,

Un des premiers mécènes mondiaux

Le leader mondial des cigarettes, Philip Morris, a intensifié, depuis une quinzaine d'années, ses actions de mécénat visant à améliorer son image. Il dépense dans le monde « plusieurs centaines de millions de francs par an », selon Philip Morris France, pour financer des manifestations culturelles, mais aussi, plus récemment, pour soutenir des actions humanitaires et scientifiques. Il est devenu « un des premiers mécènes mondiaux ».

En France, « le challenge des quartiers » finance, depuis 1996, des associations de quartiers difficiles. Le prix scientifique Philip Morris (400 000 francs par an) récompense chaque année des équipes de recherche... Dans d'autres pays, la firme a choisi de combattre l'illettrisme ou la violence domestique. Le groupe n'a pas créé pour autant une Fondation. Ces actions dépendent, dans chaque pays, du département des relations extérieures, qui organise également toutes les opérations de communication. A Bruxelles, centre de gravité de l'Union européenne, ce département gère The Philip Morris Institute. Ce think tank, créé « depuis une dizaine d'années », programme des conférences sur « des sujets à caractère européens et internationaux ».

de Philip Morris France, explique que « n'importe qui dans l'entreprise peut prendre du papier à tête pour s'exprimer. Cela ne veut pas dire que c'est la position du groupe. Cela reflète peut-être la politique que quelqu'un a eue à

un moment donné, à un endroit donné, dans l'histoire de l'entreprise ».

« UNE PART DE RESPONSABILITÉ »

Le numéro 1 mondial du tabac reconnaît avoir des « actions de lobbying » auprès des différentes institutions, mais seulement afin de « représenter [son] point de vue. Tout comme l'OMS est dans son rôle lorsque, comme institution, elle s'attache à montrer les méfaits du tabac ».

« Nous sommes dans une atmosphère de confrontation. La logique d'aller chercher des documents internes ne mène à rien », ajoute le porte-parole français.

« Nous reconnaissons que le tabac est un produit controversé, a-t-il indiqué. L'entreprise a évolué. (...) Il y a certainement une part de responsabilité de Philip Morris pour en être arrivé à cette confrontation, mais nous déplorons cette situation. »

Laure Belot

La justice saisie aux Etats-Unis et en France

AUX ÉTATS-UNIS

● 14 juillet 2000 : un jury de Miami condamne les cinq principaux fabricants de cigarettes américains à verser 145 milliards de dollars (1 035 milliards de francs, avec 1 dollar pour 7,14 francs) – un record historique – pour indemniser les fumeurs de l'Etat de Floride.

● Ces trois dernières années, de nombreux Etats américains ont signé des accords de dédommagement avec les cigarettiers : 6,6 milliards de dollars pour le Minnesota, 3,6 milliards pour le Mississippi, 20 milliards pour la Californie et l'Etat de New York, 11,3 milliards pour la Floride, 1 milliard pour l'Alaska, etc.

● Ces accords complètent celui du 20 juin 1997, signé entre 40 Etats et l'industrie du tabac américaine, stipulant que les Etats recevront 368,5 milliards de dollars de dédommagement sur 25 ans.

● Les procès individuels sont également très nombreux.

EN FRANCE

● 22 juin 1999 : la Caisse primaire d'assurance-maladie de Saint-Nazaire assigne les quatre principaux fabricants de tabac présents sur le marché français devant le tribunal de grande instance et réclame plus de 50 millions de francs, correspondant, selon elle, aux dépenses liées aux maladies du tabac, et le versement annuel de 24 millions de francs, tant que les produits contenant du tabac présenteront un danger pour ses assurés.

● 8 décembre 1999 : pour la première fois en France, le tribunal de grande instance de Montargis juge la Seita partiellement responsable de la mort de Richard Gourlain, fumeur décédé à 49 ans. Sa veuve réclame 3 millions de francs. La Seita a fait appel.

● 16 mars 2000 : une habitante de l'Hérault, veuve d'un fumeur, engage une action en justice contre la Seita.

Frégates : l'avocat de Roland Dumas implique François Mitterrand

M^e Farthouat réplique aux documents publiés par « Le Monde » en attribuant au président et non à son client le revirement sur la vente à Taïwan

L'avocat de Roland Dumas a répondu, mercredi 2 août, sitôt publiés dans *Le Monde* les trois documents issus d'archives gouvernementales montrant que son client avait changé d'avis à propos de la vente des frégates

M^e JEAN-RENÉ FARTHOUAT, avocat de Roland Dumas, a vivement réagi, mercredi 2 août, aux informations publiées par *Le Monde* mettant en cause l'attitude de l'ancien ministre des affaires étrangères de François Mitterrand dans la vente de frégates par Thomson à Taïwan : « En avril 1991, le président de la République a pris sa décision. Il a rendu un arbitrage entre des ministres ayant des opinions différentes. Jusqu'à cette décision, Roland Dumas était opposé à ce contrat. »

Dans son édition datée du 3 août, *Le Monde* publiait trois documents issus d'archives gouvernementales montrant que M. Dumas avait bien changé d'avis sur cette question. Ainsi, dans une note rédigée à l'at-

tention de François Mitterrand, en mai 1991, à son retour d'un voyage en Chine, M. Dumas indiquait : « S'agissant de l'opération elle-même, et en dépit du risque de tension véritable des relations franco-chinoises, je vous suggère de donner le feu vert sous une triple condition. » Selon M^e Farthouat, le déplacement de M. Dumas en Chine visait, en fait, à « préparer les Chinois à la décision prise par le chef de l'Etat ». « A son retour en France, il a dit OK pour donner le feu vert à condition de respecter certaines choses. »

Les juges de l'affaire Elf, qui veulent éviter de se faire dessaisir au profit de la Cour de justice de la République (CJR), n'ont jamais entendu l'ex-ministre des affaires étrangères

sur cet aspect du dossier. Seule la CJR peut enquêter sur des faits présumés délictueux visant un ministre dans l'exercice de ses fonctions.

A l'issue de son audition au pôle financier du palais de justice de Paris, mercredi 2 août, Christine Deviers-Joncour, par le biais de son avocate, M^e Sophie Bottai, s'est rangée derrière les arguments de la défense de l'ancien ministre, estimant que M. Dumas « a pris la position que l'Elysée souhaitait qu'il prenne ». Evoquant « une manipulation médiatique », l'avocate a poursuivi : « Bien sûr que [Roland Dumas] a changé d'avis, nous le savons depuis longtemps. »

Mise en examen dans ce dossier, en décembre 1997 pour « complicité

de tentative d'escroquerie », M^{me} Deviers-Joncour a été interrogée, mercredi 2 août, pendant près de quatre heures, par la juge d'instruction Laurence Vichnievsky, chargée de ce versant du dossier Elf. L'ancienne maîtresse de M. Dumas est soupçonnée d'avoir usé de ses relations avec l'ex-ministre pour tenter d'infléchir son hostilité concernant la vente des frégates. Une commission de 160 millions de francs devait lui être versée - en partie payée par Elf - pour ses services. Thomson, qui contestait la réalité des prestations du « réseau Elf » dans la conclusion du contrat des frégates, et soupçonnait « un financement politique », a déposé plainte pour « escroquerie » en 1997. Pour M^e Bottai, « la seule

question qui doit se poser c'est pour quoi Alain Gomez [ancien PDG de Thomson] n'a pas voulu payer le réseau Elf alors que le travail de ce réseau a été prouvé ». « Nous continuons à nous poser des questions pour savoir où sont passées les commissions versées aux autres réseaux avec de possibles rétrocommissions. »

Dans un autre versant du dossier Elf, l'ancien « Monsieur Afrique » de la compagnie pétrolière, André Tarallo, a de nouveau été interrogé par le juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke, mercredi, sur ses relations avec Alfred Sirven, ex-numéro 2 du groupe pétrolier, actuellement en fuite.

Acacio Pereira

Alerte à la bombe dans le TGV emprunté par M. Chevènement

LES VACANCES en Bretagne de Jean-Pierre Chevènement ont commencé par une alerte à la bombe dans le TGV à bord duquel avait pris place, mercredi 2 août, le ministre de l'intérieur, et par un communiqué du mouvement indépendantiste Emgann le déclarant *persona non grata*. M. Chevènement avait emprunté pour se rendre à Belle-Ile (Morbihan) le train à grande vitesse Paris-Quimper, parti de la gare Montparnasse à 9 h 35. La rame a dû être stoppée à Rennes (Ille-et-Vilaine) à 11 h 40, après que le commissariat du 15^e arrondissement de Paris a reçu un appel téléphonique anonyme d'alerte à la bombe. La fouille du TGV par la police est restée vaine, aucun objet suspect n'ayant été découvert.

UN COMMUNIQUÉ D'EMGANN

Au même moment, vers 11 h 45, le bureau rennais de l'Agence France-Presse recevait un communiqué émanant d'Emgann dans lequel les indépendantistes s'en prenaient vivement à M. Chevènement. « La venue du ministre de l'intérieur dans le Morbihan pour ses vacances relève de la provocation », écrivaient-ils notamment, avant d'ajouter : « Après avoir traité l'identité bretonne de facit, lutté contre le processus de démocratisation en Corse, tenu des propos diffamants à l'égard du peuple allemand, la venue de M. Chevènement sur notre terre est donc très déplacée. » Un peu plus tard, Henri Pelan, un porte-parole d'Emgann, a fait savoir que son mouvement n'avait « rien à voir avec cette alerte à la bombe, qui est un acte de malveillance ».

Les premiers éléments de l'enquête confirment cette déclaration. Ils auraient écarté l'implication des indépendantistes bretons et orienteraient les policiers vers une autre piste pour identifier l'auteur de l'appel téléphonique. Six militants du mouvement Emgann, présenté par la police judiciaire comme la vitrine légale de l'armée révolutionnaire bretonne (ARB), avaient été mis en examen après les attentats de Quévert (Côtes-d'Armor), où une jeune employée de McDonald's avait trouvé la mort, et de Pornic (Loire-Atlantique), au mois d'avril. Quatre sont encore incarcérés.

Après un arrêt d'environ trente minutes en gare de Rennes, le ministre de l'intérieur a pu reprendre la route des vacances vers Belle-Ile accompagné des meilleurs vœux d'Edmond Hervé, le maire (PS), qui a dénoncé les déclarations « inadmissibles » d'Emgann.

De son côté, le mouvement indépendantiste breton annonce une manifestation, dimanche 6 août, à Lorient (Morbihan), pour obtenir la libération des militants emprisonnés.

Les vérités successives et contradictoires des deux protagonistes

Plusieurs faits contredisent les défenses de M. Dumas et de M^{me} Deviers-Joncour

SI LES DEUX ACTEURS principaux de l'affaire des frégates de Taïwan sont restés silencieux, mercredi 2 août, après la publication par *Le Monde* (daté du 3 août) d'archives gouvernementales relatives à ce marché d'Etat, c'est peut-être parce qu'ils ont senti la pression monter d'un cran. Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour ont laissé à leurs avocats respectifs le soin de répondre aux questions publiquement posées par les nouvelles informations ainsi mises au jour. Exprimées en termes pesés, cherchant à épouser les contours d'une vérité désormais plus qu'esquissée, leurs défenses apparaissent toutefois, sur plusieurs points, en contradiction flagrante avec les faits.

● **Les documents dévoilés par *Le Monde* ne seraient pas contradictoires** avec les positions exprimées jusqu'alors par M. Dumas sur cette affaire, assure ainsi son avocat, M^e Jean-René Farthouat. C'est oublier qu'avant de dater du mois d'avril 1991 la « décision » de François Mitterrand d'autoriser la vente des frégates, son ancien ministre des affaires étrangères avait toujours situé le déblocage du contrat au moment de l'arrivée d'Edith Cresson à la tête du gouvernement, le 15 mai 1991, en remplacement de Michel Rocard.

Dans une série de « notes personnelles » destinées à préparer la rédaction d'un livre, et dont M. Dumas a livré la teneur au mensuel *Le Vrai Papier journal*, la mise en avant du rôle de l'ancienne premier ministre est même

allée jusqu'aux sous-entendus appuyés, rapprochant la prétendue initiative de M^{me} Cresson pour valiser le contrat des frégates avec les activités de lobbyiste exercées par son mari au sein de l'association France-Taïwan, aux côtés d'anciens dirigeants de la MNEF. Encore l'association ne fut-elle créée que le 2 octobre 1991, soit un mois et quelques jours après la signature du contrat taïwanais - si bien qu'elle semble n'avoir pu jouer aucun rôle dans l'aboutissement des tractations entre Paris et Taïpeh.

Niant toute « volte-face » sur le dossier des frégates, M. Dumas affirmait encore au *Nouvel Observateur* du 9 mars : « Il me sera facile de démontrer que j'ai dit non du début à la fin. » Les documents publiés par *Le Monde* ayant attesté le contraire, la défense de l'ancien ministre s'est infléchi : elle consiste désormais à soutenir qu'il s'est rallié à l'« arbitrage présidentiel ».

● **La vente des navires français à la marine taïwanaise aurait été acquise, à l'Elysée, dès avant le voyage de Roland Dumas en Chine**, du 28 avril au 2 mai 1991, affirme son avocat. Le ministre aurait été chargé, en partant pour Pékin, de « préparer » les dirigeants chinois à cette décision sensible. Le « feu vert » qu'il suggérerait par écrit, à son retour, au chef de l'Etat ne devrait, dès lors, être interprété que comme la confirmation du bien-fondé de l'option choisie par l'Elysée.

Outre que cette version n'explique en rien sur quels critères

M. Mitterrand finit par autoriser, à ce moment-là, un contrat auquel il mettait alors son veto depuis un an et demi, elle se trouve formellement contredite par un autre document. Datée du 5 avril 1991, une note - inédite - de Jean Lévy, conseiller diplomatique à l'Elysée, et destinée au président lui-même, comporte le passage suivant : « Vous avez décidé que l'autorisation [de vendre les frégates] ne serait donnée qu'après le voyage de Roland Dumas en Chine, mais le gouvernement de Taïwan cherche à connaître notre réponse avant le 30 avril, pour des raisons de procédure budgétaire. » Le choix définitif du président n'était donc pas encore arrêté. Alors que tous les ministères, sauf le Quai d'Orsay, soutenaient le projet de Thomson, M. Mitterrand avait fixé la ligne à tenir le 9 janvier précédent, au conseil des ministres : « Je pense que Taïwan ne vaut pas la Chine, on explore avec prudence, je ne suis pas forcément contre [la vente des frégates], mais il faut faire attention : il y aura des mesures de rétorsion. Si elles sont graves, c'est qu'on aura eu tort ; sinon, c'est qu'on aura eu raison. »

Dans ce contexte, la mission en Chine de M. Dumas était déterminante. Son avis pouvait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. A son retour, lorsqu'il « suggère » au président de « donner le feu vert » au contrat taïwanais, la vente des frégates perdit son unique adversaire au sein du gouvernement. C'est alors que fut

prise la décision, quelques jours avant le remplacement de M. Rocard par M^{me} Cresson à Matignon. Cette dernière en assura la mise en œuvre administrative.

● **Contesté par l'intéressé, en dépit même des documents qui le prouvent, le revirement de Roland Dumas n'était pas un mystère pour Christine Deviers-Joncour**, assure son avocate. « Bien sûr qu'il a changé d'avis, a-t-elle déclaré. C'est peu dire, pourtant, que l'ancienne compagne de M. Dumas n'en a jamais fait état. Au contraire, si elle a admis depuis longtemps avoir profité de leur intimité pour tenter d'infléchir l'opposition du ministre au contrat des frégates, M^{me} Deviers-Joncour a toujours certifié n'y être pas parvenue. Au fil de ses interrogatoires, des nombreuses interviews qu'elle a accordées et des livres qu'elle a publiés (*La Putain de la République*, Calmann-Lévy, et *Opération Bravo*, Plon), c'est même l'un des rares points sur lesquels son récit n'a pas varié. Dans *La Putain de la République*, elle fait dire à Alfred Sirven : « Et maintenant, à toi de jouer ! Tu dois convaincre Roland Dumas de lever son veto », avant d'affirmer qu'elle échouera à changer l'opinion de ce dernier. Tout en assurant avoir contribué, à sa manière, au succès de la négociation du contrat des frégates, l'ancienne « chargée de mission » du groupe Elf s'était prudemment gardée, jusqu'à présent, d'évoquer un revirement de M. Dumas sur ce dossier. Or, à quel autre objectif - dont on sait

désormais qu'il fut atteint - peut correspondre la commission de 160 millions de francs qu'elle réclamait à Thomson - et qui lui fut, en partie, payée par Elf ?

● **Enfin ce que Thomson savait, les plus hautes autorités de l'Etat le savaient aussi**. La saisie des notes internes de la direction du groupe d'électronique l'a établi : c'est parce qu'ils savaient que la commission qui leur était réclamée, en 1991, était destinée à la compagne du ministre des affaires étrangères et entrevoyaient, derrière elle, l'ombre d'« un financement politique » que les dirigeants de Thomson refusèrent de payer (*Le Monde* du 20 juillet). Un nouveau rapport remis aux juges précise même les raisons de ces craintes, qui furent expliquées en détail, au début de l'année 1992, par le PDG de Thomson, Alain Gomez, au ministre de la défense de l'époque, Pierre Joxe (*lire ci-dessous*). Cette alerte n'eut aucune conséquence visible, mais elle déclencha, dans le plus grand secret, une enquête de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), dont les résultats furent communiqués au ministre.

L'Elysée en fut-il informé ? Nul ne le sait. Mais il est acquis qu'à la même époque, malgré les certitudes de Thomson et les informations collectées par un service de renseignement officiel, un conseiller militaire de M. Mitterrand, le général Philippe Vouigny, est intervenu avec insistance pour convaincre M. Gomez d'acquiescer la commission qui lui était réclamée, et qui était en fait destinée - au moins en partie - à M^{me} Deviers-Joncour. Sur ordre de qui cette intervention eut-elle lieu ? Seul l'officier lui-même pourrait le dire. Désormais relancée, l'enquête sur l'affaire des frégates devra peut-être faire une étape à l'Elysée.

Hervé Gattegno

Pascal Ceaux

En 1992, une note de Thomson évoquait l'« arrière-plan français de l'affaire »

UN AUTRE document s'est discrètement ajouté, la semaine dernière, aux notes internes de la hiérarchie de Thomson qui ont été saisies par les juges. Découvertes le 29 juin dans les archives de l'ancien directeur des services juridiques du groupe Thomson-CSF, ces pièces se présentent sous la forme de comptes rendus établis à la fin de 1991 sur l'ordre du PDG, Alain Gomez, pour informer ce dernier des détails de la négociation du contrat des frégates vendues à Taïwan quelques mois plus tôt, et notamment sur le rôle effectif « des intermédiaires » intervenus en faveur de ce marché (d'un montant de 16 milliards de francs). Parmi les pièces saisies figurait un texte sans en-tête ni signature,

commandée aux hommes de Thomson par l'entrepreneur Alfred Sirven, véritable numéro deux du groupe pétrolier, à présent considéré comme le personnage-clé de l'affaire Elf et, à ce titre, sous le coup de plusieurs mandats d'arrêt internationaux. Afin d'aider Thomson à « assouplir la position française », avait-il dit, il leur avait présenté

« Ce troisième réseau était en fait français en sa destination finale »

Pierre Cabanes, ancien secrétaire général de Thomson

M^{me} Deviers-Joncour, « laquelle laissait entendre qu'elle [avait] d'« excellents » appuis au ministère ». Au cours d'un déjeuner, le 27 avril 1990, elle se serait ensuite vantée de « pouvoir utiliser ses contacts au ministère (des affaires étrangères)... pour obtenir l'appui du ministre », rapporte M. Cabanes. Plus tard, relève encore son rapport, M. Barra-

bès, l'un des initiateurs de cette relation, informa la hiérarchie de Thomson « de l'arrière-plan français de l'affaire, ainsi que du souhait exprimé par M. Sirven de « matérialiser un accord à 1 % ». M. Cabanes conclut de ses recherches et recoupements « que ce « troisième réseau » était en fait français en sa destination finale ».

Même s'il ne le précise pas, le texte fut établi dans le souci de répondre aux demandes pressantes de l'Elysée, qui s'alarmait du refus de M. Gomez d'acquiescer la commission revendiquée (*lire ci-dessus*). La société écran suisse dissimulant M^{me} Deviers-Joncour avait, entre-temps, dépêché des avocats pour saisir la Cour internationale d'arbitrage de Genève. M. Cabanes se rendit lui aussi à la présidence de la République, pour justifier le refus obstiné de son PDG, éléments à l'appui. Mais rien n'y fit. Sans doute désireux de trouver un appui, M. Gomez profita, alors, d'un Salon de l'aéronautique à Singapour, le 25 février 1992, pour « informer le ministre de la défense (Pierre Joxe) de tous les éléments de cette affaire ». Son rapport ne précise ni comment M. Joxe réagit à ces explications ni s'il en livra à d'autres le contenu.

H. G.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021

(0,99 F TTC/mn)

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire
du numéro
de juillet-août

L'état des conflits dans le monde

Au moins dix guerres internationales et vingt-cinq guerres civiles font encore rage dans le monde. Les causes en sont souvent territoriales, folie des dictateurs, haines religieuses et ethniques. Un dossier pour faire le tour des conflits dans le monde.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

Le nombre de personnes âgées dépendantes ne cesse de progresser dans l'Union européenne

Une étude souligne le recul des solidarités familiales, y compris en Europe du Sud

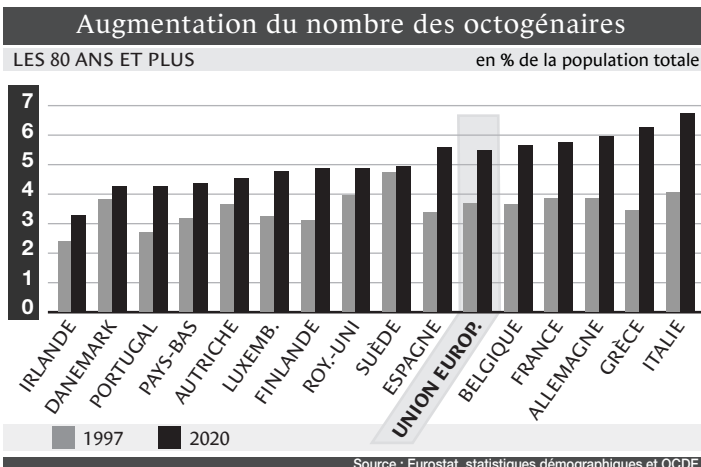
Une étude du ministère de la solidarité souligne l'augmentation de la part des personnes âgées dans les pays industrialisés. Dans l'Union euro-

péenne, la proportion des plus de 80 ans devrait ainsi atteindre 5,6 % en 2020. Le rapport constate le recul des solidarités familiales, no-

tamment en Europe du Sud, et le développement des politiques favorisant l'aide aux familles et le maintien à domicile des personnes âgées.

DANS les pays industrialisés, la part des personnes très âgées dans la population ne cesse d'augmenter, ce qui accroît peu à peu le nombre de personnes dépendantes : c'est ce qui ressort d'une étude publiée, au mois de juillet, par le ministère de l'emploi et de la solidarité, qui compare la situation dans les quinze Etats de l'Union européenne mais aussi au Japon et aux Etats-Unis. Dans l'Union européenne, la proportion de personnes de plus de 80 ans, qui est passée de 1,6 % en 1960 à 3,8 % en 1997, devrait atteindre 5,6 % à l'horizon 2020. Cette évolution est particulièrement notable dans six pays – la Suède, l'Italie, le Royaume-Uni, le Danemark la France et l'Allemagne –, où la part des plus de 80 ans dépasse déjà 4 %.

« Une partie du vieillissement provient du "bas" de la pyramide des âges, et certains pays, comme l'Italie, ont connu une forte chute du taux de natalité », souligne l'étude. Aujourd'hui, la prise en charge de la dépendance passe essentiellement par la famille. « Bien qu'on observe une diminution de la proportion de personnes âgées vivant avec leurs enfants, la famille est le premier soutien naturel des personnes âgées dépendantes », écrivent les auteurs de l'étude. Dans la majorité des pays, la plus grande partie des soins reste assurée dans le cadre familial. « En France, 80 % des personnes lourdement dépendantes reçoivent ainsi de l'aide de leurs proches. « Cette aide, réputée avoir un coût social moindre que l'aide formelle, répond généralement bien aux attentes des personnes



D'ici à 2020, la part des personnes âgées de 80 ans et plus dépassera 5 % dans l'Union européenne.

âgées », souligne l'étude. Dans ce domaine, l'Europe du Sud s'oppose à l'Europe du Nord : la part des personnes âgées vivant avec leur famille est nettement plus élevée en Espagne (54 %), au Portugal (42 %), en Grèce (35 %) ou en Italie (34 %) qu'au Danemark (2 %), aux Pays-Bas (5 %) ou au Royaume-Uni (12 %). La France se situe dans une situation intermédiaire avec un pourcentage de 18 %.

Cette solidarité qui émane le plus souvent des proches est pourtant en recul. « Les capacités d'aide familiale vont sans doute connaître une diminution sensible dans les pays d'Europe du Sud », prévoit l'étude en soulignant que le rapport entre le nombre de femmes âgées de 45 à

69 ans – les « principales aidantes » – et les plus de 80 ans a diminué d'environ un tiers, dans les pays de l'OCDE, au cours des trente dernières années. L'augmentation de l'activité des femmes devrait renforcer ce phénomène.

« AIDE AUX AIDANTS »

Depuis quelques années, les pays du nord de l'Europe ont donc créé des prestations afin d'aider les personnes s'occupant de parents âgés ou des allocations en espèces à destination des personnes âgées en perte d'autonomie. C'est notamment le cas en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, en Suède, en Finlande, au Royaume-Uni et en Irlande. « Une autre forme d'aide ac-

cordée aux aidants concerne les soins de "répit" qui reconnaissent le besoin de pouvoir se libérer du travail assidu que représente la prise en charge d'une personne dépendante », souligne l'étude. Ainsi, en Finlande, les municipalités se substituent un week-end par mois aux gens qui s'occupent d'une personne âgée.

Depuis la fin des années 80, le taux de placements en institution a progressivement diminué. Là aussi, la distinction entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud est importante : alors que le Danemark, la Suède, la Finlande et les Pays-Bas ont une part élevée de leur population âgée vivant en établissement (environ un quart des plus de 85 ans dans les pays scandinaves et plus de 8 % au Danemark, en Suède et aux Pays-Bas), les pays du Sud connaissent des taux beaucoup plus faibles (0,5 % en Grèce, par exemple). En France, plus d'un quart des personnes âgées de plus de 85 ans sont accueillies en établissement. Faute de possibilités d'accueil suffisantes dans une institution, « c'est maintenant la solution du maintien à domicile qui est privilégiée par les gouvernements et facilitée par le développement de nouveaux services de proximité », conclut l'étude.

D. Be.

★ Laurence Assous et Pierre Ralle, « La Prise en charge de la dépendance des personnes âgées : une comparaison internationale ». Etudes et résultats (Drees), numéro 74, juillet 2000.

Le moral des ménages atteint de nouveau un sommet d'optimisme

Un niveau sans précédent, selon l'Insee

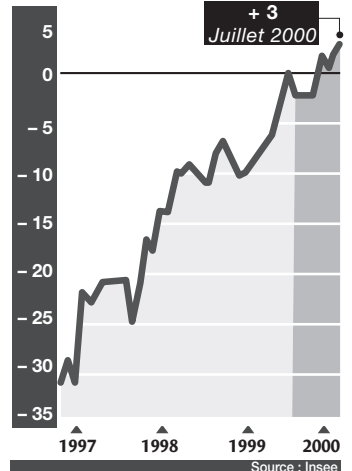
LE « MORAL des ménages » ne cesse de s'améliorer, si l'on s'en remet, pour en juger, à l'enquête mensuelle de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les résultats de la dernière édition de cette enquête, celle de juillet, publiés par l'institut jeudi 3 août, font apparaître, en effet, une nouvelle progression de l'« indicateur résumé », positif de 3 points. Ce niveau n'avait jamais été atteint depuis que l'Insee procède à cette enquête, c'est-à-dire depuis 1987. La tendance est à la hausse de façon presque régulière depuis la fin de 1997 (voir graphique).

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages est un sondage effectué par téléphone auprès d'environ 2 000 ménages, au cours des trois premières semaines de chaque mois, sauf août. Ses résultats sont présentés en termes de soldes d'opinions positives et négatives, corrigés des variations saisonnières. L'indicateur résumé résulte de la moyenne arithmétique des soldes de réponses à cinq questions sur la situation financière de la personne interrogée, sur sa perception du niveau de vie en France et sur son évaluation de l'opportunité d'acheter.

En juillet, l'appréciation des perspectives d'évolution de la situation financière personnelle est positive de 6 points. Quant à l'opportunité d'acheter, son évaluation par les personnes interrogées se traduit par un solde positif de 16 points, sans précédent dans la période récente (il était de 7 points en janvier, de 12 points en mars, de 13 points en juin). L'opportunité d'épargner est aussi l'objet d'une appréciation positive croissante, et les ménages sont plus nombreux à

Opinion des ménages

données CVS (solde des réponses, en %)



estimer qu'ils pourront mettre de l'argent de côté dans les mois à venir. L'enquête indique, enfin, une très légère dégradation de la confiance des ménages dans le recul du chômage, mais cette confiance reste très large.

Les indications concernant les ménages sont complétées par la publication, le même jour, de deux enquêtes – trimestrielles – auprès des chefs d'entreprise de l'industrie et des services. Dans l'industrie, les personnes interrogées en juillet estiment que la demande globale de produits manufacturés n'a pas progressé au deuxième trimestre, mais qu'elle est restée à un niveau élevé et devrait y demeurer au troisième trimestre. Dans les services, les chefs d'entreprise interrogés, toujours en juillet, font état d'une croissance très vigoureuse au deuxième trimestre, après une fin 1999 et un début 2000 en légère décelération. Ce rebond provient essentiellement, précise l'Insee, des jugements portés sur les services aux entreprises.

Un maire (RPR) du Bas-Rhin soupçonné de discrimination au logement

DISCRIMINATION au logement : ce soupçon-là pèse désormais sur Joseph Ostermann. Le maire de Wasselonne (Bas-Rhin) et sénateur RPR est accusé de « fermer » le centre-ville aux étrangers qui voudraient y acheter une maison. En faisant jouer son droit de préemption, la municipalité bloquerait, en effet, toutes les transactions immobilières conclues au profit de particuliers issus de l'immigration. Même si elles ont été déposées « contre personnes non dénommées », deux plaintes visent explicitement M. Ostermann. L'élu rejette ces allégations et saisit à son tour la justice.

Le scandale a éclaté le 25 mai. Ce jour-là, l'émission « Envoyé spécial », diffusée sur France 2, consacre l'un de ses reportages aux discriminations raciales. Le document passe en revue toute la gamme des « chasses au faciès » et, dans une séquence de 4 minutes et demi, relate l'affaire mettant en cause la commune de Wasselonne. A l'appui de cette thèse, le témoignage de Birschen Gul, une Turque qui vit en France depuis 1982 et qui s'est installée, avec sa famille, à Wasselonne, il y a sept ans. Le 15 février, elle rencontre Hervé Bour, un agent immobilier de la commune ; celui-ci met en vente une maison qui intéresse le couple Gul. « J'étais accompagnée de mon mari », raconte M^{me} Gul dans le reportage de France 2. Il [Hervé Bour] nous a dit : « Je suis désolé mais je ne peux pas

vous faire visiter la maison. » Est-elle déjà vendue ? « Non, mais la mairie (...) ne veut plus d'étrangers à Wasselonne », lui a expliqué l'agent. Devant la caméra de France 2, M. Bour confirme : « Ce n'est pas normal que je sois obligé de dire à cette personne : "Désolé, je ne peux pas vous vendre cette maison." (...) Si une municipalité a des opinions racistes ou xénophobes, qu'elle le dise haut et fort. »

« DIFFAMATION PUBLIQUE »

Le 16 février, M^{me} Gul se rend à la gendarmerie de Wasselonne et dépose une plainte contre X... pour « discrimination raciale ». Celle-ci, nous a indiqué un greffier, est transmise au parquet du tribunal de grande instance de Saverne le 7 mars. Une enquête préliminaire est ouverte le jour même et confiée au service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Strasbourg. M. Bour affirme avoir été entendu le 22 mai par les fonctionnaires du SRPJ dans le cadre de cette procédure. Le dossier est ensuite renvoyé vers le parquet du tribunal de grande instance de Saverne. Le 25 mai – jour de la diffusion du reportage sur France 2 –, il « repart » vers le SRPJ de Strasbourg pour « compléments d'enquête ». M. Ostermann est, à son tour, interrogé par les policiers, lundi 31 juillet, selon son avocat, M^e Germain Ostermann (le frère du maire).

L'élu se défend et contre-attaque. Le 7 juillet, il a porté plainte devant le tribunal de grande instance de Saverne, avec constitution de partie civile, pour « diffamation publique » contre France 2, contre M. Bour et contre X... Dans une lettre adressée au Monde, le 1^{er} août, son avocat indique que, sur les 352 ventes des cinq dernières années, pour lesquelles le droit de préemption a été offert à la ville, celle-ci « ne [l'a] exercé que pour neuf d'entre elles ». Il précise que « pour les sept candidats nationaux qui ont été écartés tout autant que pour les deux candidats étrangers », cette prérogative a été utilisée « dans l'intérêt général ». Enfin, ajoute-t-il, « pendant la même période, une quinzaine d'étrangers [ont acheté] des immeubles dont plusieurs au centre-ville, sans que la ville de Wasselonne n'exerce le droit de préemption ».

Cette mise au point n'a toutefois pas permis de lever tous les soupçons. Le 24 juillet, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a porté à son tour plainte contre X... avec constitution de partie civile pour « discrimination commise par des personnes dépositaires de l'autorité publique ». « Les éléments que nous avons rassemblés nous ont paru suffisamment probants », nous a indiqué M^e Charles Korman, vice-président de la Licra.

Bertrand Bissuel

Réserves dans la majorité « plurielle » sur l'épargne salariale

Le Parti communiste met l'accent sur les « aspects préoccupants » du texte de Laurent Fabius

LE PROJET de loi sur l'épargne salariale, adopté mardi 1^{er} août en conseil des ministres, continue à susciter des remous dans la majorité « plurielle ». Après les déclarations de Jean-Pierre Brard, maire (apparenté PCF) de Montreuil en Seine-Saint-Denis, selon lesquelles ce projet « semble n'être que la triste suite de la participation gaullienne, confinant les salariés aux aires productives des entreprises », le Parti communiste a officiellement réagi, mercredi 2 août, en mettant l'accent sur les « aspects préoccupants » du texte présenté par le ministre de l'économie Laurent Fabius, en particulier ceux portant sur la création d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) à long terme. « La sortie en rente que le gouvernement maintient dans son texte, malgré l'opposition de la quasi-totalité des syndicats, va permettre à ce dispositif de s'apparenter à un produit de retraite particulièrement proche des fonds de pension », estime Nadine Garcia, membre du collège exécutif du PCF, dans un communiqué. Comme la CGT, FO ou la CFE-

CGC, M^{me} Garcia s'élève à son tour contre les exonérations de cotisations sociales de l'épargne salariale qui « contribueront à ébranler le système de retraite par répartition et renforceront le Medef dans sa pression pour la mise en place de dispositifs de retraite par capitalisation ». Un tel dispositif, souligne-t-elle, « ne peut qu'encourager les entreprises à développer l'épargne salariale au détriment du salaire ».

Unedic : M. Cazes (CFE-CGC) craint « un blocage total »

Le président de la CFE-CGC, Jean-Louis Cazes, a affirmé, mercredi 2 août, craindre « un blocage total » sur l'assurance-chômage « au début du mois de septembre », estimant que l'échange de lettres entre les signataires de l'accord sur l'Unedic (Medef, CFDT, CFTC) et le gouvernement ne faisait « pas beaucoup avancer les choses ». Interrogé sur la menace des signataires de l'accord de quitter les organismes paritaires, M. Cazes a estimé que le « paritarisme n'est pas malade de cette crise, mais malade depuis un certain nombre d'années dans la mesure où les employeurs ne respectent plus l'esprit du paritarisme ». Le but du paritarisme est de préserver les « garanties collectives pour l'ensemble des salariés » et « je ne suis pas persuadé que la tendance actuelle du Medef soit de protéger ces garanties, et non pas d'individualiser au maximum, que ce soit le chômage ou les retraites », a-t-il affirmé.

Aussi réticents, les Verts, par la voix de leur porte-parole Stéphane Pocrain, estiment que ce projet répond à « une mauvaise politique », la question posée étant moins celle de l'épargne salariale que de la revalorisation des salaires. « En France, vu les résultats de la croissance, il y a place pour une autre politique, qui privilégie davantage le travail que le capital », observe le porte-parole du parti de Dominique Voynet, qui ap-

pelle le premier ministre, Lionel Jospin, à « sortir de l'ambiguïté ».

La Gauche socialiste, par la voix de Marie-Noëlle Lienemann, députée européenne, demande pour sa part le retrait pur et simple du projet de loi et l'ouverture d'un débat au sein du PS sur le sujet, en soulignant que l'« épargne salariale ne figurait ni dans le texte adopté par le PS lors du congrès de Brest, en novembre 1997, ni dans les propositions de Lionel Jospin pendant la campagne législative » de 1997.

Quant au Parti socialiste, il affichait, mercredi, une satisfaction discrète. Pour Bernard Soulage, secrétaire national aux questions économiques, ce projet de loi répond avant tout « de manière satisfaisante à la nécessité de favoriser l'accès à l'épargne salariale pour les six millions de salariés des PME-PMI qui en sont aujourd'hui privés ». Les mesures adoptées en conseil des ministres « marquent clairement le souci du gouvernement de s'écarter des projets de fonds de pension tant réclamés par l'opposition », affirme M. Soulage dans un communiqué.

Trois détenus se donnent la mort dans leur prison

TROIS DÉTENUS se sont donné la mort en prison, dans la nuit du mardi 1^{er} au mercredi 2 août. A Fleury-Mérogis (Essonne), un détenu, interpellé vendredi 28 juillet pour braquage, a été retrouvé pendu dans sa cellule. A Marseille, un jeune homme de trente-deux ans, condamné en avril à quatre ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, pour violences et dégradations, a mis fin à ses jours dans une cellule des Baumettes. A la maison d'arrêt de Luynes, près d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), un jeune homme de vingt-quatre ans, mis en examen pour violences en réunion, s'est pendu. Par ailleurs, Kamel Ben Salah, unique suspect incarcéré après l'assassinat de deux couples de Néerlandais à Monfort (Gers), a fait une quatrième tentative de suicide, mercredi 2 août, devant les magistrats de la cour d'appel d'Agen. Prenant la parole devant la chambre d'accusation chargée de se prononcer sur sa septième demande de mise en liberté, le prévenu a sorti une lame de rasoir dissimulée dans sa bouche et s'est tailladé la gorge. Il a été hospitalisé, et ses jours ne sont pas en danger.

■ ÉDUCATION : un rapport de l'éducation nationale s'inquiète de plusieurs dysfonctionnements dans les écoles Steiner, tels que l'absence de vaccination de nombreux enfants ou le non-respect de normes de sécurité, selon Le Parisien du 2 août. Les écoles Steiner s'inspirent de l'Anthroposophie, un mouvement cité dans le rapport parlementaire de 1999 sur l'argent des sectes.

■ ACCIDENT : un hélicoptère bombardier d'eau s'est écrasé, mercredi 2 août dans l'après-midi, sur le territoire de la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence). Le pilote, seul à bord, a été tué. L'appareil de la société privée Procoptair, basée à Mâcon (Saône-et-Loire), avait été envoyé dans une zone escarpée pour enrayer un départ de feu.

■ JUSTICE : la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par Pascal Hiblot contre l'arrêt de la chambre d'accusation le renvoyant devant la cour d'assises des Yvelines. Ce policier de quarante et un ans est auteur présumé du coup de feu mortel sur Youssef Khaïf, un Algérien de vingt-trois ans, lors d'un « rodéo » le 9 juin 1991 à Mantes-La-Jolie (Yvelines).

■ PRÉFET : le préfet du Bas-Rhin, Philippe Marland, a déclaré irrecevable, mercredi 2 août, une demande en annulation de la délibération du conseil municipal de Trimbach, qui avait donné le nom du général Marcel Bigeard à l'une de ses rues. A l'occasion de l'inauguration de la plaque, le 1^{er} juillet, le général Bigeard avait déclaré que, « face à ces tueurs », la torture était « un mal nécessaire » pendant la guerre d'Algérie. Des enseignants-chercheurs de l'université Marc-Bloch de Strasbourg avaient demandé au préfet d'annuler la décision municipale (Le Monde des 14 et 21 juillet).

■ CORSE : José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse, a rejeté, mercredi 2 août sur RTL, la proposition de Charles Pasqua, dans Le Figaro du même jour, de dissoudre l'Assemblée territoriale. Pour M. Rossi, « l'Assemblée de Corse fonctionne, les institutions ne sont pas bloquées ».

■ MUNICIPALITÉS : Guy Hascoët a annoncé, mercredi 2 août, qu'il renonçait à conduire la liste des Verts aux élections municipales de mars 2001 à Roubaix, dans le Nord. Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, ancien député de la circonscription de Roubaix-Lannoy, sera toutefois présent sur la liste.

DISPARITIONS

René Favaloro

Un pionnier de la chirurgie du cœur

AVEC LA MORT, survenue le 30 juillet à Buenos Aires (Argentine), du docteur René Favaloro, la chirurgie cardiaque perd l'un de ceux qui, avec la mise au point de la technique du pontage aorto-coronarien, avaient fourni une contribution majeure aux progrès de cette discipline et permis ainsi de prolonger la vie de centaines de milliers de patients.

Né le 14 juillet 1923 à La Plata, René Favaloro fait ses études dans l'université de cette ville où il devient docteur en médecine en 1949. Il expliquera plus tard qu'il souhaitait se spécialiser en chirurgie thoracique mais que le climat politique de l'époque l'a contraint à exercer la médecine générale.

Il s'exile alors à Jacinto Arauz, petite ville située au sud-est de la province de la Pampa. Il reste là une dizaine d'années durant lesquelles, dans un contexte matériel très difficile, il œuvre pour améliorer l'organisation du système sanitaire.

A la fin des années 50, on commence, avec la mise au point des premières techniques de circulation sanguine extracorporelle, à réaliser des opérations à cœur ouvert, et le docteur Favaloro entend bien ne pas rester étranger à cette aventure naissante. En 1962, il quitte l'Argentine pour les Etats-Unis et la Cleveland Clinic, l'un des centres les plus prestigieux au monde dans le domaine de la chirurgie cardiaque. Il se distingue alors vite

par son énergie, son dynamisme et sa créativité. C'est dans ce centre qu'il met au point, à la fin des années 60, la technique du pontage aorto-coronarien.

Cette technique consiste, schématiquement, à organiser une dérivation de la circulation sanguine entre l'artère aorte et une ou plusieurs artères coronaires afin de rétablir une vascularisation de qualité au sein du muscle cardiaque chez des personnes ayant souffert – ou risquant de souffrir – d'un infarctus.

NOUVEAU GESTE CHIRURGICAL

C'est sans aucun doute grâce aux progrès réalisés dans la radiographie des artères coronaires (ou coronarographie), qui permet de visualiser les lésions obstructives, que le docteur Favaloro eut l'idée de proposer ce nouveau geste chirurgical. « *Quelques tentatives avaient pu, ici ou là, être effectuées auparavant mais la vérité impose de dire que c'est bien à René Favaloro que l'on doit d'avoir élevé le pontage aorto-coronarien au rang de thérapeutique chirurgicale*, explique le professeur Alain Carpentier (Hôpital européen Georges-Pompidou, Paris).

C'est lui en effet qui a précisé les indications et standardisé cette méthode qui représente désormais aux Etats-Unis 70 % de l'activité de chirurgie cardiaque. Les améliorations qui, par la suite, ont pu être apportées n'auraient pas vu le jour sans le travail de ce pionnier. »

Au total le docteur Favaloro

devait réaliser environ 13 000 pontages et former 400 spécialistes de cardiologie et de chirurgie cardiaque.

En 1971, il regagne l'Argentine où il souhaite créer un centre de chirurgie cardiaque équivalent à celui de Cleveland, réunissant des activités de soins, de recherche et d'enseignement et dont le rayonnement s'étendrait à toute l'Amérique latine. Son rêve se concrétise, en 1992, avec la création de l'Institut de cardiologie et de chirurgie cardiaque de la Fondation Favaloro. Membre actif de très nombreuses sociétés savantes, auteur de plus de 300 publications spécialisées et de plusieurs ouvrages destinés au grand public, le docteur Favaloro avait reçu plusieurs distinctions scientifiques de prestige.

Il reste à savoir si l'on parviendra à élucider les circonstances de la disparition de celui qui a été retrouvé mort à son domicile, une balle dans le thorax.

Pour le ministre argentin de la santé, René Favaloro se serait suicidé à cause, peut-être, des difficultés financières auxquelles était confrontée sa Fondation ; une hypothèse qui ne convainc nullement ceux qui l'avaient rencontré, il y a quelques semaines à Paris, lors d'un colloque organisé par le professeur Carpentier pour célébrer le cinquantenaire de cette discipline en pleine expansion qu'est la chirurgie du cœur.

Jean-Yves Nau

NOMINATIONS

AGRICULTURE

Marion Guillou, directrice générale de l'alimentation, a été nommée, lors du conseil des ministres du mardi 1^{er} août, directrice générale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ; Catherine Geslain-Laneelle, ingénieure du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommée directrice générale de l'alimentation.

[Née le 19 septembre 1954 à Marseille, ancienne élève de Polytechnique, Marion Guillou est docteur en physico-chimie des bio-transformations et ingénieure du génie rural, des eaux et forêts. Conseillère technique au cabinet de Pierre Méhaignerie au ministère de l'Agriculture (1980-1981), elle a été en poste dans la Manche, dans les Pays de la Loire à la direction générale de l'alimentation et à l'INRA. Attachée agricole à

Londres (1993-1996), elle était depuis novembre 1996 directrice générale de l'alimentation au ministère de l'Agriculture et de la pêche.]

[Née le 23 mars 1963 à Toulouse, Catherine Geslain-Laneelle est ingénieure agronome et ingénieure du génie rural, des eaux et des forêts. Elle a été en poste à la direction générale de l'alimentation (1987-1990), à la direction générale des industries de la Commission européenne (1991-1996), puis à la direction de la production et des échanges au ministère de l'Agriculture et de la pêche (1996-1997). Conseillère technique, chargée des productions animales et de l'environnement, au cabinet de Louis Le Penec, puis au cabinet de Jean Glavany (1997-1998), elle était depuis juillet 1999 sous-directrice des échanges internationaux à la direction des politiques économique et internationale, qui s'est substituée à la direction de la production et des échanges.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 2 août sont publiés :

● **Elysée** : un arrêté portant nomination à la présidence de la République ; Roch-Olivier Maistre succède à Christine Albanel comme conseiller pour l'éducation et la culture et Hélène Perroud est nommée chargée de mission.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention internationale contre la prise d'otages, faite à New York le 17 décembre 1979 ; un décret portant publication de l'accord entre la France et le Japon relatif

au visa « vacances-travail », signé à Paris le 8 janvier 1999.

Au *Journal officiel* du jeudi 3 août sont publiés :

● **Référendum** : un décret étendant certaines dispositions pénales du code électoral aux opérations de référendum.

● **Ville nouvelle** : un décret portant achèvement des opérations de construction et d'aménagement de l'agglomération nouvelle du Vaudreuil.

● **Fonction publique** : un décret modificatif relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Miren ARAMBOUROU-MÉLÈSE

partage avec Lucien MÉLÈSE, son époux, la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille,

Maëva, Miren, Evangelina,

le 29 juillet 2000,

au foyer de Christophe et Ana-Cristina MILLIÈS-LACROIX.

Mariages

Alexandre, Corentin et Anne-Laure MALE

sont heureux de faire part du mariage de leur père,

Bruno MALE avec M^{lle} Emmanuelle SURBIER,

le 5 août 2000, à Quarré-les-Tombes (Yonne).

Manuèle PENNERA et Hubert ROYER

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 5 août 2000, à la mairie du 17^e, à Paris.

3, rue Théodore-de-Banville, 75017 Paris.

Anniversaires de mariage

– Des étudiants, lieu occitan, Mains se joignant. Passent deux ans, Nous mariant. Puis quarante ans = 20 D'émervillement. Et quatre enfants, Huit devenant, neuf engendrant. Et maintenant ?... Bien plus qu'antan !

Décès

– La famille, Et les amis de

Daniel DUROSAY,

ont l'immense tristesse de faire part de son décès, survenu subitement le 26 juillet 2000, dans le courant de sa soixante-deuxième année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le mercredi 2 août, au cimetière du Père-Lachaise, où il a été inhumé.

– Guy et Michelle Haziza, Serge Haziza et Génia Golendorff, Michelle et Frédéric Lenne, Michael et Stéphanie Haziza, Deborah et Laurent Haziza, Johanna et Loïse Lenne, ses enfants et petits-enfants, Toute la famille et les proches, ont la douleur d'annoncer le décès de

Rose HAZIZA, née EL KOUBI,

survenu le 1^{er} août 2000, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin, le jeudi 3 août.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

René Maklouf HAZIZA,

décédé en août 1976.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue Kléber, 93100 Montreuil-sous-Bois.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre LEBAR, croix de guerre 1939-1945, rosette de la Résistance,

survenu le 26 juillet 2000.

De la part de M^{me} Robert Blum, née Simone Lebar, sa sœur, M. Jacques Lebar, son frère, M. et M^{me} Gérard Blum, ses neveu et nièce, La famille Planquette, M. et M^{me} L. Balajée.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

M. Jacques Lebar, 113, boulevard Bineau, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– A

Jehan-Claude LOT,

décédé le 29 juillet 2000.

Cinquante-deux années d'amitié. Et aux siens.

Bernard.

– Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Les membres du Conseil, Et l'ensemble du personnel, ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Guy MAZAUD, secrétaire du collège, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 31 juillet 2000, dans sa cinquante-cinquième année.

Guy Mazaud était entré à la Haute Autorité de l'audiovisuel en 1982.

Il était devenu secrétaire du collège en 1990.

– M^{me} Arlette Cupfer-Reingwitz, son épouse,

M^{me} Evelyn Reingwitz-Cayeux, sa fille, Alexandra Cayeux-Reingwitz, sa petite-fille, M^{me} Lucienne Reingwitz, sa belle-sœur, ont la douleur de faire part du décès de

M. Max REINGWITZ,

survenu le 28 juillet 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

124, rue Ordener, 75018 Paris.

Remerciements

– Hauterive, août 2000.

La famille de

M. Gérard F. BAUER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ont pris part à son deuil.

– L'ambassade de la République fédérale d'Allemagne en France remercie tous ceux et toutes celles, officiels, secouristes, ou anonymes en tous lieux de France, qui, de près ou de loin, ont apporté leur concours ou ont témoigné leur sympathie à l'égard des victimes de la catastrophe du Concorde et de leurs familles.

Peter Hartmann, Ambassadeur d'Allemagne.

– Antoine Pecquet, Et la famille Bathellier remercient tous ceux qui se sont manifestés à eux lors du décès de

Colette PECQUET,

survenu le 19 juillet 2000.

Anniversaires de décès

– Le 6 août 1999,

Claude

nous quittait.

Un an après, ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Ils pourront aussi témoigner en l'église Sainte-Thérèse, 15, boulevard du Maréchal-Juin, à Béziers, le dimanche 6 août 2000, à 10 heures.

Yvette CONRY, 4 août 1992.

Souvenir vivant.

Michel DAUREIL

est mort il y a un an.

A sa mémoire, Ses proches, le réseau, le cercle et l'équipe de la Flamboyance.

– Il y a un an, le 4 août 1999,

Nicole GEORGANDELIS, née CARRERE,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une belle pensée pour cette épouse, cette mère qui manque tant à ses proches.

Communications diverses

– Doctorante recherche cours donnés par G. Deleuze aux lycées d'Amiens, Orléans, Louis-le-Grand (1948-1957) et à la faculté de Lyon (1964-1969).

Merci d'adresser les réponses à :

M^{me} Sarkissian, 3, rue des Bouchers, 77300 Fontainebleau.

Soutenances de thèse

– Le 14 juin 2000, M. Yves Quiquerez a soutenu sa thèse de doctorat en science politique : **Les partis politiques et la démocratie en République dominicaine 1961-1999**, à l'université Antilles-Guyane. Le jury, présidé par M. Michel Louis Martin, IEP Toulouse, lui a décerné la mention Très Honorable.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS
120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 €
FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Pour vos vacances, abonnez-vous au Monde de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

RECEVEZ LE MONDE
SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.**

• Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
• Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.

• Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrants hors du commun.
• Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous !

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96 ^F (14,64 €)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139 ^F (21,19 €)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173 ^F (26,37 €)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378 ^F (57,63 €)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562 ^F (85,68 €)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980 ^F (301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Votre règlement :

Chèque joint à l'ordre du *Monde*

Carte bancaire N° :

Expire le :

Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195^F prix au numéro

** Offre valable jusqu'au 15/09/2000, en France

métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

OFFRE SPÉCIALE
VACANCES
1 mois
d'abonnement
173^F*

Le quotidien QUI SORT
du quotidien.

RÉGIONS

L'ENVERS DU DÉCOR - 9

Les soucis de billetterie des châtelains du Val de Loire

A l'ombre de Chambord ou de Cheverny, les « petits » châteaux souffrent de la désaffection du public. Or, sans recettes, difficile d'entretenir ces belles demeures historiques et de lancer des animations pour attirer le touriste

ORLÉANS

de notre correspondant régional
Guide au château de Beaugard (Loir-et-Cher), Christophe, étudiant en histoire, interrompt ses explications : deux hirondelles intrépides, profitant de l'ouverture d'une fenêtre, batifolent dans la « galerie des Illustres ». Un chef-d'œuvre insolite, cette galerie, le morceau de bravoure du château, trois cent vingt-sept portraits accrochés au mur, avec au sol un pavage de carreaux de Delft représentant une armée en marche. Ce n'est pas un banal accrochage de tableaux de famille mais une entreprise de communication politique. Les châteaux de la Loire, et pas seulement Versailles, servaient à glorifier la monarchie.

Avec trente mille visiteurs, Beaugard est un petit château de la Loire. Rien à voir avec Chambord et Cheverny, qui, à quelques minutes de là, avalent des centaines de milliers de touristes. La comtesse Alain du Pavillon, dont la famille possède Beaugard depuis plus de soixante-quinze ans, prend cette suprématie avec philosophie : « Les grands châteaux écrasent un peu les petits. Je comprends très bien qu'on aille d'abord les visiter, et ensuite Beaugard si on a le temps. » La plupart des châtelains aujourd'hui ont néanmoins les yeux fixés sur leur billetterie. Depuis une dizaine d'années, les châteaux de la Loire

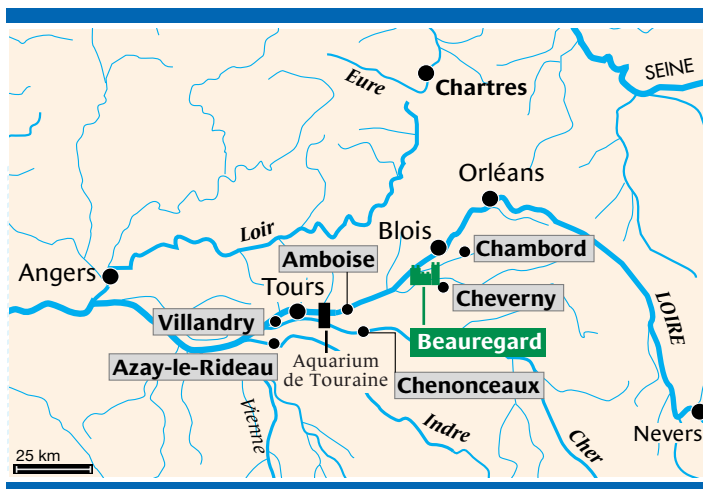


souffrent d'une désaffection continue.

Il y a de multiples raisons à cette érosion. L'offre touristique s'est diversifiée. Le public s'est jeté notamment sur les parcs d'attractions, qui se sont installés - à dessin - près des châteaux, comme l'Aquarium de Touraine, le Labyrinthus, et surtout les « Mini-Châteaux ». Les tours-opérateurs, qui font aussi la loi, vendent plus volontiers Disneyland que le Val de Loire. Et puis il y a cette impression de monotonie que dégagent ces belles demeures. Le visiteur reçoit une image architecturale qu'il perçoit identique. Bien sûr, le gardien en casquette, agitant ses clés, a disparu, mais le discours historique trop souvent anecdotique finit par lasser. C'est ainsi que le visiteur serait « fatigué » des châteaux.

« LE GÂTEAU SE DIVISE »

Pour parer à cette usure, bien des propriétaires se sont mués en « animateurs ». « Les responsables du tourisme nous parlent d'animations. Celles-ci ne sont possibles que dans les grands châteaux qui ont de l'argent. Nous ne sommes pas suffisamment visités pour amortir une animation. Tout ce que nous pouvons faire, c'est entretenir », poursuit la comtesse du Pavillon. Le paysagiste Gilles Clément a créé un jardin



dans le parc, s'inspirant de la galerie des portraits. Selon sa propriétaire, Beaugard est « très déficitaire ». Les recettes des entrées, quelques locations dans le domaine, permettent uniquement d'« éponger une partie des dépenses ». Seules subventions : celles de l'Etat pour la restauration des « Illustres ». La région Centre (en dehors d'une aide à la création pour le jardin de Gilles Clément), et le département du Loir-et-Cher ne donnent rien. Mais la comtesse n'est pas revendicative. « Il y a de plus en plus de monuments inscrits.

Les communes pour leurs églises sont en concurrence avec nous. Le gâteau se divise. C'est normal. » La législation, donnant la possibilité de faire des travaux avec des déductions fiscales, est finalement, selon la comtesse, « meilleure que dans d'autres pays ».

Les châtelains hésitent à devenir chefs d'entreprise, par peur de profaner le patrimoine. La face-à-face avec le public est aussi trop brutale. Jouer « à l'aristo », comme une bête de cirque, passe mal. « On ne peut pas s'en sortir sans gérer comme un professionnel. Mais tous

les propriétaires ne sont pas capables de devenir des « pros » du tourisme », explique Henri Carvallo, le « patron » de Villandry (Indre-et-Loire). Son arrière-grand-père, simple paysan venu d'Estrémadure, a acquis le château en 1906. Lui-même a abandonné son emploi d'ingénieur pour s'installer sur place. « Le tourisme, c'est le seul moyen d'entretenir le château », ajoute-t-il.

TAXES ET SUBVENTIONS

La SCI (société centrale d'investissement) de Villandry, dont il est le gérant, emploie une vingtaine de personnes et dégage un chiffre d'affaires de 13 millions de francs (1,98 million d'euros). Les excédents des recettes sont réinvestis sans cesse dans les travaux (70 millions de francs depuis 1980), dont certains sont subventionnés par le ministère de la culture. L'équivalent de la subvention est reversé en gros sous forme de taxes. Villandry, qui a su anticiper la mode des jardins, est un des rares monuments à ne pas être touchés par le « spleen » des visiteurs.

Les châteaux appartenant à l'Etat, à des collectivités ou des fondations, en dehors de Chambord ou de Blois, n'échappent pas à la morosité. Depuis son arrivée, il y a six ans, à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), après avoir assuré la conser-

vation de Chambord, Claudine Lagoutte observe les courbes de fréquentation de son édifice sans se « culpabiliser ». « Azay autrefois était surfréquenté. Il fallait faire rentrer tout le monde. L'éclairage n'existait pas, on fermait quand il ne faisait plus clair, mais tout le monde partait content », dit-elle.

OBSESSION DES CONSERVATEURS

Dans les années 70, Azay, comme tous les châteaux de la Loire, « singeait » Versailles, on reconstituait la chambre du roi. Le ton des tentures et des tissus était l'obsession des conservateurs. Changement de cap sous le « règne » de Claudine Lagoutte, qui a troqué depuis une circulaire de 1995 son titre de conservateur contre celui d'« administrateur de monument ». Le parc a été dégagé et permet à nouveau de regarder le château sur sa pièce d'eau. Le spectacle nocturne des « Imaginaires » a revigoré la visite. « L'administration nous dit à présent que nous sommes des chefs d'établissement. Mais je ne pense pas que l'on fasse beaucoup de recettes avec les châteaux de la Loire. »

Azay, géré par la Caisse des monuments historiques, génère environ 15 millions de francs de chiffre d'affaires, emploie une cinquantaine de personnes en pleine saison. La commune cherche à tirer parti du magot. « La mairie demande régulièrement un reversement des droits d'entrée, elle estime qu'elle a des charges pour aménager des parkings », note Claudine Lagoutte. D'un château à l'autre, on s'observe. « Il y a une concurrence terrible. Tout le monde soigne la clientèle de groupe, c'est celle qui rapporte. Moi, je ne souhaite pas plus de visiteurs, mais plus de nouveaux. Avant, nos châteaux étaient des enclos à touristes. C'était le monde des touristes contre celui de la culture. Il faut sortir de ce schéma. Lorsqu'on se réapproprie ces monuments en faisant appel à l'art, au sens, cela marche très bien », affirme-t-elle.

Puis elle confie : « Je n'attends pas du château qu'il m'enrichisse. Pour nous, il s'agit d'abord d'une maison de famille. Ce n'est pas une question de gloire. Le jour où nous ne pourrions plus y habiter de façon normale pour en faire une entreprise, je ne crois pas que nous gardions Beaugard. »

Régis Guyotat

Prochain article :
Les puces de Clignancourt

Marie-Hélène Doré, guide bénévole qui a répondu à l'appel de Chartres

ORLÉANS

de notre correspondant régional

Parmi tous les métiers qui gravitent autour de la cathédrale de Chartres, celui de guide tient le haut du pavé. Pour Marie-Hélène Doré, parler de « métier » serait presque une offense. « Guider » à Chartres ne peut être qu'une « mission », venue après un « appel ». Femme de médecin, lassée de répondre aux coups de sonnette de la clientèle, elle est entrée un jour, en 1981, dans la cathédrale pour « donner un coup de main » à une amie. Pour elle aujourd'hui, pas de doute, c'était le « signe ». Depuis, cette tonique dame aux cheveux doucement grisonnants se consacre bénévolement au monument, toujours avec une égale « envie de faire partager aux autres ce qu'on éprouve et de transmettre le sens de ces images merveilleuses ».

Le célèbre édifice « mange » environ 30 % des crédits alloués par les Monuments historiques à la région Centre. L'Eglise et l'Etat se partagent la gestion,

dans un esprit de « bonne coopération ». A l'Etat, par exemple, la gestion des visites des parties hautes ; au diocèse les visites « terrestres » à l'intérieur du monument. Quarante personnes constituent le service diocésain des visites, dont la grande majorité est bénévole ; parmi elles, une petite vingtaine de guides, comme Marie-Hélène Doré, communiant chacun à leur façon avec le monument. Le plus souvent, la formation se fait avec les guides plus anciens ou avec des conférenciers. On apprend sur le tas, le dos appuyé à un pilier, et des jumelles pour comprendre les vitraux.

LE TEMPS SANS RUPTURE

15 heures. Marie-Hélène Doré gravit quatre à quatre les marches du portail sud à la recherche de son groupe. « Ici, on acquiert vite des qualités d'enseignant », dit-elle. Moment de trac avant d'entrer en scène. « Faire une visite m'intimide toujours autant. C'est une responsabilité. J'ai quelque chose de grave à dire, un message, et

mon angoisse est de le dire bien. Nous sommes des intermédiaires avec le public. Le niveau d'écoute est très difficile à gérer. Si je loupe ce rendez-vous, j'aurai failli à ma mission. »

Marie-Hélène Doré « tâte » son groupe - réduit aujourd'hui - par quelques questions. Il y a là un jeune couple très attentif de Canadiens, lui est ingénieur ; et un autre, plus âgé, de Lausanne, elle est enseignante en histoire. La cathédrale, à une heure de Paris, est une escapade idéale pour les touristes étrangers. A grandes enjambées dans la nef, Malcolm Miller tire une « cordée » d'une cinquantaine de sujets anglo-saxons. Cet Anglais, installé à Chartres, est une autre « vedette » de la visite de la cathédrale, et son visage est aussi concentré que celui de Talma avant qu'il ne déclame.

Problème épineux entre les groupes : les voix ne doivent pas interférer. Marie-Hélène Doré protège ses « ouailles » en les faisant asseoir dans le transept face à

l'éclatante rose nord. Les constructeurs de Chartres ne pensaient pas qu'à la gloire de Dieu mais aussi à l'éducation des foules. Les cathédrales sont des « livres de lecture » idéaux. Et à Chartres, une des rares à ne pas avoir été détruites, le « texte » est intact.

16 h 45. « Si, à la fin de la visite, j'entends quelqu'un dire "je vais ouvrir ma Bible", quelle satisfaction ! », commente Marie-Hélène Doré, qui décompresse en buvant un jus de fruit que lui sert Dominique de Courcel, à la maison diocésaine. Toutes deux affirment : « Chartres s'adresse autant aux gens cultivés qu'à ceux qui ne le sont pas. C'est un lieu tellement humain qu'il efface les différences sociales. La cathédrale a une force particulière qui vient de son unité architecturale et aussi du fait qu'elle traverse le temps sans rupture. » En somme, Chartres montre aux humains comment on doit bâtir sa vie.

R. Gt

LISEZ...

LES SÉRIES DU MONDE :
RÉCITS, GRANDS REPORTAGES,
VOYAGES, NOUVELLES INÉDITES
DE « SÉRIE NOIRE ».


tout.lemonde.fr

LES légendes mentent parfois : l'Irlande n'est pas toujours belle. Au sud-ouest de Dublin, le Curragh s'ennuie sous un ciel plombé. De l'herbe, encore de l'herbe, peuplée de moutons sales, tachés de bleu. Ni colline ni hallier, point de beaux arbres ou de torrents à truites. C'est plat, triste comme une Beauce sans blé. Même les maisons sont grises, dépourvues des rondeurs, des couleurs pastel, des portes peintes qui font, ailleurs, le charme du moindre village. Jadis, le Curragh était un champ de bataille où les troupes du féroce Cromwell écrasèrent les paysans irlandais. Il lui en reste comme un goût de massacre, une odeur de désolation, et une base militaire qui se partage la plaine avec le champ de courses. Car si les hommes s'y étripent, les chevaux, eux, profitent de l'herbe grasse, de l'horizon sans fin et de l'eau chargée de calcium du lieu. C'est la vraie richesse et la principale activité de Kildare, planté comme un clou sur une planche au bord de cette morne prairie.

Depuis la nuit des temps, on y élève des étalons. En 1212 déjà, les chevaliers de l'ordre de Malte avaient construit à Tully, petit bourg voisin, une abbaye où ils engraisaient leurs chevaux de guerre. Aujourd'hui, Tully abrite les haras nationaux irlandais, un musée du cheval, l'école de formation des jockeys, et... un jardin japonais ! Oui, un jardin japonais, au cœur de l'Irlande rurale, berceau du pur-sang et de la Guinness ! Et pas n'importe lequel. Tully est un vrai jardin, symbolique et précieux, nippon jusqu'au bout des feuilles, construit au début du siècle dans les meilleures traditions par un maître japonais ; un jardin peuplé d'espèces rares, d'arbres nains pluricentennaires, vrais trésors vivants, de statues, de lanternes de pierre et même d'une authentique maison de thé, tous importés à grands frais de leur pays d'origine. Le plus grand, le plus beau, le plus célèbre jardin japonais d'Europe, et même, peut-être, du monde occidental !

Ce jardin, comme les haras, est l'œuvre d'un même homme, éleveur passionné devenu mythique dans le milieu des courses, un original comme seule l'Angleterre sait en produire de loin en loin. Pourquoi s'est-il mêlé d'apprivoiser la nature ? Nul n'en sait rien. C'est le premier mystère d'une histoire qui en compte beaucoup.

Le colonel William Hall-Walker, né le jour de Noël 1856 en Ecosse, était le troisième fils d'une riche famille de brasseurs, depuis toujours entiché de sports, de plein air et d'équitation. Après une jeunesse dorée entre chasse à courre, polo et yachting, « Willie » fait carrière dans l'armée des Indes. Puis, devenu colonel, il revient à Londres, épouse une descendante de Richard Sheridan et entre à la Chambre des communes. En 1900, il décide de se lancer dans l'élevage et, pour mettre en pratique ses théories, achète en Irlande un immense domaine dont il fait ses haras. Excentrique, autocrate, arrogant, le colonel professe une croyance naïve dans l'astrologie et sélectionne ses poulains en fonction de leur horoscope de naissance. A Tully, chaque stalle possède encore une lucarne ouverte sur le ciel...

Ses méthodes s'avèrent efficaces puisque en dix ans, de 1904 à 1914, les haras de Tully produisent sept vainqueurs de grands prix, dont le célèbre Minoru, prêté au roi Edouard VII et vainqueur du Derby d'Epsom en 1909. Pourtant en 1915, à l'étonnement général, le colonel abandonne l'élevage, fait don de ses haras à la Couronne et revient à Londres, où, en 1919, il est fait Lord et baron Wavertree. Le domaine, désormais propriété de l'Etat britannique, abrite les haras nationaux, avant de revenir en 1944 à la jeune République d'Irlande, qui reprend le flambeau et l'œuvre au public.

En 1906, Willie a fait construire à grands frais un magnifique jardin japonais, qu'on dit à l'époque second dans le monde, après celui de l'empereur. Quelle mouche a piqué l'héritier prodigue au sommet de sa gloire hippique ? A-t-il visité le pays du Soleil-Levant, ouvert depuis 1853 aux échanges avec l'Occident ? Est-ce lubie ou superstition ? Au Japon, le jardin, voué au plaisir des yeux et à la méditation, est censé apporter santé et prospérité à la maison qu'il entoure. En l'occurrence aux écuries. Willie, despote irrationnel et fantasque, féru de philosophie orientale, a-t-il voulu ajouter à l'influence des astres celle, bénéfique, des anciennes divinités shintoïstes ?



Les mystères de Tully



Au cœur de l'Irlande rurale, un richissime excentrique a fait construire le plus grand jardin japonais d'Europe. Pourquoi ? C'est la première énigme d'une histoire qui en compte beaucoup

Il n'épargne pas les moyens. Pour superviser la création du jardin qu'il a lui-même conçu et qui symbolise la vie d'un homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, il installe à Tully, dans une confortable villa à deux étages, un maître japonais, Tassa Eida, et toute sa famille. Quarante hommes sont mobilisés, lesquels, sous la houlette de M. Eida, transporteront pendant cinq ans des tonnes de rochers, de terre de bruyère et de grands arbres pour transformer le marécage en élégant jardin de thé animé de collines, d'une rivière, de chutes d'eau, de grottes et de sentiers encaissés. Puis le colonel affrète un navire afin d'importer les coûteuses bagatelles dont aucun jardin japonais ne sait alors se passer : les plantes rares, les statues anciennes, les lampes de pierre, le pont de bois rouge, la maison de thé, les bonsaïs centenaires, etc. Qui était le maître d'œuvre ? Une photo d'époque montre un petit homme brun élégant, souriant sous une casquette trop grande, un peu perdu parmi sa troupe de gaillards irlandais.

TASSA EIDA était japonais. Et il savait faire des jardins. Ce sont les seules certitudes. Le reste est un mystère. Tout aussi impénétrable que le précédent. Tassa est mort en 1912 avant de pouvoir regagner son pays natal. Sa famille, ruinée, est restée en Grande-Bretagne. Jusqu'en 1988, on avait perdu sa trace. Il a fallu le hasard d'un voyage en Irlande pour que Brian Eida, petit-fils de Tassa, ingénieur quinquagénaire habitant

le Kent, se fasse connaître et lève une partie du voile. Une toute petite partie, car Brian pas plus que sa mère ou ses frères n'ont gardé de lien avec leur lointaine famille et, mis à part quelques photos ou de rares documents, ils ignorent à peu près tout de leur talentueux aïeul.

« C'est très frustrant », dit-il en haussant les épaules, mais cela s'explique très bien. Sa grand-mère, anglaise bon teint aigrie par le veuvage et la ruine, n'était guère bavard, non plus que son père, Minoru – dont le colonel Hall-Walker s'était entiché au point de baptiser de son nom son poulain favori. Et, dans les années 40, l'origine nipponne n'était pas bien portée en Grande-Bretagne : Brian est né en 1941, l'année de Pearl Harbour...

D'où venait Tassa Eida ? De qui avait-il appris l'art du jardin, véritable institution au Japon ? Était-il un vrai maître ? Avant de se consacrer à Tully, il vendait des antiquités orientales à Piccadilly, où il avait débarqué en 1890. Il s'y était marié et apparemment y avait fait fortune. La mise aux enchères de ses biens en 1912 signale un tableau de Turner... Comment le colonel l'avait-il choisi et convaincu d'abandonner son fructueux commerce ? Avait-il réalisé d'autres jardins avant Tully ? On le soupçonne, mais on ne sait pas où... Reste un chef-d'œuvre, incongru, unique, harmonieux mélange de civilisations et parfait témoignage d'une époque. Car les Japonais de l'ère Meiji étaient tout aussi fascinés par l'Occident que les Occidentaux

étaient par leurs moeurs « exotiques ». Sous l'influence, notamment, des Britanniques, ils avaient peu à peu modifié leurs conceptions horticoles, remplaçant la mousse par du gazon et introduisant çà et là des fleurs, des couleurs dans un univers à l'origine strictement réservé aux pierres, aux cours d'eau, aux montagnes, aux arbres.

Tully est la vivante illustration de ce mélange auquel les mystères qui l'entourent donnent un charme étrange, teinté de mysticisme. Quit-

Le jardin est un voyage initiatique, une énigme en soi, un rébus dont la solution serait : « Le chemin d'une âme. » Chaque plante, chaque éminence, le moindre galet a été posé avec soin pour évoquer un épisode de la vie d'un homme

tant la prairie, on est d'entrée happé par un autre univers, austère, abscons, où tout est symbole et nous échappe, faute de clé. A la « porte de l'oubli », qui garde le domaine, un curieux pin d'Ecosse au tronc torturé domine un petit monticule rocheux. Le pin, dit-on, symbolise longue vie et prospérité. Il nous accueille donc, comme les fragiles érables rose et vert et le petit parterre sableux au bord duquel on a planté un panneau très britannique : « Pas d'ordures, please »,

assorti d'une maxime dont on ne sait d'où elle vient : « *La beauté meurt où gisent les ordures* »... Passé un pavillon moderne où les groupes font la queue – 140 000 visiteurs par an ! –, avant de se gorger de biscuits et de thé, commence le vrai parcours. Dans une puissante odeur de cyprès, on chemine d'abord entre troncs moussus, topiaires et petits arbustes délicats, dans un fouillis de feuilles d'où émergent çà et là quelques corolles jaunes ou bleues. Un myosotis tache une fougère inconnue. On repère un savonnier, une cytise.

Le jardin de Tully est un voyage initiatique, une énigme en soi, un rébus dont la solution serait : « Le chemin d'une âme ». Chaque plante, chaque éminence, le moindre galet a été posé avec soin pour évoquer un épisode de la vie d'un homme. Bien malin qui sait tous les déchiffrer.

Le béotien ne saisit que l'essentiel, et à gros traits : la grotte de la naissance, douillettement nichée dans la mousse, le tunnel de l'enfance, austère et sombre, simplement

du célibat, le plus dur, n'a d'autre décor que quelques topiaires, mais il mène tout droit au puits de la sagesse. Enfin la voie médiane, celle du mariage, une fois franchis deux petits ponts de pierre, mène tout droit au sentier enchanté de la lune de miel, bordé de cerisiers – symboles du désir lorsqu'ils sont en fleurs.

On escalade de la même façon la colline de l'ambition, piquée de giroflées, de bruyères et de sauges, d'où l'on domine tout le parcours – c'est-à-dire la vie passée – avant de s'égarer sur la presqu'île de la déception, entièrement couverte de glycine rampant sur une pergola, qui se termine, bien entendu, en cul-de-sac. Il faut passer une cascade – la vie qui coule – flanquée de dragons de pierre pour gagner la maison de thé. De là on contemple la pelouse de la sérénité, simplement ornée de quelques vénérables bonsaïs en pots, qui accompagnent la vieillesse jusqu'au dernier monticule, celui du deuil, veillé par un cèdre centenaire.

PENSIF, on revient vers la petite maison de thé. Élégante et sobre, avec ses traverses en bois noir, ses panneaux coulissants, elle est placée au centre du jardin, mais il faut s'y reposer pour s'en apercevoir, tant les reliefs sont trompeurs, les chemins sinueux, l'illusion parfaite. L'espace n'est pas très grand, deux hectares et demi environ, pourtant il paraît immense, ou du moins le paraîtrait si les visiteurs ne se pressaient dans ses moindres recoins. On rêve de calme et de paix. Un instant, juste un instant, pour saisir l'âme du lieu ! Une brise effleure l'étang, fait trembler les feuilles délicates des érables. Ce jardin n'est pas fait pour la foule, les groupes, les écoliers en casquette. C'est le jardin d'un homme seul, épris de silence et de méditation.

Un homme qui cherchait la sérénité, mais ne l'a pas trouvée, empêtré dans les honneurs et le tourbillon de la vie. Il est reparti, à tout laissé à d'autres. Reste un jardin beau mais étrange, un peu frustrant, comme un rêve inassouvi...

Véronique Maurus
Photo Sarah Moon

★ *Les Jardins*, de Michel Baridon, coll. « Bouquins », éd. Robert Laffont, 1 240 p., 189 F.

Prochain article :
Le domaine enchanté de Beth

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du concepteur de logiciels allemand Micrologica, négociée sur le nouveau marché de Francfort, a fait un bond, mercredi 2 août, de près de 16 %, atteignant 12,65 euros, grâce à un important contrat obtenu auprès d'une entreprise allemande du bâtiment.

britannique a refusé de commenter l'information d'un quotidien italien selon laquelle il s'apprêterait à vendre Infostada, l'opérateur de téléphonie fixe, à Deutsche Telekom.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Chimie and Conglomérats.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Chimie and Conglomérats.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Chimie and Conglomérats.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Automobile and Banques.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/08. Includes sub-sections for Chimie and Conglomérats.

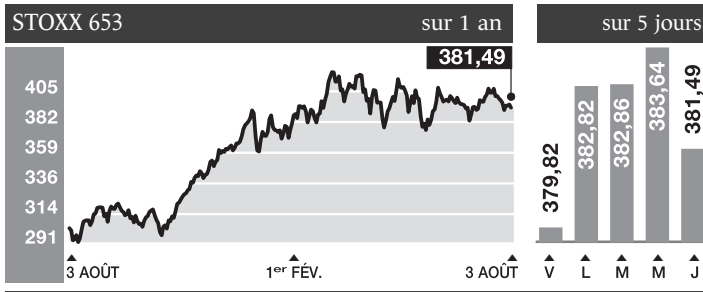


Table listing various companies and their stock prices, including DT.LUFTHANSA N, ELECTROLUX-B, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALIMENTATION ET BOISSON, PHARMACIE, BIENS D'EQUIPEMENT.

Sortir. LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE : CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS, MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE. Includes website URL sortir.lemonde.fr

Table listing various companies and their stock prices, including ÉNERGIE, SERVICES FINANCIERS.

Table listing various companies and their stock prices, including SERVICES FINANCIERS, CONSTRUCTION, SERVICES FINANCIERS.

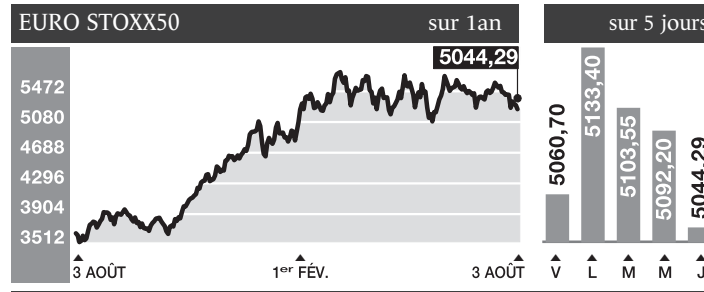


Table listing various companies and their stock prices, including VA TECHNOLOGIE, ASSURANCES.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION, MEDIAS.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION, MEDIAS.

Table listing various companies and their stock prices, including COMMERCE DISTRIBUTION, HAUTE TECHNOLOGIE.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various companies and their stock prices, including AMSTERDAM, BRUXELLES.

Table listing various companies and their stock prices, including FRANCFORT, HAUTE TECHNOLOGIE.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse de la Société générale était en forte baisse, de 5,22 %, à 66,3 euros, jeudi 3 août en début de matinée. La banque a pourtant publié, avant l'ouverture du marché, un résultat semestriel meilleur que prévu, en hausse de 28 %, à 1,635 milliard d'euros. Le spécialiste des spiritueux, Pernod Ricard, gagnait 1,72 %, à 59 euros, jeudi dans les premiers échanges après avoir annoncé, mercredi soir, une forte progression, de 25,6 %, de son chiffre d'affaires semestriel. L'action Géodis était stable, à 65,5 euros, jeudi matin, bien que le groupe ait indiqué s'attendre à un résultat d'exploitation en « baisse sensible » au premier semestre en raison de surcoûts liés aux 35 heures et à la forte hausse des prix du gazole. Le titre Vivendi reculait de 1,16 %, à 85 euros, jeudi en début de séance. Le groupe va lancer début octobre un annuaire professionnel, concurrençant ainsi le quasi-monopole des pages jaunes de France Télécom, signale le quotidien Les Echos dans son édition de jeudi. L'action Michelin cédaît 0,28 %, à 32,28 euros, jeudi matin. Le fabricant de pneus finlandais Nokian Renkaat a conclu un accord de partenariat avec le groupe français sur la production de pneus de voitures et de véhicules lourds, qui sera finalisé fin septembre.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 3 AOÛT Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 24 août

Table of French stock market data with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (1). Includes entries for BNPPARIBAS, CR LYONNAIS, RENAULT, etc.

Table of French stock market data with columns: BAZAR HOT. VILLE, BIC, BIS, BNPPARIBAS, BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of French stock market data with columns: GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, IMERYSEX(METAL), IMMEUBLES DE FCE, INFOGRAMS ENTER, etc.

Table of French stock market data with columns: THOMSON MULTIMEDI, TOTAL FINA ELF, TRANSCIEL, UBI SOFT ENTERTAI, UNIBAIL, UNILOR CA, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 2 AOÛT Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of new market data with columns: CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, etc.

Table of new market data with columns: OLITEC, OPTIMA DIREC, OPTIMS, OXIS INTL RG, PERFECT TECH, etc.

Table of new market data with columns: ALTEN (SVN), APRIL S.A., ARES GREP(S), ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 3 AOÛT Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for AB GROUPE, ACTIELEC REG, ACTIELEC TEC, etc.

Table of second market data with columns: GENERALA LOC, GEODIS, GFI INDUSTRI, GO SPORT, GRAND MARNE, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 2 août

Table of SICAV and FCP data with columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Includes entries for AGIPI, BNP PARIBAS, INDOCAM, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns: ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98, EUR. OBLIG. INTERNAT, EUR. TRIMESTRIEL D, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns: EPARCIC, EUROCC LEADERS, EUROPE REGIONS, FRANCIS PIERRE, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns: LEGAL & GENERAL BANK, STRATÉGIE IND. EUROPE, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, etc.

Le génome du germe du choléra est totalement décrypté

Le séquençage de « *Vibrio cholerae* » par une équipe américaine ouvre de nouvelles perspectives dans la recherche sur ce redoutable agent pathogène contre lequel on ne dispose pas encore d'un vaccin efficace

Trente-deux chercheurs, dirigés par Craig Venter, viennent de réussir à établir la liste des 4 033 460 éléments unitaires qui constituent le patrimoine héréditaire de la bactérie responsable du choléra. Véhiculé par

l'eau, ce germe est responsable d'épidémies redoutables, notamment dans les pays ne respectant pas les mesures élémentaires d'hygiène publique. La maladie, extrêmement contagieuse, se soigne relativement

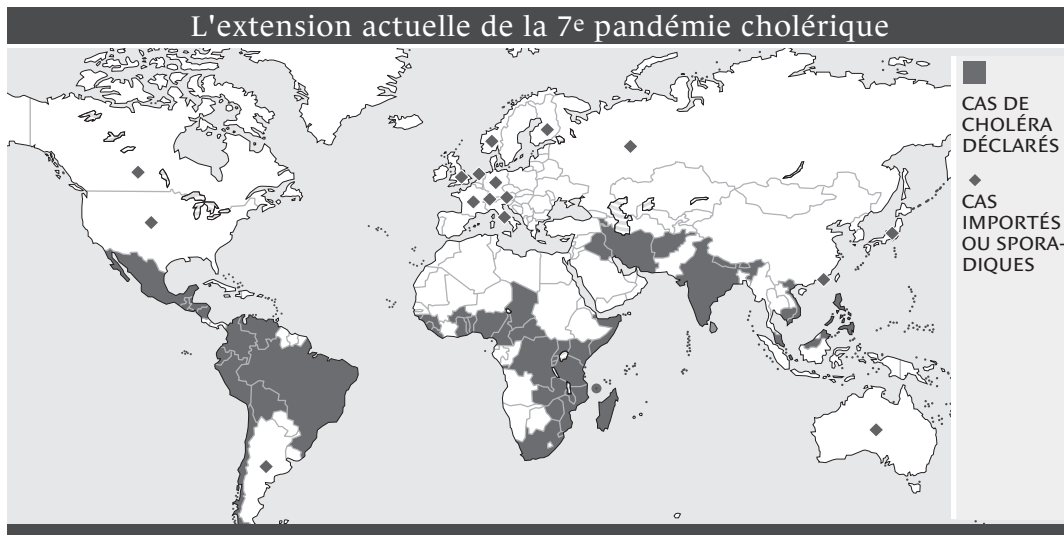
bien, à condition d'intervenir rapidement, avec des moyens thérapeutiques rarement disponibles en quantité suffisante dans les pays du tiers-monde. Mais on ne dispose pas contre elle d'un vaccin efficace, faute

d'avoir investi suffisamment dans la recherche fondamentale. Le séquençage de son génome devrait aider à lever les mystères qui entourent encore ce germe venu de la mer pour s'attaquer à l'homme.

UN GROUPE de trente-deux chercheurs travaillant aux Etats-Unis révèle, dans le numéro du 3 août de l'hebdomadaire scientifique *Nature*, la composition de la structure moléculaire de la totalité du génome de *Vibrio cholerae* germe responsable du choléra, affection qui continue de sévir sur un mode endémique dans de nombreux pays du tiers-monde. Cette équipe – dirigée par J. Craig Venter (Celera Genomics, Rockville, Maryland), John F. Heidelberg et Claire M. Fraser (The Institute for Genomic Research, Rockville, Maryland) – explique avoir réussi à établir la liste des 4 033 460 paires de bases, éléments unitaires de la constitution du patrimoine héréditaire de ce germe.

Depuis les observations épidémiologiques effectuées au milieu du XIX^e siècle à Londres par John Snow, on sait que le germe du choléra est véhiculé par l'eau et qu'il peut être responsable d'épidémies redoutables, notamment dans les pays ne respectant pas les mesures élémentaires d'hygiène publique. Présent dans l'eau de boisson, la bactérie envahit le tube digestif et se fixe sur les cellules de l'intestin grêle, avant de produire une toxine. L'infection se caractérise alors par une diarrhée profuse et des vomissements incoercibles entraînant très vite une déshydratation. En l'absence d'un traitement adapté, cette dernière peut avoir des conséquences mortelles.

La thérapeutique repose principalement sur une réhydratation efficace (par voie orale ou intraveineuse), le recours à certains antibiotiques n'étant justifié que dans certains cas graves. Les personnes atteintes disséminent largement les germes dans l'environnement, ce qui facilite leur transmission interhumaine. Les conflits et les mouvements de masse des réfugiés ont aussi faci-



lité la diffusion de la maladie comme en Afrique, massivement touchée par des épidémies récurrentes.

DEUX CHROMOSOMES

Les bactériologistes ont identifié plus de 150 types de germe (ou sérogroupes) dans l'espèce *Vibrio cholerae*. Ils savent que seuls deux d'entre eux (les sérogroupes O1 et O159) sont dangereux pour l'espèce

humaine. La publication de *Nature* vient compléter les données parcellaires fournies depuis plus d'une dizaine d'années par les premières approches de la génétique et de la biologie moléculaires. On avait ainsi identifié dès 1983 le support génétique bactérien impliqué dans la synthèse de la toxine cholérique (*Le Monde* du 15 décembre 1983). « Depuis, différents éléments gé-

netiques ont été découverts, explique le docteur Jean-Michel Fournier, responsable de l'unité du choléra et des vibrios à l'Institut Pasteur de Paris. Mais c'est la première fois que nous pouvons disposer des informations structurales exhaustives sur le génome de *Vibrio cholerae*, ce qui ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine de la recherche en bactériologie fondamentale. »

On sait que le génome du choléra est porté par deux chromosomes circulaires. Le premier, formé de 2,96 millions de paires de bases, contient la plupart des gènes fonctionnels du germe, comme ceux qui assurent la répllication du matériel génétique, la division de la cellule ou la synthèse des éléments de sa membrane. C'est aussi ce chromosome qui porte les gènes caractéristiques de la virulence du vibron cholérique – gènes qui auraient pu être acquis au contact d'autres espèces bactériennes. D'autres gènes, essentiels dans le métabolisme du germe, sont portés par le second chromosome, composé de 1,07 million de

paires de bases. Les auteurs de *Nature* expliquent, par ailleurs, avoir identifié 105 gènes qui sont présents sur l'un et l'autre chromosome. Cela témoigne, selon eux, du nombre considérable des recombinaisons interchromosomiques survenues dans ce microbe qui infecte l'homme depuis plusieurs milliers d'années et contre lequel on ne dispose toujours pas de vaccin efficace, faute d'avoir investi suffisamment dans la recherche fondamentale.

LE MÉTABOLISME DU VIBRION

« La séquence du génome devrait aider à développer de nouveaux vaccins et traitements », estiment les docteurs Matthew K. Waldor et Debabrata RayChaudhuri de Boston (Tufts University School of Medicine, Boston, Massachusetts), dans un commentaire publié dans la revue britannique. Le docteur Fournier ne partage pas cette opinion. « Il faut bien faire la part entre la maladie et le germe, dit-il. Nous savons tout, depuis longtemps, sur la maladie, sa transmission, son traitement et sa prévention qui, en l'absence d'un vaccin efficace, reste à mettre en œuvre dans de nombreux pays du monde qui ne parviennent pas à élever leur niveau d'hygiène. Je ne pense pas que la connaissance du génome permette de progresser rapidement dans la mise au point d'un vaccin. En revanche, ce décryptage nous offre des outils formidables pour progresser dans la compréhension du vibron, sa physiologie, son métabolisme, sa survie dans l'environnement, les phénomènes de régulation entre ses deux chromosomes ou les transferts de gènes entre bactéries. »

L'ère du postgénomique devrait, ainsi, lever les mystères qui entourent encore ce germe venu de la mer pour s'attaquer à l'homme.

Jean-Yves Nau

Djilali Belaid

De l'Indonésie à Madagascar

Due à *Vibrio cholerae* O1 de biotype El Tor, la septième pandémie de choléra est apparue en 1961 en Indonésie. Elle s'est, depuis, répandue dans le monde entier, provoquant de graves épidémies sur les continents africain, asiatique et américain. En 1998, les spécialistes pensaient que tous les pays à haut risque avaient été touchés. C'était compter sans Madagascar, qui a commencé à être sévèrement atteinte en mars 1999. Selon l'Organisation mondiale de la santé, on a officiellement recensé dans ce pays plus de 15 000 cas de choléra, dont 860 mortels, entre le 1^{er} décembre 1999 et le 13 mars. Selon plusieurs observateurs, la dissémination du vibron cholérique à Madagascar pourrait être facilitée par des rites funéraires traditionnels qui ne permettent pas de respecter certaines règles d'hygiène. Plusieurs organisations non gouvernementales ont, d'autre part, fait état ces derniers mois d'une forte épidémie de choléra sur l'île d'Anjouan.

Des chercheurs protestent contre la dispersion de la bibliothèque du Musée de l'homme

« LA DISPERSION d'un ensemble constitué depuis un siècle, un ensemble unique en France », vient d'être « administrativement décidée ». Le texte, publié sur le site du Muséum national d'histoire naturelle, dénonce le « démantèlement » de la bibliothèque du Musée de l'homme, qu'il qualifie d'« aberration » documentaire, scientifique et économique. Chercheurs et internautes sont appelés à réagir.

Cette protestation fait suite au projet de transfert quai Branly, au futur musée des arts premiers voulu par le président Chirac, des ouvrages d'ethnologie de la bibliothèque du Musée de l'homme (excepté ceux traitant de l'Europe et du Maghreb). Le ministère de la recherche a mis en place, le 28 juin, un groupe de travail, chargé d'étudier les modalités de cette opération, qui devrait remettre ses recommandations fin octobre. Le musée du quai Branly, dont l'ouverture est prévue en 2004, devrait aussi accueillir la quasi-totalité des objets ethnographiques du Musée de l'homme, et l'intégralité des collections appartenant au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO). (*Le Monde* du 3 avril).

Ce transfert inquiète bon nombre de chercheurs qui craignent que la dispersion de ce fonds documentaire, couvrant la plus grande part des sciences anthropologiques depuis le XIX^e siècle, leur fasse perdre un outil de travail précieux. La bibliothèque du Musée de l'homme, qui date de 1929, s'est enrichie au fil du temps de documents appartenant à des sociétés savantes ou à des scientifiques de renom. Elle contient 260 000 ouvrages et 5 000 titres de périodiques.

« Il serait désastreux de mutiler un ensemble qui fonctionne à la satisfaction de tous les usagers (...). La bibliothèque du Musée de l'homme est une entité globale que ses lecteurs savent utiliser. La découper pour satisfaire des égoïsmes disciplinaires et des logiques administratives n'a pas

de sens », écrit Françoise Héritier, professeur honoraire au Collège de France (chaire d'étude comparée des sociétés africaines), dans une lettre adressée à la bibliothèque. D'autres scientifiques estiment que le délai imparti au groupe de travail est trop court. On risque, selon eux, de « tailler à la serpe » dans ce fonds inestimable et de perdre ainsi des éléments précieux.

Comment, s'interrogent-ils, diviser un ensemble où anthropologie physique, ethnologie et préhistoire sont souvent intimement mêlés ? Ils

« Il va falloir tout casser, puis tout réinformatiser. Cela représente un coût faramineux dont personne ne parle »

soulignent notamment qu'au XIX^e siècle, la distinction entre ces différents domaines n'existait pas et que ces appellations, quand elles étaient utilisées, n'avaient pas toujours le même sens qu'aujourd'hui, l'ethnologie étant, par exemple, initialement consacrée à l'étude des races. « Les ouvrages de la bibliothèque reflètent une évolution historique. Avant de parler de division, il faudrait peut-être commencer par définir ces sciences. Ce serait un préliminaire. On ne peut nier l'histoire. Or, cela n'a pas été abordé le 28 juin », lors de la mise en place du comité, regrette Claude Blanckaert, historien des sciences anthropologiques au CNRS, qui fait pourtant partie de ce groupe.

Jacqueline Dubois, directrice de la bibliothèque du Musée de l'homme, ne décolère pas. « Ce pro-

jet de division est un désastre pour une collection centenaire. De plus, les catalogues sont informatisés et diffusés sur Internet. Il va falloir tout casser, puis tout réinformatiser. Cela représente un coût faramineux dont personne ne parle. »

Le ministère de la recherche, qui a hérité du problème à la suite d'une réunion interministérielle le 5 mai, se dit « convaincu de la difficulté qu'il y a à diviser un fonds dévolu dans son ensemble aux sciences anthropologiques ». Dans les cas trop problématiques, il n'exclut pas l'acquisition de fonds supplémentaires ou la numérisation de ceux qui existent. Le groupe de travail a justement été créé « pour limiter le traumatisme », précise-t-il. Soucieux de calmer la fronde des chercheurs, il a publié un communiqué explicatif sur Internet, dans lequel il invite tous ceux qui le souhaitent à communiquer leurs réflexions et leurs suggestions.

Pour Stéphane Martin, président du musée du quai Branly, l'opération aura des aspects positifs. Sur la somme de 1,1 milliard de francs (167 millions d'euros) budgétisée pour le musée, « 400 millions seront consacrés à un énorme travail de remise en état, d'identification et de numérisation des différentes collections. Dont la bibliothèque, qui est dans un état difficile, faute de moyens ». De plus, ajoute-t-il, « le futur établissement ne veut pas être un musée fermé, ni une cité idéale. C'est un musée de taille modeste, qui veut travailler en réseau ». Soulignant que, par exemple, les collections d'Asie du quai Branly sont « tout à fait complémentaires de celles du musée Guimet », il estime qu'« il n'y a pas de raison pour que cela ne soit pas le cas pour la bibliothèque du Musée de l'homme ».

Christiane Galus

★ <http://www.mnhm.fr/bmh>
<http://www.recherche.gouv.fr/actu/mushomme.htm>

www.nouvelobs.com

le nouvel

Obs

Cinq millions de Français se disent "proches du bouddhisme"

BOUDDHA

CE QU'IL DIT VRAIMENT

EXCLUSIF: QUAND L'ASTROLOGUE DE DE GAULLE PARLE...

LE FLIRT. 2

Les lieux bénis de la séduction

Surtout ne pas trop en faire. Laisser agir l'ambiance et le décor. La plage n'est plus ce qu'elle était. Apprenez plutôt à faire du roller

SI L'ON n'a pas trouvé autre chose que « *je vous offre un verre* » ou « *il me semble vous avoir déjà vu quelque part* », mieux vaut s'abstenir. En général, une assez sèche fin de non-recevoir accompagnée, selon l'heure ou l'humeur, d'un début de fou rire ou d'une moue accablée, sanctionne, tel un boomerang, les entrées en matière de ce genre.

« *Les stratégies de séduction basées sur les clichés sont promises à l'échec* », certifie Magdalena Jarvin, sociologue suédoise installée à Paris. Ce verdict est le fruit d'une longue enquête et de multiples entretiens menés dans plusieurs bars pour noctambules et dont a été tiré un ouvrage (*Regards ethnologiques sur les bars de nuit*, par Magdalena Jarvin, Dominique Desjeux et Sophie Taponier, éd. L'Harmattan).

« *Même dans le monde de la nuit, où il n'est pas suspect d'aller au contact de l'autre et où on pourrait penser qu'il existe davantage de liberté d'action, le partage traditionnel des rôles sexuels n'a pas vraiment évolué*, dit-elle. *C'est toujours à l'homme de faire le premier pas et si, d'aventure, une femme fait plus qu'accrocher le regard de l'autre, c'est soit qu'elle est un peu saoule, soit qu'il s'agit d'une nymphomane. De même, si elle est seule, il lui faut trouver un prétexte - du genre "j'attends quelqu'un" - contrairement à un homme.* »

A la drague en gros sabots, il faut aujourd'hui préférer les approches plus subtiles, héritées du

flirt. Question d'efficacité. Précepte de base : surtout, ne pas trop en faire.

L'idéal est de laisser jouer les éléments extérieurs, faire comme si le hasard était à l'œuvre. Dans les bars branchés, la pratique du *cash and carry*, en vigueur dans les pubs anglosaxons, offre un terrain très favorable. Attendre ensemble au comptoir, coude à coude, que le barman s'intéresse à vous, finit par fournir quelque prétexte pour engager la conversation.

En revanche, les sorties en groupe constituent un obstacle pour celui ou celle qui veut établir un contact avec une personne étrangère à la tribu. La mode des grandes tables où l'on se mélange allègrement mais aussi le succès des animations, du karaoké aux concerts plus ou moins improvisés dans les bars, permettent de briser la glace et favorisent les contacts tous azimuts.

Mais il n'y a pas que dans les bars ou les petits bals estivaux, en très net regain depuis quelques années, que l'on peut trouver l'âme sœur. Ainsi, l'un des théâtres les plus réputés du flirt parisien est sans aucun doute la désormais traditionnelle grande balade collective en roller du vendredi soir.

Ce rassemblement, qui mène un cortège composé de plusieurs centaines de personnes pour une excursion de deux bonnes heures à un rythme assez soutenu, attire un public assez typé d'adultes branchés sport et mobilise les



DESSINS NATALI FORTIER

sponsors. Les affinités sont évidentes et l'ambiance résolument « fun ». « *Si tu cherches une nana sympa, active, bien dans sa peau, c'est vraiment là qu'il faut aller* », conseille, péremptoire, un habitué de ce raid à travers la capitale. Le bandana et les genouillères pour les garçons et, pour les filles, la queue de cheval, le bermuda style « corsaire » et le mini-maillot noir sont de rigueur. L'exercice réclame de la tchatche. Du souffle, aussi. « *Si tu n'es pas entraîné, c'est la cata assurée*, prévient notre expert. *Pour suivre le rythme tout en entretenant la conversation, il faut être en forme. Sinon, tu t'es-souffles et tu te fais irrémédiablement lâcher.* »

Autre paradis du flirt branché, les clubs de danse où l'on s'initie,

après-midi, à onduler au son de la *salsa*... Et la plage ? A vrai dire, ce lieu que l'on tient parfois pour l'un des plus érotiques qui soient a perdu quelques places

Le flirt, on s'en doute, ne concerne pas les seuls cœurs à prendre

au hit-parade du flirt. La généralisation de la mixité scolaire et la banalisation d'une certaine forme de nudité ont érodé son

« *Toutes les plages ne sont pas propices à la rencontre amoureuse*, souligne le sociologue Jean-Didier Urbain, auteur de *Sur la plage* (Payot).

« *La plage "sportive" où se retrouvent des jeunes constitue sans doute un terrain favorable, un peu comme les bals populaires d'autrefois. Pour le reste, la plage est d'abord un lieu symbolique d'expression de la famille en tant que clan, de façon finalement assez archaïque.* » Une contrainte que les adolescents tentent de desserrer. « *Sur la plage, poursuit-il, ils ont cette façon de s'installer légèrement à l'écart du cercle familial, pour montrer qu'ils sont "disponibles". Mais c'est dans l'eau qu'ils peuvent échapper le plus facilement au contrôle familial, le must étant, bien sûr, le rendez-*

vous au ponton flottant. » Le flirt, on s'en doute, ne concerne pas les seuls cœurs à prendre. Pour l'écrivain Vassilis Alexakis, ce jeu de séduction convergent - la drague, elle, est le plus souvent à sens unique - apparaît comme « *une histoire d'amour qui s'achève avant même d'avoir commencé.* » « *Le flirt, ajoute-t-il, permet de jouer dans sa tête, de rêver. De contourner l'ennui qui guette toute liaison.* »

En Suède, raconte Magdalena Jarvin, il est fréquent que les jeunes adultes organisent des « soirées unisexes » au cours desquelles ils sortent en groupe, sans leur compagnie ou compagnon. « *Forcément, ils flirtent un peu mais cela ne va généralement pas loin. C'est une façon de se rassurer quant à son capital de séduction* », explique-t-elle.

Alors qu'aux Etats-Unis, la moindre tension du regard ou le plus innocent des compliments glissé sur le lieu de travail exposent à des poursuites pour harcèlement sexuel, l'Europe est moins bégueule. Depuis que les directeurs du personnel vantent l'art du « relationnel » et la communication en mode transversal (on ne dit plus « *ambiance de travail* » mais « *convivialité dans l'entreprise* »), certains s'interrogent sur la nouvelle place du flirt dans l'univers professionnel. Il y a pourtant longtemps qu'il s'y est installé.

Selon les sociologues, les jeunes salariés vivant seuls au moment de leur entrée dans la vie active se mettent plus facilement en couple avec une personne connue sur le lieu de travail qu'avec une autre, rencontrée à l'extérieur.

J.-M. N.

LA SEMAINE PROCHAINE
Le cybermarivaudage

« Pour qui la femme se fait-elle belle ? »

« *Pour qui la femme se fait-elle belle, pour qui dépense-t-elle une énergie considérable à travailler inlassablement sur sa beauté ?* », interroge le sociologue Jean-Claude Kaufmann dans son ouvrage *Corps de femmes, regards d'hommes* (éd. Agora). « *Pour le mari ? Accessoirement, répond-il. Elle le fait en réalité surtout pour elle-même, pour se sentir bien parce qu'elle est belle. Comment parvient-elle à se sentir bien parce qu'elle est belle ? En percevant qu'elle accroche les regards.* » « *Le but, insiste-t-il, n'est pas de séduire pour connaître une aventure sentimentale ou former un nouveau couple, il est de séduire pour séduire, seulement pour obtenir le regard qui fait du bien.* » Selon Jean-Claude Kaufmann, ce « *vague rêve amoureux jamais ou presque abouti - le flirt n'est pas loin - s'inscrit dans les procédures les plus ordinaires de la construction de la personne.* »

TROIS QUESTIONS À...

FABIENNE

CASTA-ROSAS

1 Historienne, auteur de *L'Histoire du flirt* (Ed. Grasset), vous soulignez que le mot flirt n'est plus guère employé alors que sa pratique n'a jamais été aussi actuelle.

La disparition ou du moins la rareté du mot « flirt » ne signifie pas que la réalité qu'il recouvre - l'approche ludique ou progressive de l'amour - ait disparu. Un certain type de flirt adolescent est au contraire totalement intégré, banalisé, accepté par la société. Toutefois, on ne l'appelle plus que rarement ainsi. On lui préfère d'ordinaire les expressions « *petit copain* », « *petite copine* » ou le verbe « *sortir avec* ». Ce dernier témoigne d'une évolution nette. Dans les années 1920-1930, on disait « *être avec* ». « *Sortir avec* », allusion à un imaginaire de l'enfermement, est apparu lorsque les filles ont eu effectivement le droit de sortir.

2 Et du côté des adultes ?

Ils se laissent toujours et même peut-être plus que jamais séduire par les charmes du « flirt innocent », mais, là encore, la terminologie a changé. On ne parle plus que rarement de flirt mais plutôt de jeux de séduction, d'échanges ambigus ou d'« *infidélités légères* », pour reprendre l'expression du sociologue Jean-Claude Kaufmann.

3 Quel est, selon vous, le lieu de flirt par excellence ?

Il y en a plusieurs, mais je pense par exemple aux grandes bibliothèques, comme celle de Saint-Genève ou la Bibliothèque nationale. Ce sont des lieux érudits où l'on ne peut pas parler et où la tension érotique est sous-jacente. Il faut guetter, discrètement. Le regard devient primordial. Dans une bibliothèque, on dispose de toutes sortes d'alibis pour aborder quelqu'un et se retrouver à la cafétéria. Dans un jardin public, on devine immédiatement où l'autre veut en venir.

Propos recueillis par
Jean-Michel Normand

Eros au BHV

gêne en mal de conseils. Succès garanti, paraît-il. Cette tactique, cependant, n'est pas forcément la meilleure. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'esprit du lieu semble être à un partage des rôles plus équilibré, plus moderne pour tout dire. Depuis que le maniement de la perceuse ou la maîtrise de l'enduit à la taloche ne sont plus le monopole du genre masculin - ce qu'attestent toutes les récentes études de marché - et que l'on offre des tournevis électriques pour la Fête des mères, les clientes du rayon bricolage ont plus d'un tour dans leur sac à main. Dans les allées que baigne une lumière à peine tamisée flotte une sorte d'effervescence calme.

PROPOS BADINS SUR LES FAUX PLAFONDS

D'après les experts, c'est le samedi que le climat est le plus favorable. En attendant son tour, aux caisses, on échange des propos badins sur les faux plafonds. Une petite blonde demande à son voisin dans quel rayon il a déniché les cavaliers pour fils électriques qu'elle a cherchés en vain. L'empathie collective doit aussi au personnel, qui contribue à faire de ce magasin un endroit où l'on peut parfaitement se rendre sans but précis, par plaisir.

Sourire en coin, les vendeurs appellent les vendeuses « *mademoiselle* ». « *Attention, on ne va pas dire que c'est "chaud". Mais il est sûr qu'au sous-sol, tu as beaucoup plus de chances de te faire brancher qu'à n'importe quel autre étage* », admet une jeune salariée du BHV, qui paraît avoir quelque succès auprès de ses collègues.

« *Même si le bricolage s'est féminisé, la présence d'une femme reste quand même vaguement transgressive dans un lieu qui rappelle le papa-bricolo des années 60* », relève Laure, la petite quarantaine. « *Lorsque j'arrive au sous-sol du BHV, j'ai l'impression d'être une petite fille qui rentre dans la cour des garçons. Si j'utilise un terme technique ou pointu, le vendeur s'anime et les clients alentour tendent l'oreille. Alors, chacun y va de son commentaire, donne des conseils, raconte ses petites histoires. Ce n'est peut-être pas du flirt mais cela ressemble quand même à une relation de séduction* », sourit Laure, qui assure « *ne pas s'empêcher d'éprouver une certaine tendresse à l'égard d'un homme qui rentre dans une mercerie.* »

J.-M. N.

Le hideux produit de l'hypocrisie morale par Catherine Breillat

LE FLIRT, c'est une sorte de faux non-engagement qui nie ce qu'il est. Le leitmotiv, c'est : « *Ça ne compte pas.* »

Ça ne compte pas, donc on peut le faire.

Drôle de façon de négocier la vie amoureuse.

Par une sorte de savante oblitération mentale, on peut même repousser presque à l'infini ce point hypothétique qui fait prendre à la relation physique sa valeur comptable. Comptable aux yeux de la société.

Le flirt, c'est l'intrusion de la société dans l'intimité sexuelle, son rôle d'inquisiteur. Et le compte en question, c'est finalement la valeur sexuelle des filles, le prix qu'on attache à leur vertu. Le compte, dans ce cas-là, ne peut aller que dans le sens de la soustraction. Il n'y a pas de valeur additionnelle de l'expérience pour une femme.

La sublimation de l'idée de la vertu comme une composante fondamentale de l'idéal féminin et de sa dignité est le premier outil totalitaire de l'asservissement des femmes.

On sait ce que j'en pense ! Cette soumission à ce genre de valeur morale est finalement ce que je trouve de plus dégradant quand on est une femme.

C'est le contraire de la dignité, c'est l'aliénation de la dignité féminine à la notion de non-consommation sexuelle.

Vu ainsi, le flirt, si c'est une manière parfois plaisante de transgresser la contrainte - et en ce sens, on peut lui prêter quelques qualités rafraîchissantes -, c'est surtout le hideux produit de l'hypocrisie morale.

L'accouplement bâtard de l'inévitabilité du désir entre les sexes, et la réprobation morale à y céder.

On croit que le flirt, ce n'est pas grave.

Mais si, c'est grave. C'est se faire le jouet - en

croisant se jouer - des lois sexistes de l'ordre moral, c'est les entériner, c'est s'en montrer le digne rejeton. Les partisans du flirt me diront qu'à force de lutter contre l'ordre moral je perds toute mesure, que je deviens moi aussi le tenant d'une autre sèche et terrible vertu. Car, enfin, ce n'est pas un crime de flirter, c'est faire le jeu d'un désir qui n'en finit pas, c'est être l'équilibriste, le jongleur, le funambule au théâtre de l'impossible. C'est conjuguer « *c'est et ça n'est pas* », et préserver le vertigineux mobile de la tentation, le décupler à l'infini, c'est la science même du mystère de l'amour.

Soit ! j'admets. A condition de regarder la vérité en face : il n'y a pas de différence, de moindre engagement, entre le flirt et l'abandon physique véritable.

Et puis non, je n'aime pas le flirt, finalement ! Je lui préfère le choc brutal. Coucher immédiatement avec quelqu'un avec qui on

n'avait rien à faire et rien fait auparavant, c'est autrement plus.

Le passage de l'inconnu à l'intimité pure. C'est une émotion autrement vertigineuse.

Ce n'est pas que je n'aime pas les préliminaires. Au contraire. Mais à l'inverse du flirt. Ils disent que le but est déjà acquis ; le chemin est alors l'école buissonnière de l'émotion.

Comme dans un roman policier, l'attente du meurtre dont on sait qu'il est tapi, qu'il guette, sans savoir quand il va surgir ni comment. Attente délicate qui est l'anti-flirt, puisqu'au contraire d'être le terrain de jeu avant la limite qui joue sur la restriction morale, les préliminaires se présentent comme le terrain qui y conduit : l'extension du domaine de l'amour physique, son impudence, son impudeur, sa souveraineté totale.

Mais évidemment, si on considère le flirt comme un préliminaire...

★ Catherine Breillat est cinéaste.

Temps humide et frais

VENDREDI. Un temps de traîne se généralise avec de l'air plus frais et humide. Des orages éclatent encore et les températures maximales continuent à baisser.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est variable, les nuages et les ondées alternent avec les éclaircies. Il fera de 18 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est chargé de nuages menaçants, de fréquentes averses se produisent parfois accompagnées d'orages. Il fera de 17 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Beaucoup de nuages, des averses et quelques orages se succèdent. Il fera de 17 à 21 degrés en Champagne, Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté, et de 21 à 23 degrés en Alsace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel est variable et dispense quelques ondées. Sur les Pyrénées-Atlantiques, le ciel

est très nuageux et les averses plus fréquentes. Il fera de 20 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Quelques bancs de brume et de nuages bas se forment dans les vallées du Massif Central au petit jour; ensuite le ciel est variable avec des ondées parfois orageuses. Sur les Alpes, les nuages sont plus nombreux et les averses plus fréquentes, accompagnées d'orages. Il fera de 16 à 20 degrés sur Limousin et Auvergne et 19 à 21 en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le temps est maussade sur les Alpes du Sud, l'est de la Provence et la Côte d'Azur, où les nuages sont très nombreux et sont accompagnés localement d'orages. Sur le Languedoc-Roussillon, les Bouches-du-Rhône, la Vaucluse et les côtes varoises, la journée est plus agréable avec de belles éclaircies. En Corse, le ciel est très nuageux avec des ondées orageuses. Il fera de 23 à 26 degrés.

04 AOÛT 2000
Prévisions vers 12h00

PRÉVISIONS POUR LE 04 AOÛT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	19/27 C
BIARRITZ	16/18 P
BORDEAUX	16/22 P
BOURGES	14/19 P
BREST	14/19 N
CAEN	13/19 P
CHERBOURG	13/19 P
CLERMONT-F.	13/19 P
DIJON	14/19 P
GRENOBLE	14/20 P
LILLE	13/18 P
LIMOGES	13/17 P
LYON	16/22 P
MARSEILLE	21/26 N
NANCY	14/19 P
NANTES	14/22 P
NICE	20/24 P
PARIS	14/19 P
PAU	13/17 P
PERPIGNAN	18/23 N
RENNES	14/20 N
ST-ETIENNE	12/20 P
STRASBOURG	13/21 P
TOULOUSE	16/21 P
TOURS	13/20 P
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	23/30 C
FORT-DE-FR.	26/30 P
NOUMEA	16/21 S

PAPEETE	23/28 S
POINTE-A-PIT.	25/32 P
ST-DENIS-RE.	19/24 S
EUROPE	
AMSTERDAM	12/18 P
ATHENES	23/31 S
BARCELONE	17/24 S
BELFAST	13/19 N
BELGRADE	17/35 S
BERLIN	16/22 P
BERNE	11/16 N
ATHENES	23/31 S
BRUXELLES	12/17 P
BUCAREST	15/32 S
BUDAPEST	18/33 S
COPENHAGUE	13/19 N
DUBLIN	12/19 N
FRANCFORT	14/21 P
GENEVE	13/20 N
HELSINKI	12/16 N
ISTANBUL	22/29 S
KIEV	17/27 S
LISBONNE	18/30 S
LIVERPOOL	12/18 C
LONDRES	13/20 N
LUXEMBOURG	12/17 P
MADRID	11/26 S
MILAN	17/23 P
MOSCOW	14/20 N
MUNICH	13/17 N
NAPLES	22/31 S
OSLO	13/20 N
PALMA DE M.	18/28 S
PRAGUE	12/17 C
ROME	19/29 S
SEVILLE	18/36 S
ST-PETERSB.	16/31 S
STOCKHOLM	13/20 N
TENERIFE	12/16 N
VARSOVIE	22/29 S

17/27 S	VENISE	21/25 P	23/33 S
18/30 S	VIENNE	16/22 N	15/27 S
AMÉRIQUES		16/30 S	8/23 S
BRASILIA	25/29 P	1/12 S	17/27 N
BUENOS AIR.	17/24 S	11/21 C	22/35 S
CARACAS	25/29 P	11/21 C	
CHICAGO	14/27 S	11/21 C	
LIMA	16/19 C	11/21 C	
LOS ANGELES	17/24 S	11/21 C	
MEXICO	11/21 C	11/21 C	
MONTREAL	15/21 S	11/21 C	
NEW YORK	19/24 S	11/21 C	
SAN FRANCIS.	13/19 S	11/21 C	
SANTIAGO/CHI	5/14 S	11/21 C	
TORONTO	16/24 S	11/21 C	
WASHINGTON	18/25 S	11/21 C	
AFRIQUE		19/26 S	
ALGER	26/30 C	18/29 S	
DAKAR	26/30 C		
KINSHASA	14/18 P		

23/33 S	LE CAIRE	15/27 S	
15/27 S	NAIROBI	8/23 S	
8/23 S	PRETORIA	17/27 N	
17/27 N	RABAT	22/35 S	
22/35 S	TUNIS		
ASIE-Océanie		26/33 P	
BANGKOK	26/33 P	26/31 S	
BEYROUTH	26/31 S	27/30 S	
BOMBAY	27/30 S	27/30 C	
DJAKARTA	27/30 C	32/41 S	
DUBAI	32/41 S	27/32 P	
HANOI	27/32 P	27/29 P	
HONGKONG	27/29 P	25/33 S	
JERUSALEM	25/33 S	27/35 S	
NEW DEHLI	27/35 S	23/31 C	
PEKIN	23/31 C	24/29 C	
SEOUL	24/29 C	26/29 S	
SINGAPOUR	26/29 S	9/18 S	
SYDNEY	9/18 S	27/32 S	
TOKYO	27/32 S		

Situation le 3 août à 0 heure TU Prévisions pour le 5 août à 0 heure TU

Sur les plages

Le 3 août 2000 vers 12 heures

Des averses et quelques coups de tonnerre pour les plages de la Manche et de l'Atlantique. Davantage d'éclaircies en Bretagne, en revanche pluies plus durables dans le Pays basque. Des nuages autour de la Méditerranée mais sans pluie. Soleil en Corse.

Ouest

BAIE ST-MICHEL	18°	19°
COTENTIN	17°	17°
CÔTE NORMANDE	17°	18°
FINISTÈRE NORD	17°	18°
POINTE BRETAGNE	18°	20°
SUD FINISTÈRE	18°	20°
SUD BRETAGNE	18°	19°

Nord

CÔTE D'OPALE	18°	18°
CÔTE D'ALBÂTRE	17°	18°
BAIE DE SEINE	17°	18°

Sud

LANGUEDOC	20°	22°
PROVENCE	21°	22°
CÔTE D'AZUR	24°	27°
VAR	22°	26°
GARD	22°	25°
BOUCHES-DU-RHÔNE	22°	25°

Sud-Ouest

CÔTE CHARENTAISE	19°	21°
CÔTE GIRONDINE	20°	22°
CÔTE LANDAISE	20°	22°
CÔTE BASQUE	21°	23°

Corse

CALVI	23°	26°
BASTIA	023°	27°
AJACCIO	24°	28°
PORTO-VECCHIO	25°	29°

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 185

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Va d'arbre en arbre. - II. Sommet sacré. Mis en place pour piéger. - III. Fait le ménage sur la bande. Pas toujours régulier. - IV. Incomplète. Prépare rapidement à l'emploi. - V. Sous influence, de bonne ou de mauvaise humeur. Père de l'Eglise grecque. - VI. En lutte. Sans aucune fantaisie. Descend. - VII. Bagarre dans le milieu. In-

commoder les fosses. - VIII. Mit du vent dans les voiles. Piégé. Donne le choix. - IX. Parfumé à la badiane. Comme une île dans une île. - X. Assure la liaison dans le propos et sur le circuit.

VERTICALEMENT

1. Fait le joli cœur devant les dames, même s'il a bien vieilli. - 2. L'art et la manière de dire les choses. - 3. Fils révolution-

naires. Bourre ou cognac. - 4. Comme des couleurs sur toile absorbante. Trois points. - 5. Réfractaire au feu. Préposition. - 6. Chemin de halage. Fait vendre le journal. - 7. Bouclez-la par sécurité. - 8. Pour charger encore plus la voiture. Affirmation au Sud. - 9. Donne son bois au charpentier et au sculpteur. Ensemble. - 10. Rapide sur les petites distances. - 11. Son œuvre s'étale en ville. Ouvertement associé au vu. - 12. Attaquée au sommet. Liquide en grande quantité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 184

HORIZONTALEMENT

I. Circonstance. - II. Avulsion. ORL. - III. Soie. Olténie. - IV. Sinople. Jonc. - V. Ere. Hoir. Bit. - VI. Peste. Lasser. - VII. Is. Ane. Pétri. - VIII. Clins. GAEC. - IX. Dieux. Alun. - X. Sots. Alertes.

VERTICALEMENT

1. Casse-pieds. - 2. Ivoires. Io. - 3. Ruines. Cet. - 4. Cléo. Talus. - 5. Os. Phénix. - 6. Niolo. En. - 7. Soleil. Sal. - 8. TNT. Rap. Le. - 9. Ej. Ségur. - 10. Nonobstant. - 11. Crinière. - 12. Electrices.

L'ART EN QUESTION

N° 181

En collaboration avec



Héros de roman malgré lui...

RODOLPHE BRESKIN, graveur autodidacte, rencontre le critique et écrivain Champfleury au milieu des années 1840. Celui-ci immortalise le graveur en en faisant le héros éponyme du roman *Chien-Caillo*, sobriquet effectivement utilisé pour nommer Rodolphe Breskin.

Il met en scène un artiste pauvre, vivant seul avec un lapin, gravant d'obscurités estampes qui les revend avec de substantiels bénéfices en les faisant passer pour d'authentiques pièces hollandaises du XVII^e siècle.

Champfleury en profite pour égratigner le conservateur du cabinet des estampes d'alors, qui se serait laissé abuser...

Breskin n'apprécie guère les similitudes entre quelques réalités de sa biographie et cette présentation de son personnage.



En revanche, il assume le surnom de « Chien-Caillo », qui vient de la déformation de « Chingachgook », nom de l'un des héros de Fenimore Cooper, auteur apprécié de Breskin.

Chingachgook apparaît pour la première fois dans :

Rodolphe Breskin (1822-1885)
« Intérieur paysan à l'image de saint Eustache », 1860 Paris, Bibliothèque nationale de France, cabinet des estampes. Présenté jusqu'au 27 août à l'exposition « Rodolphe Breskin. Robinsone graveur », Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, site Richelieu.

-Le Dernier des Mohicans ?
-Les Pionniers ?
-Le Tueur de daims ?

Réponse dans *Le Monde* du 11 août

Réponse du jeu n° 180 paru dans *Le Monde* du 28 juillet :

Les Européens ont débarqué pour la première fois en Nouvelle-Guinée en 1545 avec Inigo de Reyes, qui revendique l'île pour le roi d'Espagne.

En 1768, c'est le voyage de Cook, et, en 1826, le voyage de Dumont d'Urville.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
PRESSE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ÉTÉ FESTIVAL

Invitation à la baignade, les expositions organisées à Aix-en-Provence ont pris Cézanne, maître des paysages, pour guide et référence. L'eau en est le thème – de saison, même quand elle tombe du ciel –, avec le retour à la nature et la manière dont les artistes affrontent les risques du plein air. Un ensemble inégal mais passionnant d'approches, dont la plus récente est celle de Bioulès. Tempéré, tel n'est pas toujours le climat des écrits pour le clavier de Jean-Sébastien Bach, que l'on s'apprête à donner lors de plusieurs soirées à La Roque-d'Anthéron, surtout lorsque Blandine Verlet leur donne les couleurs de sa passion et son sens de la dramaturgie. Fureur sacrée, on l'attend plus souvent chez Wagner, reçu chez lui comme chaque été à Bayreuth, avec *L'Or du Rhin*. De son côté, Paris n'est plus, en août, un désert bienheureux. C'est le moment de découvrir la peinture de Gaston Chassaing, un des héros de l'art brut cher à Dubuffet, et à qui le musée du Jeu de paume rend hommage. Ou de partager, avec le *Batofar*, ancré au pied de la Bibliothèque de France, les nouveaux sons de l'électronique que l'équipe se promet de mêler bientôt à la vidéo et au multimédia.

Blandine Verlet et les joies tactiles du « Clavier bien tempéré »

ELLE EST À PARIS, au calme en ce mois d'août commençant, quelques jours avant de jouer l'intégralité du premier livre du *Clavier bien tempéré* de Bach au Festival de La

PORTRAIT

La claveciniste joue avec Davitt Moroney la pièce de Bach à La Roque-d'Anthéron

Roque-d'Anthéron, tandis que son collègue Davitt Moroney jouera le second – une intégrale parallèle et croisée en quarante-huit heures. Blandine Verlet, calme et douce, attend ce moment avec un mélange de plaisir gourmand, une « joie de jouer », et de crainte, comme si la musique, quels que soient le respect, le soin qu'on lui dédie, reste quelque part, là-haut, approchable mais à jamais mystérieuse : « Il s'agit surtout de ne pas trop déranger ce merveilleux assemblage. Mon souhait serait déjà de faire sonner exactement, comme à livre ouvert, ce que Bach a si bien conçu. Il est parvenu dans son écriture pour le clavecin à faire naturellement sonner les entrées de voix, en sachant très bien contrôler la densité de la polyphonie : parfois, tout est ramassé dans une tessiture minuscule, parfois

une voix se détache dans l'aigu ou le grave, parfois le tout est aéré, sonore large. Ces dispositions sont d'une variété inouïe. »

Blandine Verlet, qu'on associe plus naturellement à la musique de Louis ou François Couperin, vit avec ce *Clavier bien tempéré* depuis sa prime jeunesse : « Le plus lointain souvenir de musique est celui de mon frère le jouant au piano. Le Clavier bien tempéré est devenu le symbole même de la musique, LA musique, pour moi. D'ailleurs, on y trouve rassemblées toutes les possibilités d'écriture, de celle des pairs de Bach à celle de ses grands pairs, si j'ose dire : cela va d'une fugue dans la manière du XVI^e siècle jusqu'à des pages que pourrait avoir signées Vivaldi. »

Pour Philips naguère, pour Astrée plus récemment, elle aura enregistré quelques disques Bach, mais elle aura longtemps attendu avant de livrer un *Clavier bien tempéré* qu'elle joue d'une manière tout autre que tempérée, avec ces microclimats dramaturgiques dont elle a le secret, organisant le parcours comme une arche, enchaînant parfois le début d'un prélude à la fin de la fugue qui précède, prenant en compte l'intensification progressive de l'écriture. « Oh, oui, dit-elle de cette voix suave, cherchant la justesse et la saveur exacte des mots, regardez ce premier pré-



lude en ut majeur qui est une sorte de mise en route du son, et observez la dernière fugue du premier cahier où, dans les trois premières mesures, pendant l'exposé du sujet, les douze sons de la gamme chromatique sont maniés de manière si complexe, presque totale. Ce cheminement va du plus simple, du plus clair jusqu'au chaos, organisé bien entendu, jusqu'à la douleur extrême, dans cette fugue et ses figures plaintives liées deux en deux, celles-là même des sanglots de la passion. » Elle y voit aussi « la dislocation, l'horreur », mais s'interroge : « On ressent peut-être les choses à la mesure de ce qu'on veut bien y trouver

– peut-être ne vois-je dans cette progression dramatique que le propre reflet de mon interprétation. »

Alors que beaucoup d'interprètes lisent dans les fugues l'incarnation parfaite du génie de Bach, Blandine Verlet trouve davantage d'« aventure » dans les préludes. « Ils sont plus tactiles, ils appellent ce qu'il y a de joueur, de ludique en l'interprète. Il m'est même arrivé de les jouer séparément, une pure joie, notamment celle que procurent ceux du second livre, qui sont de véritables aventures harmoniques. » Comme il y a deux ans, également au Festival de La Roque-d'Anthéron, elle joue le premier livre, et Davitt Moroney le second. « Nous avons pensé inverser cette fois-ci, mais le programme était déjà imprimé. D'ailleurs, c'est tant mieux, car j'ai un rapport moins immédiat au second livre, dont les fugues sont si recherchées, plus "faites". Le second livre m'impressionne trop, tandis que je ressens le premier comme étant à ma mesure. »

Renaud Machart

★ Intégrale du premier livre du « Clavier bien tempéré » de Bach, par Blandine Verlet et Davitt Moroney. Les 4 et 5 août à 11 heures. Abbaye de Silvacane, La Roque-d'Anthéron (13). Tél. : 04-42-50-51-15.

A Aix-en-Provence, Cézanne conduit le bain

Aix/Arts. Autour du thème de l'eau, plusieurs expositions confuses avec l'inspirateur du cubisme en figure tutélaire et le régionalisme en principe

AU FIL DE L'EAU : CÉZANNE, ÉCOLE PROVENÇALE, Constantin, Granet, Masson, Tal-Coat, Viktor, Bioulès. Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte ; pavillon Vendôme, 32, rue Célon ; Musée des tapisseries, place des Martyrs-de-la-Résistance ; Ecole d'art, rue Emile-Tavan ; 13600, Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-38-14-70, 04-42-16-11-61 et 04-42-16-11-65. Tous les jours de 10 heures à 18 h 30. Entrée : 50 F (7,62 €). Jusqu'au 15 septembre.

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyé spécial

Le sujet est de circonstance. Aix-en-Provence fut, à sa fondation romaine, *Aquae Sextus Salluviorum*, ville de thermes et d'eaux courantes. Elle l'est restée. L'archéologie a précisé son étude des systèmes d'aqueducs, de puits, de bassins et de piscines. Les thermes Sextius ont fait l'objet de campagnes successives, de 1991 à 1998. Et l'eau coule dans les fontaines du cours Mirabeau – quand il n'est pas en travaux – et place des Quatre-Dauphins. Donc, pour toutes ces raisons historiques, auxquelles s'ajoutent la fierté locale et, peut-être, quelques arrière-pensées de campagne pour les élections municipales, il a été décidé d'organiser une suite d'expositions qui, toutes, ont l'eau et ses représentations pour motif. Bonne idée. L'histoire de l'art aurait tout à gagner à s'intéresser au traitement des quatre éléments depuis l'Antiquité et aux difficultés qui se sont présentées chaque fois qu'il a fallu figurer la flamme de l'incendie ou le remous de la vague.

Bonne idée, mais d'une telle ampleur qu'il a fallu se restreindre. A nouveau, le parti pris local l'a emporté et le thème est devenu : la représentation de l'eau par des artistes ayant vécu ou du moins travaillé à Aix-en-Provence. Ce critère de sélection n'a rien de très rigoureux. S'il satisfait l'orgueil aixois, il interdit toute analyse et toute démonstration. Puisque Cézanne est de la partie – comme il se doit –, on aurait pu songer par exemple à une comparaison entre les techniques picturales des impressionnistes, Monet ne peignant pas la Manche comme Cézanne la baie de Marseille, ni Renoir la Marne comme Sisley le Loing.

Autre hypothèse : au regard de l'histoire, il n'aurait pas été absurde de réunir Constantin, Granet et Verlet, Fragonard ou Hubert Robert, qui tous ont dessiné et peint cascades, torrents, rivières et orages dans le Midi et en Italie. Mais non, rien de tel : une juxtaposition bizarre, qui ne laisse d'autre ressource que l'énumération et l'éparpillement, ce dernier sentiment étant aggravé par la dispersion des expositions en divers lieux de la ville,

inégalement commodes. C'est ainsi qu'au Musée Granet, le visiteur traverse une salle de Masson avant d'accéder aux Cézanne, morceau de bravoure de ce cycle aquatique. A en juger par la quantité des œuvres – une cinquantaine, toutes techniques confondues –, les salles sont réussies. A en juger d'après l'accrochage, elles sont assez surprenantes, les époques et les styles s'entremêlant de sorte qu'il est impossible au spectateur le plus attentif de s'y retrouver dans la chronologie cézannienne.

LÉGER TREMBLEMENT DES CORPS

La confusion est d'autant plus grande que deux iconographies sont réunies. La première est, évidemment, celle de l'eau – mais douce exclusivement, Seine, Oise, lac d'Annecy. Pas d'eau salée, pas de Méditerranée à l'Estaque. Pourquoi cette exclusion ? Marseille serait si loin d'Aix – ou si différente ? Le deuxième sujet est celui des baigneuses et des baigneurs. On ne peut nier qu'il soit, logiquement, associé à celui de l'eau. Mais, pour Cézanne, il l'était bien plus à la question du nu, qui se trouve ainsi réintroduite dans l'exposition subrepticement.

Ce tour de passe-passe a d'immenses avantages, parce que Cézanne est – banalité – un immense dessinateur et peintre du nu. Le mieux est donc d'aller d'une œuvre à l'autre, l'œil aussi près que possible du papier ou de la toile afin de jouir du trait et de la touche. La



« Baigneurs », de Paul Cézanne, vers 1899-1900, 22 x 33 cm, huile sur toile.

moindre petite étude d'une baigneuse assise, les bras serrés entre les cuisses, la chevelure dénouée, vaut un long moment d'observation. Ce corps est, indiscutablement, en équilibre. Or il n'y a, autour de lui, aucun décor, pas un élément de nature.

Mais Cézanne l'a stabilisé grâce à des hachures qui suggèrent des

ombres – d'ailleurs improbables – sur un sol absent et en augmentant un peu le volume du genou gauche afin qu'il réponde au galbe de la cuisse et de la fesse droite. Le long des formes, le crayon est passé et repassé plusieurs fois. Pas pour trouver un contour définitif et pur à la Ingres, mais, à l'inverse, pour que se sente le léger tremblement du

corps. Ce tremblement, la posture, le regard, suggèrent une nudité surprise et l'embaras, tout le contraire des nudités glorieuses qui s'offrent dans d'autres œuvres, quand les torsos gonflent, quand les hanches s'élargissent.

Il en est ainsi dès ses débuts, quand Cézanne cherche à s'extirper de Delacroix et de Courbet, de la

Bioulès entre figuration et abstraction

Onze de ses douze tableaux inspirés d'une place d'Aix sont réunis pour la première fois

BIOULÈS. Musée des tapisseries, place des Martyrs-de-la-Résistance, 13600 Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-23-09-91. Tous les jours de 10 heures à 18 h 30. Entrée : 50 F (7,62 €). Jusqu'au 15 septembre.

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyé spécial

Pendant quinze ans, de 1967 à 1982, Vincent Bioulès a enseigné à l'Ecole des beaux-arts d'Aix. Pendant ces quinze années, l'œuvre de Bioulès a considérablement « bougé », des expériences abstraites critiques liées au mouvement de Supports/Surfaces vers des modes figuratifs tissés de références et d'observations. Entre 1976 et 1978, douze tableaux ont été peints avec pour motif presque unique une place d'Aix. Une fontaine en occupe le centre, bassin en trèfle surmonté d'une colonne. Depuis leur exécution, ces œuvres étaient dispersées, entre collections particulières et musées en Allemagne,

en France, en Suisse. Leur réunion – à peu près complète : onze sur douze – fait une exposition remarquable, et la seule, avec celle qui est consacrée à Cézanne, à jouir d'une véritable cohérence.

Contrairement à ce qu'il serait trop simple de supposer, elle ne raconte pas une évolution en droite ligne, ou comment Bioulès serait allé de l'abstraction à la figuration. La première, *Été le matin I*, de juillet 1976, et la dernière, de février 1978, obéissent aux mêmes principes : dans une composition frontale et découpée par la géométrie s'insèrent des fragments allusifs qui renvoient à des objets – le bassin, un passant, un arbre – sans que ces insertions rompent l'équilibre des surfaces colorées divisées par des lignes.

Il en est de même de toutes les autres toiles de la série, avec des proportions changeantes. A aucun moment, la description de l'espace urbain ne domine. A aucun moment, elle ne disparaît, d'autant moins du reste que, de la géomé-

trie des façades à celle du tableau, le glissement s'opère sans peine.

Les repères figuratifs relèvent, y compris dans une seule et même toile, de plusieurs styles distincts. La gamme s'élargit du très elliptique au relativement précis. Au minimum, l'indication est graphique et anguleuse, tracée avec de la couleur ou incisée dans celle-ci. Au maximum, des touches suggèrent des fleurs dans des seaux et les sculptures d'une corniche avec de légers effets de volume. Ce qui ne signifie pas que les couleurs soient pour autant imitatives, liées à un quelconque réalisme ordinaire.

RENDE LA VARIATION DU JOUR

La transposition chromatique règne partout et elle s'autorise tous les écarts, mais à partir d'une dominante qui détermine la tonalité générale de l'œuvre. Celle-ci peut être brun-rouge chaud ou bleu-gris froid. Le plus souvent, huit fois sur onze, elle est noire, d'un noir épais ou plus léger, qui recouvre presque

entièrement des frottings verts ou orange – presque, de sorte que leur éclat réapparaît par en dessous. De ces superpositions naissent la structure de l'ensemble, les formes et la lumière, une lumière plutôt hivernale et sévère.

Lancer quelques grands noms – Matisse, Bonnard, Newman, Rothko – n'explique rien. Evidemment, leurs peintures et d'autres encore étaient dans la mémoire de Bioulès quand il peignait à Aix. Pour autant, il ne se sentait tenu par aucune fidélité. Son but n'était pas de rendre des hommages, mais, dans le travail, de résoudre au fur et à mesure les difficultés qui s'opposaient à lui à chaque moment : le jet d'eau, le nuage, la propulsion du rouge à venir en avant, celle des bleus à reculer, le tremblement des lignes, la fragilité des contours, la puissance des plans, la variation du jour suivant l'heure et la saison. De cette lutte, il est désormais évident que Bioulès est sorti vainqueur.

Ph. D.

Philippe Dagen

HORS CHAMP

■ EUROPE : Jack Lang, ministre de l'Éducation, défend « une Europe de l'intelligence, de la jeunesse et de l'éducation ». Arrivé en Grèce pour prendre ses vacances dans une île, M. Lang a rencontré son homologue grec, Pétros Efthymiou. Devant la presse, le ministre français a déclaré que l'Union européenne doit avoir l'ambition de devenir « une grande puissance culturelle » pour faire face à « la superpuissance culturelle et scientifique » des États-Unis. « Il faut établir un contre-pouvoir contre la mondialisation qui rabote les esprits », a dit M. Lang. « Si on veut que nos peuples gardent leur originalité, il est essentiel que nos gouvernements se battent pour préserver leur existence nationale. » – (AFP)

■ ÉDITION : le libraire en ligne belge Proxis annonce qu'il attaquera cet automne le marché allemand. Profitant de la liberté du prix du livre en Belgique, Proxis propose actuellement aux consommateurs de France et des Pays-Bas – où il existe une réglementation de prix fixe du livre –, des rabais de 10 % à 25 % (pouvant aller jusqu'à 32 % aux Pays-Bas). La société, fondée en octobre 1997 et employant 87 personnes, réalise 38 % de son chiffre d'affaires aux Pays-Bas, pour 58 % en Belgique. Proxis a réalisé au premier semestre 2000 un chiffre d'affaires de 3,8 millions d'euros, contre 2,6 millions pour toute l'année 1999. – (AFP)

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC BRUNO GANZ

PAR RUTH WALZ

LE RENONCEMENT

Poursuite du voyage de Faust dans le temps et l'amour : il est ici avec Hélène de Troy (Corina Kirschhoff), la femme des femmes, mais l'inquiétude ne le laisse pas en paix

« *Je ne respire plus ;
tremblant ma voix se glace,
c'est un rêve
et le jour s'enfuit avec l'espace.* »

(Faust II, acte III, traduction de Jean Malaplate, texte intégral, éd. Garnier Flammarion).

Bruno Ganz est le plus grand comédien de langue allemande. Sa grâce de clandestin et sa voix au seuil de l'éternité lui ont valu de jouer au cinéma avec Wim Wenders ou Theo Angelopoulos, et au théâtre avec Klaus Michael Grüber notamment. En septembre 1999, il a commencé à répéter *Faust*, à Hanovre, sous la direction de Peter Stein, qui est le premier à mettre en scène l'intégrale de la grande œuvre de Goethe – soit vingt-trois heures de représentation. Mi-juin, Bruno Ganz est tombé d'un décor. Il a dû renoncer à jouer lors de la création de la pièce à Hanovre, qui a eu lieu le 22 juillet. Il sera sur pied pour les représentations de Berlin, en novembre.



Placido Domingo triomphe à Bayreuth

Bayreuth/Opéra. Le ténor espagnol tient la vedette dans la « Tétralogie » du Millénaire, une production contrastée, entre la rigueur de Giuseppe Sinopoli et les libertés de Jürgen Flimm

L'ANNEAU DES NIBELUNGEN, de Richard Wagner. Direction : Giuseppe Sinopoli. Mise en scène : Jürgen Flimm. Décors : Erich Wonder. Costumes : Florence von Gerkan. Avec Alan Titus (Wotan), Kim Begley (Loge), Johann Tilli (Fasolt), Philip Kang (Fafner et Hunding), Günter von Kannen (Alberich), Michael Howard (Mime), Birgit Rennert (Fricka), Mette Ejsing (Erda), Waltraud Meier (Sieglinde), Placido Domingo (Siegfried), Gabriele Schnaut (Brünnhilde), Wolfgang Schmidt (Brünnhilde), Hans-Joachim Ketelsen (Gunther), John Tomlinson (Hagen), Ricarda Merbeth (Gutrune), Violeta Urmana (Waltraute). Prochaines représentations : les 10, 11, 13 et 15 août ; les 21, 22, 24, 26 août. Tél. : 00-49-92-17-87-80.

BAYREUTH
correspondance

La nuit précédant sa mort, au dernier étage de son palais sur le Grand Canal où tourment aujourd'hui les roulettes du Casino de Venise, Richard Wagner rêvait au pianoforte de la plainte des filles du Rhin après le vol de l'anneau confié à leur garde et à elles dérobé par l'avidité des hommes et celle des dieux. Est-ce là l'héritage politique du jeune révolutionnaire qui, en 1849, érigea avec Bakounine les barricades républicaines de Dresde et qui finit sa vie sous les applaudissements des rois et des empereurs de toute l'Europe, après avoir reproché à Bismarck de détruire Paris et d'être le propagandiste constant de l'antisémitisme ?

Si la biographie de Wagner est un cocktail indigeste, son théâtre a conservé une force de communi-

tion extraordinaire, à même de captiver les spectateurs contemporains. Une puissance capable d'épouvanter même Igor Stravinsky – qui, pour toute défense, dut accoucher du plus grand mensonge de sa vie en écrivant : « *Il y a plus d'invention dans La Donna è mobile de Rigoletto de Verdi que dans toute la Tétralogie.* »

On ne peut pas reprocher à Wolfgang Wagner, 81 ans, neveu de Richard et directeur artistique du Festival de Bayreuth, d'être – quand ce n'est pas lui qui signe les mises en scène des spectacles – un homme de théâtre réactionnaire : en 1976, pour le centenaire de la première représentation du *Ring*, il avait convié Pierre Boulez et Patrice Chéreau. Pour la première du cycle du Millénaire, il a choisi Jürgen Flimm, metteur en scène jamais banal, jamais décoratif, proche du SPD allemand, et Giuseppe Sinopoli, premier chef d'orchestre italien invité à diriger le cycle.

Sinopoli a conservé la dimension épique de cette musique sans négliger la clarté de sa pensée. Aidé par un orchestre formé des meilleurs musiciens de diverses formations allemandes, il a travaillé le caractère nerveux, fébrile, du son wagnérien, prenant particulièrement soin aux dynamiques : dans une salle à l'héritage politique du jeune révolutionnaire qui, en 1849, érigea avec Bakounine les barricades républicaines de Dresde et qui finit sa vie sous les applaudissements des rois et des empereurs de toute l'Europe, après avoir reproché à Bismarck de détruire Paris et d'être le propagandiste constant de l'antisémitisme ?

condamne Brünnhilde au sommeil, le maître du Walhalla devient le plus pitoyable des hommes tandis que la marche funèbre de Siegfried sonne avec une violence insoutenable, comme une catastrophe nécessaire, et sans figure de rhétorique. L'interprétation du chef est particulièrement convaincante dans *le Crépuscule* – le « temps retrouvé » de Wagner –, épisode dans lequel les leitmotifs se superposent et coexistent avec la plus grande intensité, où la mémoire et le présent sont inséparables.

La mise en scène de Flimm est moins passionnante. Sa principale limite est le syncrétisme d'un récit qui ne choisit pas une direction précise :

Placido Domingo, en Siegmund court, se jette à terre, étreint avec une totale vraisemblance Sieglinde

dans le bureau de Wotan cohabitent un ordinateur, une machine pour détruire les documents compromettants et... sa lance. Son épouse, Fricka, porte un cachemire double-face ; Brünnhilde et les Walkyries sont arnachées comme des parachutistes à la veille d'une mission spéciale ; la maison de Hunding et Sieglinde ressemble à la maison de campagne d'une riche famille bourgeoise. Aidé par les costumes de Florence von Gerkan, qui montre une réelle habi-

leté dans la recherche des matières et des nuances, plus que par les décors d'Erich Wonder, Flimm confirme à l'inverse son talent de directeur d'acteurs.

Le prestige du Festival est tel qu'il peut se permettre, pour un cachet inférieur à la norme, d'engager Placido Domingo dans le rôle de Siegmund et Violeta Urmana dans celui de Waltraute. Le ténor sexagénaire donne ici une leçon de style vocal et de disponibilité d'acteur : il court, se jette à terre, étreint avec une totale vraisemblance Sieglinde, interprétée par Waltraud Meier, qui contrôle magnifiquement l'intensité de sa voix, de ses gestes, de ses regards de folle. Wolfgang Schmidt et Gabriele Schnaut (Siegfried et Brünnhilde) ont des voix d'une puissance et d'une clarté impressionnantes mais ne sont pas aussi convaincants quand la musique leur commande l'abandon. Ils paraissent même vraiment fatigués dans le duo final de *Siegfried*.

Alan Titus (Wotan) est puissant lui aussi, intelligent, d'une diction claire, avec pour tout défaut, commun à tant de chanteurs non allemands, de forcer les consonnes dures. Mette Ejsing donne à Erda la noblesse d'une vraie déesse ; Günter von Kannen construit un Alberich splendide, Philip Kang assume la méchanceté de Hunding, sans exagération. Le chœur, dirigé par Eberhard Friedrich, est excellent, par sa cohésion comme par sa souplesse. Après *Siegfried*, l'auditoire épuisé, comme toujours, s'est montré en partie mécontent de tout le monde. A la fin, il a contesté Jürgen Flimm et salué la performance de Sinopoli.

Sandro Cappelletto

Gaston Chaissac faussement naïf

Paris/Arts. La Galerie nationale du Jeu de paume révèle le peintre découvert par Dubuffet et l'étoffe sous le nombre d'œuvres exposées

DEUX ANS après une rétrospective à Nantes (*Le Monde* du 18 juin 1998), Gaston Chaissac bénéficie d'une monumentale exposition à Paris. Elle réjouira les incondionnels, qui découvriront des inédits, mais risque d'agacer les autres : trois cent cinquante-cinq œuvres, c'est un peu beaucoup pour ne pas lasser. Et cela oblige à un accrochage d'une densité parfois étouffante qui surprend de la part du directeur des lieux, Daniel Abadie, qu'on a connu mieux inspiré.

Cependant, elle permettra à ceux qui ne firent pas le voyage de Nantes d'apprécier presque toutes les facettes d'un artiste inclassable. Même Dubuffet, qui collectionnait ses tableaux et, plus généralement, ceux des artistes naïfs, fous, ou tout simplement buissonniers, avec la passion et la rigueur qu'un entomologiste appliquerait à ses papillons, ne savait pas trop dans quelle boîte l'épingler.

« RUSTIQUE MODERNE »

Ainsi, en 1948 et 1949, Chaissac figure dans les expositions d'art brut que Dubuffet présente à Paris. Puis il le juge « *trop informé de ce que font les artistes professionnels* » pour qu'on puisse regarder ses « *travaux comme de l'art brut à proprement parler* ». Chaissac lui-même récusait le terme, préférant désigner son œuvre comme une « *peinture rustique moderne* ». Camille, sa femme, une institutrice rencontrée en 1940, le qualifiait de « *fruste informé* ». Fruste, il avait toutes les raisons de l'être.

Né en 1910 à Avallon, dans une famille modeste, son père, cordonnier, abandonne le foyer. L'enfant est un écolier rétif : « *Sans doute ai-je l'âme très proche des artistes de cirque qui, comme moi, savent à peine écrire et ne sont instruits que par ce qu'ils ont vu.* » Et pour voir, il voit. En 1936, établi à Paris, cordonnier à son tour, il rencontre le peintre Otto Freundlich, qui l'encourage à dessiner et dont l'entregent lui permet de réaliser une première exposition personnelle en 1938, à Paris, Galerie Gerbo. Dans les années 40, il erre de sanatorium en maison de repos, et fait la connaissance d'André Lhote, et d'Albert Gleizes. Chez ce dernier, retiré à Saint-Rémy-de-Provence, il croise des personnalités aussi différentes qu'Aimé Maeght, ou le sculpteur André Bloc, qui sera directeur de la revue *Art d'aujourd'hui*.

De ces artistes, cubistes ou abstraits, il ne subit aucune influence visible, même si certains dessins

évoquent Klee, d'autres les premiers Kandinsky, ou si tel ou tel visage pastiche ceux de Picasso. « *Je ne suis pas influençable*, écrit-il. *Dans mon cas, il est exceptionnel de réussir à faire dessiner des manuels comme ils sont d'emblée capables de le faire et encore plus difficile de les faire persévérer. J'ai persévéré et ça a donné du plutôt inhabituel...* »

De fait, son style ne ressemble à rien de connu, hormis peut-être ce que feront, plus tard, les peintres du groupe Cobra : tout autant que la Vendée, où il s'installe en 1942, c'est peut-être ce qui le rapprochera du romancier Michel Ragon, un des premiers critiques d'art à prendre son œuvre au sérieux.

D'autres la regardent aussi de près : Raymond Queneau et Jean Paulhan, mais aussi, et surtout, Jean Dubuffet, qui préface sa seconde exposition personnelle à Paris, en 1947, à la Galerie de l'Arc-en-ciel. Provocateur, son texte suggère aux critiques de ne pas se dégrader. Les critiques l'entendirent, et ne bougèrent guère. Les marchands non plus. La troisième exposition personnelle de Chaissac à Paris n'eut lieu que quatorze ans plus tard, en 1961, à la galerie Iris Clerc, l'égérie des nouveaux réalistes qui devait trouver dans ses assemblages d'objets hétéroclites une parenté avec la production de ses pou-lains.

Méconnu dans la capitale, hors du cénacle de la NRF, Chaissac passe dans son village vendéen, au mieux pour un fou, au pis pour un anticlérical. Mort en 1964, à l'hôpital de La Roche-sur-Yon, il faudra attendre près de dix ans pour que le Musée national d'art moderne organise en 1973 une première exposition de ses œuvres.

Mais quelques grands marchands ont pris conscience de l'intérêt de Chaissac bien plus tôt. C'est le cas de Thomas Le Guillou, de la galerie de Messine à Paris, et de la galerie Louis Carré, sa voisine. L'une comme l'autre vont d'ailleurs présenter leur propre exposition Chaissac, à la fin du mois de septembre.

Harry Bellet

★ Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8°. Tél. : 01-47-03-12-50. Ouvert tous les jours sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Le samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Le mardi de 12 heures à 21 h 30. Jusqu'au 29 octobre. Catalogue 388 p., 295 F, (44,97 €).

L'« Anneau » de Sinopoli contre celui de Flimm

BAYREUTH
correspondance

« *Jouer Wagner aujourd'hui oblige à réfléchir à l'importance du mythe plutôt qu'à la mort du mythe*, estime Giuseppe Sinopoli. *Comprendre, à l'époque de la mondialisation, combien nous autres, Européens, sommes éloignés des racines de notre culture.* » « *Wotan est un "global player"*, rétorque Jürgen Flimm. *Il ne quitte pas son bureau et cherche à faire fructifier ses propres intérêts : une maison d'édition, une compagnie d'assurances, une nation.* » Le moins que l'on puisse dire est que les points de vue du chef d'orchestre et du metteur en scène de cette *Tétralogie* sont fort éloignés.

Le premier insiste sur la « *perte* » ; le second y cherche l'actualité de la lutte pour le pouvoir et pour l'argent, voyant dans le maître du Walhalla et dans son alter-ego, Alberich, les deux moteurs de toute

l'action. Selon Flimm, qui met en scène Wagner pour la première fois, Wotan est « *un adepte de la Realpolitik, un Kohl, un Berlusconi* ». Pour Sinopoli, il est, à l'inverse, « *un dieu qui n'est plus nécessaire, agissant par désespoir* ». Le chef italien partage la vision tragique de Wagner ; le metteur en scène allemand – prochain responsable de la programmation théâtrale du Festival de Salzbourg – préfère jouer la fable de l'Anneau sur le registre de la comédie, du thriller, quelquefois aussi sur celui du reportage.

L'AVENIR INCERTAIN DU FESTIVAL

Cette différence de conception produit un résultat dramatique, et particulièrement à la fin du *Crépuscule*. Alors que la musique commande à Brünnhilde de préparer le bûcher pour Siegfried, alors qu'apparaît dans la partition le motif de la rédemption de l'amour, la

Walkyrie trouve le temps de passer Hagen au fil de l'épée, de le précipiter au fond du Rhin en crachant comme dans un western. C'est un crime inutile, une idée, ou plutôt un effet absolument pas prévu par Wagner mais cohérent avec la vision de Flimm qui cherche toujours à ramener les cimes du mythe à des dimensions plus familières. La mise en scène choisit volontiers le ton de l'ironie : Siegfried oublie son leitmotiv et, pour réussir à le jouer avec son cor, doit rechercher la partition dans une valise et la déchiffrer. Loge devient un personnage d'opérette, un prestidigitateur qui ne cesse de traverser la scène en sautillant flanqué d'un sac de cuir qui, quand il court, laisse derrière lui un sillage de fumée...

« *Wagner s'oblige à penser l'utopie et l'espérance, deux dimensions auxquelles aujourd'hui, après la chute du communisme, l'ultime utopie, nous*

Ancré à Paris le « Batofar » veut mixer musiques et arts

Performances sonores
et artistes en résidence :
ambitions et projets
d'une équipe
qui s'est imposée
en dix-huit mois



Le « Batofar », pour les mordus d'électro, de jungle ou de drum'n'bass.

BERTRAND DESPREZ/AVI

C'EST dans les hauteurs de Ménilmontant et non à fond de cale que reçoit l'équipe du *Batofar*, ce bateau rouge vif amarré quai François-Mauriac au pied de la Bibliothèque nationale de France et devenu un haut lieu de la musique électronique mondiale.

Déniché dans un port irlandais par l'association Signe et Eau, à l'initiative déjà de la jonque chinoise baptisée « La Guinguette pirate », le *Batofar* invite, depuis son ouverture en février 1999, les mordus d'électro, de jungle ou de drum'n'bass à se pâmer devant des têtes d'affiche dont la réputation n'est plus à faire - DJ Krush, Gary Clail et le groupe mexicain Titan étaient sur scène en juillet -, à se risquer une fois par mois aux soirées Infamous Label, ou à prolonger la nuit par des after techno ou house jusqu'à dimanche midi, deux samedis par mois.

Afin de faire découvrir à son public de nouveaux sons et des nouvelles tendances, l'équipe accomplit un travail de prospection parmi les artistes indépendants ou autoproduits et surprend par ses cocktails inattendus, associant des labels prolifères, comme Ninja Tune, Reflex ou Solid, et des artistes plus marginaux. L'un des maîtres mots du *Batofar* est l'expérimentation : « C'est l'idée de la performance qui nous importe », souligne Ricardo Estaban, son directeur artistique. *Nous privilégions les*

groupes qui ont un impact en live, plutôt que ceux qui ont une démarche de studio. »

Bien connu du public, qu'il soit branché et parisien ou habitué de la scène électronique internationale, le *Batofar* paraît avoir gagné son pari, mais cherche, cependant, à évoluer : « *Nous ne voulons pas nous arrêter à la musique mais travailler au croisement de la vidéo, des arts plastiques et du multimédia* », explique Julie de Muer, coordinatrice.

FESTIVAL PIRATAGES

Cet été, le festival Piratages propose théâtre de rue, performances aériennes et pyrotechniques, spectacles multimédias avec la compagnie Faim de siècle, une sélection de courts-métrages du monde entier projetés sur grand écran et d'alléchantes « siestes musicales », avec transats sur le quai et DJ sur le pont du bateau. « *Nous voulons faire du Batofar un laboratoire et de la ville un atelier* », explique Julie de Muer.

Cette ambition remonte à la naissance de l'association Signe et Eau, qui s'était donné pour mission originelle de créer des ateliers d'artistes. Depuis, le *Batofar* a mis en place des « résidences », qui accueillent, pendant trois mois, des artistes invités dans le cadre des festivals consacrés aux grandes villes européennes - Berlin, Barcelone, Budapest et Londres ont déjà

fait l'objet de ce genre d'exploration, les pays nordiques seront à l'honneur à la rentrée. « *Nous souhaitons que les artistes s'inspirent du bateau et construisent des projets en fonction de cet espace particulier* [un bateau-feu de 45 mètres, entièrement métallique, aux allures de friche industrielle] et de son histoire », précise Julie de Muer.

A la fin de 1999, Anna Szigethy et Gabor A. Nagy, sortis de l'Académie des beaux-arts de Budapest, ont participé à l'aventure. Partis à la rencontre des habitants du 13^e arrondissement, les deux jeunes artistes leur ont demandé de se décrire devant la caméra comme s'ils étaient à la recherche de l'âme sœur. Ils en ont tiré une série de trente portraits, filmés comme des petites annonces, intitulée *J'attends mon couple*.

Dans le même esprit, l'artiste portugais Alfredo Costa Monteiro a conçu une *Très Grande Encyclopédie du corps*, en résonance directe avec la *Très Grande Bibliothèque* toute proche. Des visites guidées du quartier ont été imaginées par l'artiste berlinois Erik Göngrich.

Dans son fonctionnement actuel, l'association Signe et Eau boucle son budget pour un tiers par la billetterie, pour un autre tiers par les revenus du bar et du restaurant, et pour le dernier tiers par les subventions du ministère de la culture et du conseil régional d'Ile-de-France ou, pour les festivals, par celles des collectivités locales étrangères et de

l'Association française d'action artistique (AFAA).

« *Il est plus facile d'obtenir des financements pour l'Europe que pour notre projet autour de l'arrondissement* », regrette Julie de Muer. Intarissable, elle pourrait parler à l'infini d'un mémorable concert d'imprimantes matricielles, du bus londonien qui devrait très bientôt ramener les couche-tard dans l'Est parisien, et des mille et un projets de ce lieu hybride et fier de l'être. « *Un soir, nous avons présenté une vidéo-performance dans laquelle des artistes dansaient au ralenti... Les spectateurs se sont mis eux aussi à danser au ralenti ! C'est ce type d'interaction entre l'art et le public qui nous intéresse* »...

S. J.

★ **Jusqu'au 31 août** : Arovane, Phomen et Herman and Kleine du label allemand Morrmusic, DJ Sex Toy, Juan Trip, les Américains d'Inwinn's Conspiracy et Monsieur Neveux. Festival Piratages (avec « La Guinguette pirate ») : les dimanches 27 août et 10 septembre, à partir de 16 heures. Gratuit. Le 27 août : DJ Food (Ninja Tune) et la compagnie new-yorkaise Faim de siècle. *Batofar*, quai François-Mauriac, Paris 13^e. M^e Bibliothèque - Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-56-29-10-00. Internet : www.batofar.org. De 30 F (4,57 €) à 60 F (9,15 €).

SORTIR

BEAUNE (Côte-d'or)

Ciné-Rétro
Le temps d'un festival et nous voilà projetés au début du XX^e siècle. Pendant tout le mois d'août, Beaune rend hommage aux pionniers du cinéma. Le choix de la cité bourguignonne n'est pas dû au hasard : Etienne Jules Marey, précurseur du cinéma, est enfant du pays. Charlie Chaplin, Buster Keaton, Harold Lloyd, Laurel et Hardy vont revivre au travers des vingt films présentés sur grand écran. Ciné-Rétro, pour sa 6^e édition, entend combler les spectateurs en les invitant à se plonger en situation : Jean-Claude Cottier, au pied de l'écran, reprend au piano les musiques originales des films, tandis que Beata Gasiorowska, chanteuse polonaise, donne - entre chaque bobine - un récital de chansons des dernières décennies, dans la plus pure tradition du music-hall. La dynamique insufflée par la combinaison image, musique, chant crée une atmosphère où le rire rejoint l'émotion. *Chapelle Saint-Etienne, 21200 Beaune. Ouvert tous les après-midi à partir de 16 heures (accueil, billetterie, exposition, mini-concerts...).* Tous les soirs un spectacle différent à 21 heures. Info./réserv. : Cie B. A. C. H. Tél. :

06-13-86-31-84 ; Office du tourisme, tél. : 03-80-26-21-30. Prix : 35 F à 45 F pour un spectacle. Forfaits 3, 5, 7 spectacles.

VENTADOUR (Corrèze)

Moyen Âge et Cinéma
Perchées sur un éperon rocheux, les ruines de Ventadour, forteresse médiévale, dominent les profondes vallées des ruisseaux de la Vigne et de la Soudeillette. Depuis quelques années, des initiatives sont menées pour sauvegarder ce magnifique site qui attire de nombreux visiteurs. *Carrefour estival 2000* offre une bonne occasion de se plonger dans l'univers médiéval. Six journées sont consacrées à vivre avec des comédiens, musiciens, chanteurs et poètes, héritiers de la tradition des troubadours, et, chaque soir, un film sur le même thème est projeté en plein air sur écran géant. A l'affiche de « *Moyen Âge et cinéma* » sont présentés : *Jeanne La Pucelle*, de Jacques Rivette (5 août), *Le Destin*, de Youssef Chahine (6 août), *Le Roman de Genji*, de Kimisaburo Yoshimura (7 août), *Les Aventures de Robin des Bois*, de Michael Curtis (8 août) et *Lancelot*, de Jerry Zucker (9 août). *Carrefour Estival 2000, 19300 Moustier-Ventadour. Du 4 au 9 août. Tél. : 05-55-93-04-84. 35 F par film ou 120 F les 5 films.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Inconnu du Nord-Express, d'Alfred Hitchcock (USA, 1951, vo) et Laura, d'Otto Preminger (USA, 1944, vo). Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air : les grands espaces
Le Vent nous emportera d'Abbas Kiarostami (Iran), 1999, 2 heures
Parc de la Villette, prairie du Triangle, Paris 19^e. Tél. : 08-03-30-63-06.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Compagnie Blanca Li Nana et Lila.

Palais-Royal, cour d'Orléans, place Collette, Paris 1^{er}. Le 4 août, 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. De 80 F à 100 F.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : Triton 2ter. Jardin des Tuileries, Paris 1^{er}. Les 4 et 5 août, 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. De 80 F à 100 F.

Nicolas Boyer (piano). Chopin (21 heures)
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e. Les 4 et 5 août, 19 heures. Tél. : 01-42-77-65-65.

Location Fnac, Virgin. De 100 F à 150 F.
Alain Kremski (piano). Liszt, Wagner, Nietzsche, Mahler.

Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4^e. Les 4, 11 et 18 août, 21 heures. Jusqu'au 1^{er} septembre. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.

Alfredo Rodriguez Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 4 et 5 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Lou Saintagne
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4^e. Les 4, 5 et 8 août, 21 h 30. Jusqu'au 19 août. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Rhapsodia Trio
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6^e. Les 4 et 5 août, 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.

Nacao Pernambuco
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. Les 4 et 5 août, 20 h 30, jusqu'au 9 septembre. Tél. : 01-44-92-77-66. De 110 F à 130 F.

Ganoub
Square des Amandiers, rue des Cendriers, Paris 20^e. Le 4 août, 20 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.

driers, Paris 20^e. Le 4 août, 20 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.

Les Cuba Cabana
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19^e. Les 4 et 11 août, 21 heures, jusqu'au 8 septembre. Tél. : 01-40-36-55-65. 60 F.

Les Cultures Project
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. Les 4 et 5 août, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.

Maïssé (Congo Brazzaville)
La Guinguette pirate, au pied de la BNF, face au 11, quai François Mauriac, Paris 13^e. Les 4 et 5 août, 20 h. 40 F. Tél. : 01-56-29-10-00.

RÉGION

Jean-Claude Penneret (piano). Haydn, Beethoven, Debussy.

Eglise, 66500 Cattlar. Le 4 août, 18 heures. Tél. : 04-68-96-33-07. De 150 F à 180 F.

Nelson Freire (piano). Schumann, Chopin, Villa-Lobos, Strauss-Godowsky.

Parvis Saint-Michel, 06500 Menton. Le 4 août, 21 h 30. Tél. : 04-92-41-76-95. De 90 F à 450 F.

Mihaela Martin (violin), Frans Helmerson, Arto Noras (violoncelle), Ralf Gothoni (piano), Quatuor Talich. Bach, Mendelssohn, Beethoven.

Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66500 Prades. 21 heures, le 4 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 150 F à 180 F.

Blandine Verlet et Davitt Moroney (clavecin). Intégrale du clavier bien tempéré de Bach. Abbaye de Silvane, 13640 La Roque-d'Anthéron. 11 heures, le 4 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 275 F.

Frank Braley, Nicholas Angelich, Jean-Efflam Bavouzet, Claire Désert, Emmanuel Strosser, François-Frédéric Guy. Intégrale des sonates pour piano de Beethoven

Parc du château de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Le 4 août, 19 heures. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 275 F.

Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène), avec Le Chœur du Festival de Saint-Céré. La Flûte enchantée de Mozart.

L'Usine, 46400 Saint-Céré. Les 4, 6, 9 et 14 août, 20 h 30. Tél. : 05-65-38-28-08. De 150 F à 260 F.

Angelin Preljocaj
Paysage après la bataille. Théâtre de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Le 4 août, 21 h 30. Tél. : 04-42-96-05-01. 150 F.

Compania TangoX2
Miguel Angel Zotto et Milena Plebs : Una noche de tango.

Théâtre de la Citadelle, 04200 Sisteron. Le 4 août, 21 h 30. Tél. : 04-92-61-06-00. De 140 F à 250 F.

Mino Cinelu
Jazz, dans le cadre « Soirées d'été de Gordes ». Théâtre des Terrasses, Le Château, 84220 Gordes. Le 4 août, 21 h 30. Tél. : 04-90-72-01-52.

Le pavement de faïence, symbole du pouvoir aristocratique

Bourg-en-Bresse/Exposition. 200 carreaux pour un voyage européen du XIII^e au XVII^e siècle

IMAGES DU POUVOIR - pavements de faïence en France du XIII^e au XVII^e siècle. Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000 Bourg-en-Bresse. Tél. : 04-74-22-83-83. 35 F (5,34 €). Tous les jours, de 9 heures à 18 h 30 (jusqu'au 15 septembre) ; de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 (du 16 septembre au 24 septembre).

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

Depuis deux ans, l'église de Brou, chef-d'œuvre du gothique flamboyant et de l'architecture flamande en Bresse (Ain), a retrouvé la magnificence de sa charpente et sa toiture « à l'identique » : tuiles plates à crochets, plombées, polychromes, vernissées. Mais elle ne recouvrera pas le pavement de faïence que Marguerite d'Autriche avait voulu pour le chœur de l'édifice, l'environnement des tombeaux, sa chapelle personnelle et son oratoire.

Des neuf mille carreaux d'origine, il ne reste, sur place, qu'une cinquantaine d'unités, pour deux cents qui sont répertoriées et connues. Les écrits et archives sur la construction de l'Église restent fâcheusement muets sur le pavement, sa

commande et son programme iconographique. Les seuls témoignages, plus ou moins précis, sont ceux de l'historien Guillaume Paradin (1510-1590) et du Père Raphaël de la Vierge Marie, prieur de l'abbaye au XVII^e siècle.

Les fragments de carreaux existants mettent en scène des personnages, historiques ou de fantaisie, parfois des devises ; d'autres représentent des étoiles, des marguerites, des branchages entrelacés, des médaillons. « *Au cours d'un séminaire du CNRS à Lyon, en 1998, sur l'influence réciproque des estampes et des majoliques, des spécialistes sont tombés en arrêt devant quelques échantillons du pavement d'origine de l'église de Brou au Musée des beaux-arts local* », explique Marie-Françoise Poiré, conservateur de Brou. D'où l'idée de travailler sur un sujet mal connu et de rassembler, dans une même exposition, précédée d'un colloque, des faïences de sols attachées à l'ornementation d'ouvrages et monuments de prestige, aussi bien religieux que laïques, du XIII^e jusqu'au XVII^e siècle.

L'exposition du musée de Brou regroupe donc trois cents carreaux issus d'une cinquantaine de collections publiques et particulières, françaises et belges. Elle doit beau-

coup à l'implication de Jean Rosen, chercheur au CNRS de Dijon, Thierry Crépin-Leblond, directeur du château et des musées de Blois, Marie-Dominique Nivière, conservateur adjoint du musée de Brou, et aux travaux de spécialistes comme Gabriel Démiens d'Archimbaud, Christopher Norton, Rudolf Schneyer, Thimothy Wilson ou Claire Dumontier...

Issues de l'atelier Sainte-Barbe de Marseille (première moitié du XIII^e siècle), les faïences exposées ont appartenu, entre autres, au Palais des papes d'Avignon, à la chartreuse voisine de Villeneuve, au couvent des Jacobins de Toulouse, au château de Vincennes, au château du duc de Berry, à Mehun-sur-Yèvre, à la chartreuse bourguignonne de Champmol, à la chapelle de Bischofshof de Bâle, à l'ancienne abbaye d'Herkenode, en Belgique, au château normand d'Ecouen, au Studiolo d'Isabelle d'Este, à Mantoue, et au palais Petrucci à Sienne...

GLAÇURE OPACIFIANTE

Venue en droite ligne de la Méditerranée et des implantations arabes de l'Italie du Sud et de l'Espagne, la faïence va faire partie intégrante, au même titre que les murs et les plafonds, de l'aménagement

ornemental des monuments de prestige, chapelles, abbayes et châteaux princiers.

La glaçure stannifère, opacifiante, qui supplante la glaçure plombifère, permettra une évolution de la création, de la fixation et de la révélation des décors et des couleurs obtenues à partir d'oxydes de métaux tels que le cuivre (vert), le manganèse (violet et certains noirs), le cobalt (bleu), l'antimoine (jaune) et le fer (brun).

Au départ disséminées sur les sols, entre les carreaux de terre vernissés, « *les faïences, dont les formes se multiplient, vont constituer de véritables ensembles* », explique Agnès Planché, médiatrice du musée. La création en est confiée, souvent sur place, à des artistes comme, entre autres, Masséot Abaquesne, faïencier de Rouen.

Au-delà de la maîtrise des techniques, l'opulence des réalisations ne peut que les réserver aux grandes époques, dont elles symbolisent la richesse et la puissance. Fragiles, exposées à l'usure, les faïences vont peu à peu disparaître des sols du XVII^e siècle pour investir les murs et la vaisselle des résidences du pouvoir : au sol, le règne du parquet commence.

Laurent Guigon

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



FRANÇOISE TOUPOUR
55 chefs-d'œuvre de la musique classique



Bach. Le clavier bien tempéré.

Passion amoureuse. Bach comme vous ne l'avez jamais entendu ! Est-ce encore possible ? Agée aujourd'hui de 85 ans, la pianiste américaine d'origine turque et russe a voué sa vie à la musique de Bach. Véritable légende du piano, elle enregistrait au début des années cinquante l'intégrale du *Clavier bien tempéré*, monument de l'histoire de la musique. Ce Bach est lumineux de vie, loin de toute ascèse. Le piano se transforme tour à tour en orgue, en clavecin, en orchestre. Dans ces 48 Préludes et fugues, rien n'est laissé dans l'ombre. Ils ont été imaginés comme un art de vivre, une philosophie dans laquelle domine l'énergie, la fantaisie, la passion amoureuse d'une musicienne pour un compositeur.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, « *Musique Maestro* ».

Le Monde

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Zebda. TV 5
21.00 Chine, Tibet, l'impossible dialogue ? Forum
23.00 Vivre la Chine... en France. Forum

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. Canal +
19.30 et 1.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Spéciale luxe. Diamant : voyage en solitaire. Des châteaux de rêve. Mannequins : Les dessous du rêve. France 2
21.05 Les Aventuriers de la science. La météo dans tous ses états. Tempêtes : radiographie d'un cataclysme. Avalanches sous haute surveillance. Inondations : mieux vaut prévenir. TV 5
21.10 Les Rencontres de l'été. Les expositions de l'été. Invité : Dominique Blanc. LCI
22.10 Science été. Invité : Denis Guedj. LCI
23.00 Ça va faire mâle. Invités : Alex Métayer ; Charly et Lulu ; Jean-Marie Marioud. France 2
23.40 Paris dernière. Paris Première
0.10 Musiques. Héléne Grimaud. LCI

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Allemagne : objectif or. Arte

Le Monde TELEVISION

CINÉTOILE

21.05 Stardust Memories. Dans ce film de Woody Allen, un réalisateur (Woody Allen lui-même), célèbre pour son œuvre cinématographique, est invité à une rétrospective-débat, dans une station balnéaire. Il erre à travers ses souvenirs, ses rêves, ses névroses. Indépendamment des références à Fellini et à Bergman, le génie de Woody Allen se manifeste dans l'autocritique et une admirable réflexion sur le cinéma.

20.30 Le Vaisseau spatial Terre. Le chanvre, uné industrie écologique. Odyssee
20.45 Thema. La Ville arabe. Arte
21.00 Aux pays de France. Le fromage d'Auvergne. Odyssee
21.20 Tibet, pays suspendu. Planète
21.25 Chine-Taiwan, la traversée de l'espoir. Odyssee
22.15 Des trains pas comme les autres. D'Addis Abeba à Djibouti [2/2]. TV 5
22.15 Palestine, histoire d'un terre. [1/2]. 1880-1950. Planète
22.35 Histoire, le film. [3/26]. Histoire
23.25 Histoire de l'eau. [1/4]. Odyssee
23.30 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [9 et 10/12]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

19.45 Football. Tournoi amical. Avec la Juventus de Turin, l'Inter de Milan et Bari. Eurosport
0.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (4^e jour). Pathé Sport

DANSE

22.35 Aunis. Ballet. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Mozart par Natalie Dessay. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Theodor Guschlbauer. Muzzik

22.00 Les 24 heures de Bach. Le Leipzig à Tokyo. Avec Klaus Mertens ; Ton Koopman. Mezzo
22.15 Paul McCartney. Jaz à the Smithsonian. A Londres, en 1997. Paris Première
22.55 Jazz at the Smithsonian. Joe Williams. 0.10 Mel Lewis & the Jazz Orchestra. Muzzik
0.10 Mozart. Divertimento KV 247 et Marche KV 248, par le Wiener Kammerensemble. Mezzo

TÉLÉFILMS

22.40 L'Experte. Ian Barry. O. TF 1
1.00 A deux, actuellement. Anno Saul. Arte

COURTS MÉTRAGES

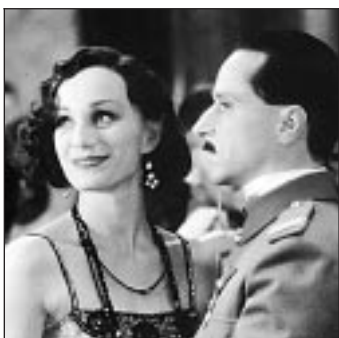
23.55 Sari et trainers. Jeremy Wooding. O. Canal +

SÉRIES

20.55 Navarro. Coupable, je présume ? O. TF 1
22.40 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. La lumière. O. M 6
0.35 Absolutely Fabulous. La naissance (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Une maison de fous. Esprit est-tu là ? France 3

FILMS

15.20 War Games. John Badham (Etats-Unis, 1983, 115 min). O. Cinéfaz
18.55 L'Apiculteur. Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 125 min). O. Cinéstar 2
20.30 Le Rite. Ingmar Bergman (Suède, 1968, N., v.o., 80 min). O. Ciné Classics
20.30 Le Matelot 512. René Allio (France, 1984, 95 min). O. Ciné Cinémas 1
20.30 Trois places pour le 26. Jacques Demy (France, 1988, 100 min). O. Ciné Cinémas 2
20.50 La Belle Noiseuse. Jacques Rivette (France, version courte, 1991, 125 min). Téva
21.00 Monnaie de singe. Norman Z. McLeod (EU, 1931, N., v.o., 75 min). Paris Première
21.00 Les Géants. Sam Miller (GB, 1997, v.o., 90 min). O. Ciné Cinémas 3
21.05 Stardust Memories. Woody Allen (EU, N, 1980, 90 min). O. Cinétoile
21.05 Le Beau Serge. Claude Chabrol (France, 1958, N., 95 min). O. Canal Jimmy



22.20 Un été inoubliable. Lucian Pintilie. Avec Kristin Scott-Thomas, Claudio Biéant (Fr. - Roum., 1994, 80 min). O. Cinéstar 1
22.30 Matewan. John Sayles (Etats-Unis, 1987, 135 min). O. Cinéfaz
23.45 Ludwig ou le Crépuscule des dieux. Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, 110 min). O. Ciné Cinémas 1
0.10 Une vie moins ordinaire. Danny Boyle (GB - EU, 1997, 105 min). O. Ciné Cinémas 2

FILMS

13.00 Jumpin' Jack Flash. Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min). O. Ciné Cinémas 1
13.05 Enfants de saouds. André De Toth (GB, 1968, 115 min). O. Cinétoile
13.35 Le Chêne. Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 110 min). O. Cinéstar 1
13.45 Un été inoubliable. Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, v.o., 85 min). O. Cinéstar 2
14.30 Une vie moins ordinaire. Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min). O. Ciné Cinémas 3
15.45 Matewan. John Sayles (Etats-Unis, 1987, 135 min). O. Cinéfaz
21.00 Allonsanfàn. Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, 110 min). O. Ciné Cinémas 2
21.00 Le Seigneur de l'aventure. Henry Köster (EU, 1955, v.o., 90 min). O. Ciné Cinémas 3



21.05 Grande dame d'un jour. Frank Capra. Avec May Robson, Warren William (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 95 min). O. Cinétoile
22.50 Le Mystère Silkwood. Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min). O. Cinéstar 1
22.50 Ludwig ou le Crépuscule des dieux. Luchino Visconti [1/2] (France - Italie - Allemagne, 1972, 110 min). O. Ciné Cinémas 2
23.55 Madame Butterfly. Frédéric Mitterrand (France, 1995, 130 min). Arte

0.10 La Planète sauvage. René Laloux (France - Tchecoslovaquie, 1973, 75 min). O. Canal + Vert
0.25 Tourments. Alf Sjöberg (Suède, 1944, N., v.o., 100 min). O. Ciné Classics
0.25 La Planète des singes. Franklin J. Schaffner (EU, 1967, v.o., 110 min). O. Ciné Cinémas 1



0.30 Les Géants. Sam Miller. Avec Pete Postlethwaite, Rachel Griffiths (GB, 1997, v.o., 90 min). O. Ciné Cinémas 3
2.15 Le Grand Chantage. Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., 90 min). O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Navarro. Coupable, je présume ? O.
22.40 Made in America. L'Experte. Téléfilm. Ian Barry O.
0.25 Très pêche.

FRANCE 2

16.35 Conan.
17.30 Brigade des mers.
18.20 JAG.
19.10 Un livre, des livres.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Spéciale luxe.
23.00 Ça va faire mâle.
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.40 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.07 Consomag.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Laisse aller, c'est une valise. Film. Georges Lautner.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Le Roi des cons. Film. Claude Confortes O.
0.45 Une maison de fous.

CANAL +

16.20 Le Secret des clichés. Téléfilm. Stephen Poliakoff O.
► En clair jusqu'à 20.30
18.25 Drôles de vies.
19.50 Best of Nulle part ailleurs.
19.00 Flash infos, Le Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.29 Nuit indienne.
20.30 Raja Hindustani. Film. Dharmesh Darshan O.
22.30 Bollywood. Made in India.
23.25 Indian remix.
23.55 Sari et trainers. Court métrage.
0.10 Surprises.
0.25 Les Tragédies minuscules.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Marrakech.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Allemagne : objectif or.
20.40 Thema. La ville arabe. 20.45 La Ville arabe. Une architecture d'ombres et de lumières. 22.00 Fez, les anciennes routes des caravanes. 23.00 Soussa, la citadelle des Aglabides. 23.15 Les Rêves de Hind et Camilla Film. Mohamed Khan (v.o.).
1.00 A deux, actuellement. Téléfilm. Anno Saul.

M 6

16.10 M comme musique.
17.25 Mission casse-cou.
18.25 Lois et Clark.
19.15 Tintin. [1/2].
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.30 Météo des plages.
20.40 Paradis d'été. Suède.
20.50 Le Couturier de ces dames. Film. Jean Boyer O.
22.40 Poltergeist.
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Concordance des temps. Les intellectuels : désir de gloire et stratégies de carrière.
21.00 Fragments d'un apogée : le Ballet royal du Cambodge.
22.10 Pages arrachées au journal de. Michel Leiris.
22.30 Carnets de voyage. [4/5]. L'éveil des peuples indiens d'Amérique latine.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et Montpellier. Dir. Emanuel Krivine. Œuvres de Rachmaninov, Zemlinski.
21.30 La Roque-d'Anthéron. Pater Rösel, piano : Œuvres de Bach.
23.00 Soirée privée.
RADIO CLASSIQUE
20.15 Les Soirées. Suite pour orchestre n° 3 BWV 1068, de Bach, par le Musica Antiqua de Köln, dir. Reinhard Goebel.
20.40 Concert. Interprété par l'Orchestre Philharmonique de Prague, dir. Jiri Belohlavek, Roman Janal, baryton. Œuvres de Haydn, Dvorak, Mozart.
22.20 Les Soirées. Œuvres de Schubert, Bruckner.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... La conquête de l'espace par les Russes vue par les Américains. Invités : Alain Dupas ; Jean-François Clervoy. La Cinquième
16.10 Les Rencontres de l'été. La psychanalyse aujourd'hui. Invité : Michel Plon. LCI
16.45 C'est l'été. Invités : Jean Amadou ; Calogero ; Trouble Featring Mandel Turner. France 3
17.10 et 21.10 Les Rencontres de l'été. Invités : Ellen Willer ; Patrick Besson. LCI
18.15 Les Aventuriers de la science. La météo dans tous ses états. Tempêtes : radiographie d'un cataclysme. Avalanches sous haute surveillance. Inondations : mieux vaut prévenir. TV 5
18.40 et 22.10 Le Club de l'économie. Alain Etchegoyen. LCI
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Tracks. Tracks on tour : Festival Rock-am-Ring. Arte
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Yann Arthus-Bertrand. TV 5
20.55 Nos meilleurs moments. Invités : Pierre Bonte ; Stéphane Collaro ; Bernard Lion. TF 1
20.55 Thalassa. Escalade aux Açores. France 3
21.00 Recto Verso. Bertrand Blier. Paris Première
21.30 L'Invité de PLS. LCI
22.15 Faut pas rêver. Tchad : La solde. France : La ferme du bonheur. Russie : Le palais des mariages. France 3
22.15 Est-ce que tu viens pour les vacances ? TV 5
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Profession : aventurier. TF 1
23.20 Culte fiction. Les baskets sont-elles les chaussures du siècle ? Fou de foot. France 2
0.35 La Route. Best of. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [1/2]. Planète
18.00 L'Actors Studio. Meryl Streep. Paris Première
18.10 Carnets de vol. [3/25]. Pilotes du Grand Nord. Odyssee
18.15 Cinq colonnes à la une. Planète
19.15 Des trains pas comme les autres. D'Addis Abeba à Djibouti [2/2]. TV 5
19.30 L'Age d'or de la RKO. [2/6]. Ginger et Fred. Ciné Classics
20.05 Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. Histoire
20.15 Reportage. Les Anes de Gaza. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

20.55 Thalassa
Georges Pernoud et son équipe font escalade aujourd'hui dans l'archipel des Açores, neuf îles entre ciel et mer. Résignés à vivre au rythme des secousses telluriques et des éruptions volcaniques qui, au fil des ans, ont fait fuir une grande partie de la population, les Açoriens continuent, tant bien que mal, à travailler. Les uns cultivent leur jardin, les autres survivent grâce à la pêche.

20.30 David Oistrakh, artiste du peuple ? Planète
20.35 Breitling Orbiter III. Le tour du monde en ballon en vingt jours. Odyssee
21.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. Histoire
21.05 California Visions. [3^e volet]. Canal Jimmy
21.40 The Rhythm Divine. L'histoire du disco. Canal Jimmy
21.50 Les Grandes Expositions. Gainsborough. Planète
22.15 Vietnam, la première guerre. [1/2]. Doc Lap. Planète
22.20 Grand format. Du Golfe au Kurdistan. Des hommes abandonnés de Dieu. Arte
23.30 L'Épopée du rail. [6/6]. Le futur sur les rails. Histoire
0.20 L'Aventure de l'art moderne. [13/13]. L'aventure. Histoire

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 22.30 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto. Pathé Sport
18.00 Football. Championnat d'Europe féminin des moins de 18 ans. Finale. Eurosport
18.30 Football. Championnat de D1. Monaco - Nantes. Au stade Louis-II, à Monaco. Canal + vert
20.30 Basket-ball. Tournoi féminin de Vichy. France - Slovaquie. Pathé Sport
20.45 Football. Championnat de D1. Saint-Etienne - Marseille. Au stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne. Canal +

MUSIQUE

18.30 Première nuit des Proms 2000. Au Royal Albert Hall, à Londres. Avec Evgueni Kissin, piano ; Christine Brewer, soprano ; Louise Winter, mezzo-soprano ; David Kuebler, ténor ; Nicolaï Putilin, basse ; Simon Preston, orgue. Avec l'Orchestre symphonique et le Chœur de la BBC, dir. Andrew Davis. Œuvres de Copland, Bach. Mezzo
20.30 Chant tzigane n° 1. Œuvre de Brahms. Avec Christa Ludwig, mezzo-soprano ; Leonard Bernstein, piano. Mezzo
21.00 La Bohème. Opéra de Puccini. Mise en scène. Giancarlo Menotti. Par l'Orchestre de l'opéra municipal de Genève et les Chœurs de l'opéra municipal de Genève, dir. Leone Magiera. Muzzik
21.30 Il Giardino Armonico, Katia et Marielle Labèque. Mezzo
21.55 Phil Collins. New York 1998. Paris Première

CINÉ CINÉMAS 3

21.00 Le Seigneur de l'aventure
En 1939, Bette Davis, grande vedette de la Warner Bros., est Elisabeth 1^{re} d'Angleterre dans La Vie privée d'Elisabeth et d'Essex de Michael Curtiz, avec Errol Flynn pour partenaire. 1954 : l'actrice reprend le rôle de la « reine vierge » à la 20th Century Fox, dans le Seigneur de l'aventure. Une reconstitution historique très soignée, et Bette, monstre sacré, est géniale.

22.40 Gladys Knight and the Pips. Los Angeles 1977. Canal Jimmy
23.30 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Mise en scène. Olivier Desbordes. Enregistré au Théâtre de l'Usine de Saint-Céré. Dir. Nathalie Steinberg. France 3
TÉLÉFILMS
18.35 Le Destin des Steenfort. Jean-Daniel Verhaeghe [1/3]. Festival
18.55 Le Retour de l'homme de fer. Gary Nelson. O. Ciné Cinémas
20.30 Juliette Pomerleau. Claude Fournier [4/5]. Festival
20.35 Shining. Mick Garris [1, 2 et 3/3]. O. TSR
20.45 Long cours. Alain Tasma. O. Arte
22.10 Un orage immobile. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival

SÉRIES

18.20 JAG. Moins sept. O. France 2
18.25 Lois et Clark. Jeunesse volée. O. M 6
18.35 Amicalement vôtre. Un ami d'enfance. O. Série Club
18.55 L'Homme de fer. Echec au champion. 13^{ème} RUE
19.05 Walker, Texas Ranger. Nom de code : Dragonfly. TF 1
19.30 Mission impossible. Esprit de famille. O. Série Club
19.50 Papa bricole. Mon vagaboune. RTL 9
20.00 Quoi de neuf docteur ? O. TMC
20.20 Amandine Malabul. Le trésor du dragon. Canal J
20.45 Twin Peaks. Episode 24 O. Série Club
20.45 First Wave. Les gladiateurs. 13^{ème} RUE
20.50 P.J. SDF ; Carte bleue. O. France 2
20.50 Le Clown. Le petit génie. O. M 6
21.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Dans une autre vie. O. Série Club
21.35 Au-delà du réel. La prémonition. 13^{ème} RUE
21.50 Ally McBeal. Le pingouin. Dites-le avec le sourire. RTBF 1
22.20 Wild Palms. Une vie sans histoires (v.o.). O. Série Club
22.40 Un flic nommé Lécœur. Sans papiers. France 2
22.45 X-Files, l'intégrale. Entre chien et loup. O. Trevor. O. M 6
0.35 Les Brigades du Tigre. La grande-duchesse Tatiana. Festival
1.20 Cop Rock. Ill Gotten Gaines (v.o.). Canal Jimmy

ARTE

22.20 Grand format : Du Golfe au Kurdistan
Pour ceux qui veulent comprendre les enjeux qui se jouent dans une région déjà marquée par deux conflits (la guerre Iran-Irak et la guerre du Golfe). Spécialiste du Moyen-Orient, Baudoin Koenig a sillonné pendant deux ans la Mésopotamie afin de scruter les différents prétextes à un nouvel embrasement. Le problème de l'eau fait partie des facteurs de danger.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 et 19.55 J'ai deux métiers.
14.00 Les Feux de l'amour.
14.50 Côte Ouest.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nos meilleurs moments.
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Profession : aventurier.
0.35 Embarquement porte n° 1. Bangkok.
FRANCE 2
15.20 Chiquinha Gonzaga. [11/30].
16.10 La Fête à la maison. O.
16.40 Conan.
17.30 Brigade des mers.
18.20 JAG. O.
19.15 et 0.20 Un livre, des livres.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. [n° 9]. SDF O.
20.55 Thalassa. Escalade aux Açores.
22.15 Faut pas rêver. Tchad : La solde. France : La ferme du bonheur. Russie : Le palais des mariages.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart.

FRANCE 3

14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
16.05 Va savoir.
16.45 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Thalassa. Escalade aux Açores.
22.15 Faut pas rêver. Tchad : La solde. France : La ferme du bonheur. Russie : Le palais des mariages.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart.

CANAL +

15.05 Le Barbier de Sibérie. Film. Nikita Mikhalkov O.
17.55 Micro ciné.
► En clair jusqu'à 20.45
18.24 Entre chien et chat O.
18.25 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 Flash infos.
20.05 Le Zapping.
20.09 Lascars O.
20.15 Football. Championnat de D1. Deuxième journée. Saint-Etienne - Marseille. 20.45 Coup d'envoi.
22.50 Psycho. Film. Gus Van Sant O.
0.30 Football. Monaco - Nantes.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

15.50 Tempête et marée noire, six mois après. Ile-de-France [2/2].
16.20 Jeunesse.
17.10 Alfred Hitchcock présente.
17.40 100 % question.
18.05 Météo.
18.10 Australie, le Peuple de la mer desséchée.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Tracks. Tracks on tour : Festival Rock-am-Ring.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Anes de Gaza.
20.45 Long cours. Téléfilm. Alain Tasma O.
22.20 Grand format. Du Golfe au Kurdistan. Des hommes abandonnés de Dieu.
23.55 Madame Butterfly. Film. Frédéric Mitterrand.

M 6

16.10 M comme musique.
17.25 Mission casse-cou O.
18.25 Lois et Clark O.
19.15 Tintin. Le temple du soleil [2/2].
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Incroyabl'animaux.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le Clown. Le petit génie O. Machine infernale.
22.45 X-Files, l'intégrale. Entre chien et loup O. Trevor. O.
0.30 Ricky Martin. La Vida Loca Tour.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.20 Concordance des temps (rediff.).
21.00 Fragments d'un apogée.
22.00 Concordance des temps (rediff.).
22.30 Carnets de voyage. [5/5].
23.30 Mythologies du monde entier.
23.45 Coda (rediff.). Les Tziganes.

FRANCE-MUSIQUES

19.00 Nuit du piano, première partie. XX^e Festival international de piano de La Roque d'Anthéron. Donnée en direct du parc de Florans. Œuvres de Beethoven : Sonate n° 1 op. 2 n° 1 ; Sonate n° 2 op. 2 n° 2 ; Sonate n° 3 op. 2 n° 3. 21.30 Œuvres de Beethoven : Sonate n° 4 op. 7 ; Sonate n° 5 op. 10 n° 1 ; Sonate n° 6 op. 10 n° 2. 23.00 Œuvres de Beethoven : Sonate n° 7 op. 10 n° 3 ; Sonate n° 8 op. 13 Pathétique ; Sonate n° 9 op. 14 n° 1 ; Sonate n° 10 op. 14 n° 2.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Concerto en mi mineur, de Mercadante, par I Solisti Veneti, dir. C. Scimone. 20.40 George Gershwin. Girl Crazy (ouverture), de Gershwin, dir. J. McGlinn ; Œuvres de Berlin, Gershwin, Ravel, Berg, Weill.
22.40 Le Convive de pierre. Opéra de Dargomijski. Par l'Orchestre du théâtre du Bolchoï, dir. A. Tchistiakov, N. Vassiliev (Don Juan) V. Potchapski (Leporello).
23.56 Les Soirées... (suite). Souvenir de Florence, de Tchaïkovski, par le Virtuosi di Kuhmo, dir. P. Csaba.

Les cotes des films

- O On peut voir
O A ne pas manquer
O Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
O Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

A la suite des massacres au Cachemire, l'Inde et le Pakistan s'accusent mutuellement

Les tueries de la nuit de mardi à mercredi ont fait une centaine de morts

NEW DELHI

de notre correspondante
en Asie du Sud

Une nuit de massacres, celle du mardi 1^{er} au mercredi 2 août, au Cachemire indien, avec un bilan d'une centaine de morts, a relancé la guerre verbale entre l'Inde et le Pakistan. Les deux pays se sont accusés mutuellement d'être à l'origine d'une tragédie dépassant par son ampleur les pires moments d'un conflit de dix ans, qui a déjà fait près de trente mille morts. En accusant « des groupes prêtant allégeance au Pakistan ou directement sous les ordres du Pakistan » de vouloir saboter les perspectives de négociations au Cachemire, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a rejeté toute la responsabilité sur Islamabad. De son côté, le Pakistan a affirmé que des « éléments renégats de l'armée indienne » pourraient être derrière ces massacres. Intervenant mercredi soir sur la BBC, l'homme fort du Pakistan, le général Pervez

Musharraf, a « condamné ces tueries » et affirmé que « le Pakistan n'a rien à voir dans cette affaire ».

Balayant les accusations indiennes, traditionnelles dans ce genre de circonstances, le général a affirmé que le cessez-le-feu de trois mois offert par le groupe de guérilla Hizbul Mujahideen était « une fenêtre d'opportunité qu'il tenait à l'Inde et au Pakistan d'ouvrir pour initier un dialogue visant à résoudre définitivement ce long conflit. La balle est dans le camp indien », a-t-il ajouté, renouvelant son offre d'ouvrir un dialogue « n'importe où, n'importe quand » avec l'Inde.

Le président américain, Bill Clinton, dont la visite en Inde et au Pakistan, en mars, a donné le coup d'envoi aux initiatives de dialogue en cours aujourd'hui, a affirmé lors d'une conversation téléphonique avec M. Vajpayee qu'il parlerait à Islamabad et « ferait tout ce qui était possible pour contenir la violence ». M. Vajpayee aurait, pour sa part, souligné au président Clin-

ton « qu'en de telles circonstances, il n'y avait pas de base pour un dialogue sérieux avec le Pakistan mais qu'en revanche le processus de paix au Cachemire se poursuivrait ».

NOMBREUX SERVICES DE SÉCURITÉ

Ce très fragile processus risque d'être mis à mal tant les pressions sur les acteurs sont grandes. La plupart des victimes des derniers massacres sont des hindous, pèlerins ou travailleurs saisonniers, et le retour des cercueils dans leurs États fait craindre des tensions intercommunautaires. « Le but de notre voisin n'est pas seulement de tuer des innocents mais de déclencher des violences intercommunautaires à travers l'Inde », a affirmé le ministre de l'intérieur L. K. Advani. Le gouvernement doit jouer serré pour ne pas prêter le flanc à ceux qui l'accusent d'être prêt à parler à des « terroristes ».

De son côté le Hizbul Mujahideen, désavoué par ses anciens compagnons d'armes, semble

s'impacienter. Son chef, Syed Salahuddin, exige que l'Inde ouvre rapidement le dialogue sur la base d'un Cachemire considéré comme territoire disputé, et avec la participation du Pakistan. Il a condamné les dernières tueries, ajoutant : « Nous n'excluons pas que celles-ci soient une tentative de saboter le cessez-le-feu mais, pour l'instant, nous ne pouvons rien affirmer avec certitude. » Tous les groupes de lutte armée au Cachemire, Lashkar-i-Taiba et Harakat-ul-Mujahideen notamment, qui ont condamné le cessez-le-feu, ont aussi nié leur responsabilité dans ces massacres.

Dans la confusion qui règne au Cachemire, où opèrent de nombreux services de sécurité, il est souvent difficile d'attribuer avec certitude la responsabilité de tels actes. La police indienne au Cachemire a affirmé s'attendre à d'autres actions de ce type.

Françoise Chipaux

Après UGC, Pathé propose une carte d'abonnement

Les exploitants indépendants s'inquiètent

LES SPECTATEURS nantais seront les premiers cinéophiles français à pouvoir choisir entre deux formules d'abonnement annuel offrant un nombre illimité d'entrées dans les salles. Depuis mercredi 2 août, le distributeur Pathé propose une formule, « Ciné à volonté », dont le principe et le tarif sont calqués sur la carte proposée par UGC, l'un des deux principaux concurrents de Pathé. Cette nouvelle offre arrive sur le marché une semaine après qu'UGC a repris la commercialisation de sa carte. Celle-ci avait été suspendue du 9 mai au 26 juillet à la suite de la saisine du Conseil de la concurrence et des prix par le gouvernement. Sans se prononcer sur un éventuel abus de position dominante, le Conseil avait estimé que la carte UGC ne constituait pas une méthode de vente à perte.

La direction de Pathé a déclaré à l'Agence France-Presse que l'opération nantaise pourrait être étendue à d'autres villes. On voit mal, dans ces conditions, comment le troisième grand distributeur-exploitant, Gaumont, pourrait rester passif. Pour l'instant, Pathé et UGC pratiquent le même tarif : 98 francs (14,94 €) par mois. Mais la similitude de l'offre – ces cartes sont destinées à être utilisées dans des multiplexes souvent voisins et offrant des pro-

grammations similaires – fait craindre une guerre des tarifs.

Cette perspective va renforcer les opposants aux formules d'abonnement illimité, qui ont, depuis le début de la polémique, bénéficié du soutien du gouvernement. Les exploitants indépendants redoutent une manœuvre des grands circuits pour accroître leurs parts de marchés, au risque de faire disparaître les PME du secteur. De leur côté, les ayants droit, réalisateurs et producteurs, s'inquiètent du manque de transparence dans la répartition des recettes.

OPACITÉ

Puisque le Conseil de la concurrence a rejeté l'argument de la vente à perte, le ministère de la culture fait du thème de l'opacité l'argument central de son opposition aux abonnements illimités. Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a annoncé une « procédure de sanction » à l'encontre d'UGC, procédure qui devrait désormais viser également Pathé. Les deux sociétés se défendent en faisant valoir qu'elles ont engagé des négociations avec les organisations représentatives de producteurs et de réalisateurs.

Thomas Sotinel

Un réformateur iranien regagne Téhéran sous la menace d'un procès

VENDREDI 4 AOÛT, l'hodjatoleslam réformateur Hassan Yousefi Echkevari va rentrer en Iran après une absence de près de trois mois. Il prévoit que ce ne sera pas de tout repos et qu'il sera convoqué par le tribunal spécial pour religieux, pour avoir participé, en avril à Berlin, à une conférence sur l'Iran organisée par l'Institut Heinrich-Böll et jugée politiquement non correcte par l'aile dure du pouvoir iranien. La presse de Téhéran a fait état d'un mandat d'amener en son nom. Il

n'en ironise pas moins sur le comportement des adversaires du changement.

Cette affaire, « c'était beaucoup de bruit pour rien, a-t-il déclaré au Monde, lors d'une rencontre à Paris quelques jours avant son retour à Téhéran. Les arrières-pensées (des conservateurs) sont politiques et ils ont pris prétexte de la conférence de Berlin pour sévir. Mais dans la mesure où ils n'ont aucun argument valable contre les participants, ils les ont presque tous laissés ou remis en

liberté ». C'est de la gesticulation improductive. Les conservateurs sont « maintenant passés à une autre fausse affaire », dite des « fausses cassettes vidéo ».

Ce qui a été reproché aux dix-sept réformateurs iraniens qui ont participé à la conférence de Berlin, c'est le comportement jugé anti-islamique de certains membres de... l'auditoire. Quant à l'affaire des « fausses cassettes vidéo », elle tourne autour de dénonciations, prétendument faites sous la contrainte de certains réformateurs, par un membre de l'organisation ultraviolente des Ansar-e-Hezbollah.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN 2001

« Nous nous sommes habitués à leurs attaques », s'amuse M. Echkevari, qui est un proche du Mouvement pour la libération de l'Iran de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan. Mais « depuis l'avènement du président Mohammad Khatami et grâce à lui, toutes les arrestations sont de courte durée ». Ses adversaires « savent qu'ils ne peuvent plus renverser la vapeur ». C'est pour cette raison qu'il envisage l'avenir avec optimisme. Les réformateurs contrôlent le gouvernement et la presse et bénéficient du soutien populaire, notamment de la jeunesse. Le muselage de dix-huit publications réformatrices n'y fera rien.

« Trois ou quatre journaux continuent de paraître, et l'agence officielle Irna s'est mise au diapason » réformateur. Son directeur est en effet traîné en justice.

Un coup d'Etat lui paraît exclu, d'une part, parce que les deux corps militaires, l'armée classique et les « gardiens de la révolution » (pasdarans) sont divisés, parce que la majorité de la base des pasdarans soutient le président Khatami et, enfin, parce que le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, qui commande les deux corps, ne tolérerait pas « un putsch qui balayerait tout le régime ».

La démocratie étant « un processus de longue haleine et le retard de l'Iran en la matière étant politique et structurel », le risque existe, admet-il, que la population « désespère » et que cela génère « des problèmes ». C'est pour cela, dit-il, que les partisans du changement doivent passer à la mise en œuvre des réformes, d'autant que leurs adversaires, qui ont pris pour ligne de mire l'élection présidentielle de 2001, tentent de récupérer leurs slogans et exploitent en particulier les difficultés économiques. « Mais les gens, assure M. Echkevari, connaissent leur hypocrisie et ne se laisseront pas duper. »

Mouna Naïm

Vacances sans snobs pour M. et M^{me} Jospin

PLAN SERRÉ : elle, cheveux au vent, tout de noir vêtue, à l'aise dans ses vêtements amples ; lui, chemise ouverte sur pantalon à pinces ; ils marchent main dans la main sur le sable. Plan large : les mêmes, entourés d'une vingtaine de caméras et d'objectifs de photographes. Lionel Jospin et son épouse, Sylviane Agacinski, sont arrivés, mardi 1^{er} août après le conseil des ministres, à l'île de Ré, pour trois semaines de vacances et l'ont fait savoir.

Pourquoi l'île de Ré ? « Parce que c'est simple et tonique. Il n'y a pas beaucoup de snobs », a répondu M. Jospin, mercredi. Et surtout parce que, « sur les cinq dernières années, nous sommes venus quatre fois sur ce littoral ». « Ne pas y venir l'année où il a été meurtri aurait été absurde, donc nous sommes revenus. » Et que fait-on à l'île de Ré quand on est premier ministre ? « On y fait du vélo, on se baigne – enfin moins que ma femme – on fait du tennis, un peu la fête avec des amis, mais pas trop. »

On y réfléchit aussi « aux principales questions de la rentrée », a ajouté M. Jospin. Parmi celles-ci figurent le référendum sur le quinquennat. « Il est normal qu'ayant été le premier à militer, à le proposer en 1995, je marque clairement que cette respiration démocratique un peu plus rapide est bonne, et je le ferai pendant la courte campagne en septembre », a-t-il dit. Il y a aussi la réforme des institutions européennes, à laquelle

M. Jospin va travailler « avec les ministres et, plus particulièrement, avec les ministres compétents, Hubert Védrine et Pierre Moscovici, et, bien sûr, avec le président de la République ».

Il y a encore l'Unedic, à propos de laquelle M. Jospin tient à faire passer un message précis. « Je voudrais bien, dit-il, qu'on puisse traiter [cette question] dans le respect des partenaires sociaux, à condition qu'ils ne soient pas minoritaires, et aussi dans le respect de ceux qui font les lois et qui ne représentent pas des intérêts particuliers. » Le premier ministre n'a pas oublié d'évoquer la Corse. Il va « commencer à mettre en œuvre les premiers engagements », et « naturellement, tout cela va se faire dans la paix, sinon, ça n'a pas de sens », a-t-il précisé, avant de remercier et de repartir, main dans la main avec son épouse, sur les chemins ensablés, plan serré.

Plan vide, en revanche, pour Jacques Chirac, son épouse Bernadette, sa fille Claude et son petit-fils Martin, qui n'ont pas encore donné le feu vert à la série annuelle de photos estivales. Paris-Match (daté 10 août) fait donc patienter ses lecteurs en leur livrant, sur quatre pages, les images de la suite, de la terrasse, de l'œuf coque et des transats qui, sur la plage de sable blanc du Royal Palm de l'île Maurice, attendaient la famille présidentielle à partir du 3 août.

Pascale Robert-Diard

Coordination : JPD System

Voyage au Maroc

VOYAGES

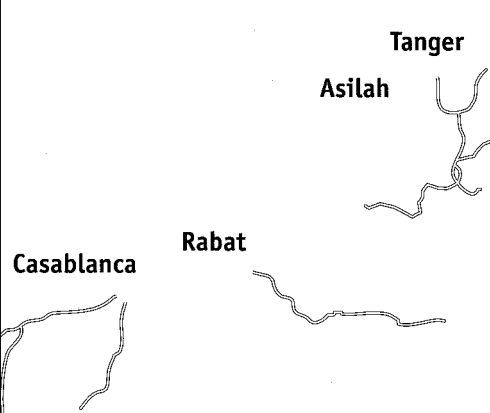
du jeudi 21 septembre
au dimanche 24 septembre 2000

Casablanca

Rabat

Tanger

Asilah



Jean-Marie Colombani, les journalistes et les correspondants du Monde vous invitent à rencontrer des personnalités dans les domaines politique, économique et culturel à Casablanca, Rabat, Asilah et Tanger.

- CASABLANCA
Visite privée de la Mosquée Hassan II. Débat : "La nouvelle économie marocaine".
- RABAT
Débat : "Les priorités du gouvernement" avec des responsables politiques marocains. Conférence : "L'Islamisme au Maroc". Rencontre avec des étudiants. Débat : "Le statut de la femme marocaine". Conférence-débat : "La société marocaine en mouvement". Débat : "Les médias marocains". Visite de la ville. Deux nuits au Méridien Tour-Hassan 5* à Rabat.
- ASILAH - Visite complète de la "ville des arts".
- TANGER
Rencontre avec des artistes et écrivains marocains. Visite d'une exploitation agricole et visite de la ville. Une nuit à l'hôtel El Minzah 5* à Tanger.

Prix : 10 000 F par personne

Renseignements et inscriptions : Fabien Cazenave
VOYAGEURS DANS LE MONDE ARABE ☎ 01 42 86 17 90
fcazenave@vdm.com Lic. 075950346

La Sept Arte devient Arte France

LA NOUVELLE LOI sur l'audiovisuel a été publiée au Journal officiel du mercredi 2 août. Elle entérine le nouveau statut de France Télévision sous forme d'un holding qui chapeaute France 2, France 3 et La Cinquième, prévoit le nouveau régime applicable au numérique hertzien et limite l'accès au marché publicitaire pour les chaînes publiques. Certains points, comme la responsabilité pénale des hébergeurs de sites Internet ont été déclarés non recevables par le Conseil constitutionnel (Le Monde du 29 juillet). Selon l'article 6 de la loi, La Sept Arte, le pôle français de la chaîne culturelle européenne Arte, change de nom et devient Arte France. « Comme par le passé, Arte France fournira, de la même façon qu'Arte Allemagne, environ la moitié des programmes », explique la chaîne qui reste en dehors du nouveau holding.

A l'issue de cette promulgation, le Conseil supérieur de l'audiovisuel va également procéder, dans un délai d'un mois, à la nomination pour cinq ans du président du holding France Télévision. Sauf surprise, Marc Tessier devrait être reconduit dans ses fonctions.

DÉPÊCHE

■ DROITS D'AUTEUR : le juge Michèle Vaubaillon, chargée d'instruire l'affaire Adami (société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes), a mis en examen pour abus de confiance Martine Ferrière, cogérante de l'Adami de 1988 à 1994 et ex-treisième adjointe de 1993 à 1994. Cette cinquième mise en examen d'un dirigeant de l'Adami intervient dans le cadre de l'information judiciaire ouverte le 17 janvier 1992, faisant suite à la plainte avec constitution de partie civile déposée par deux associés de l'Adami, Simone Rieutor et Serge Vincent, qui préside l'association Protection des ayants droit.

Tirage du Monde daté jeudi 3 août : 478 603 exemplaires

1-3

Vendredi 4 août
avec **Le Monde** daté samedi 5 août

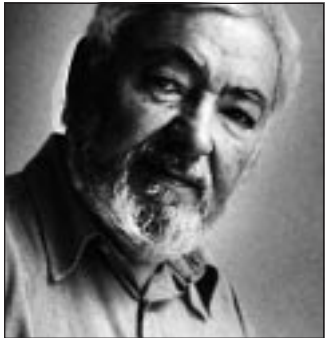
BARRY HANNAH

Willifox

Nouvelle inédite

Le Monde - GALLIMARD

CHIQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE



FRÉDÉRIC TRISTAN
page 24

LÉON BLOY

Pour replacer la violence du pamphlétaire, tellement prisée en son temps par les milieux les plus réactionnaires, dans son horizon spirituel
page 24



VOYAGES

page 25



DANIELLE STEEL
page 26

En 1939, la télévision se regardait dans quelques lieux publics d'un pays où l'on dénombrait moins de 300 récepteurs individuels. Lorsque, en octobre 1945, les émissions reprennent à partir d'une ancienne pension de famille, rue Cognacq-Jay, à Paris, la télévision est un service expérimental de la Radiodiffusion française (RDF). En 1949, année de la création de la redevance, on recense 297 postes : la RDF devient la Radiodiffusion-Télévision française (RTF) et un journal télévisé est créé. Le nouvel outil prend ses marques avec la mise en place d'une véritable programmation en 1953. Moins de 1 % des ménages possèdent alors un téléviseur. Mais le décollage s'amorce et ne faiblira plus : le nombre de postes double chaque année entre 1954 et 1967, où 45 % des foyers – les plus aisés – en sont pourvus. Dès 1974, l'équipement est uniformément réparti dans toutes les couches sociales. Aujourd'hui, ne pas « avoir la télévision » procède d'un acte volontaire.

En dépit de la fulgurante propagation de ce phénomène de grande ampleur, les historiens ont tardé à prendre ce média au sérieux, à l'exception de Pierre Miquel, en 1973, avec son *Histoire de la radio et de la télévision*. L'impulsion décisive est venue de Jean-Noël Jeanneney (1). Et les recherches initiées dans son sillage portent aujourd'hui leurs fruits. L'histoire de la télévision sort des limbes et des lieux communs. En témoignent deux ouvrages récents au caractère scientifique affirmé. L'un, dirigé par Marie-Françoise Lévy, historienne au CNRS, scrute les années 50. L'autre, dû à Isabelle Veyrat-Masson, historienne et sociologue des médias, examine le rôle et la place de l'Histoire à la télévision depuis 1953.

Le moindre mérite de ces recherches n'est pas de rompre avec la veine purement anecdotique longtemps empruntée pour relater des

Laurent Douzou

débuts présumés héroïques. Non que ces débuts n'aient pas constitué un véritable défi, puisque tout était alors à inventer. Tout, jusques et y compris la manière dont s'opérerait la réception du nouveau média. En 1950, à Nogentel, dans l'Aisne, à portée de l'émetteur de la tour Eiffel, un instituteur crée un club dont les membres forment une coopérative pour acheter collectivement un récepteur et le regarder ensemble. Un mouvement interactif et républicain naît qui fait tache d'huile en même temps que long feu. Dès la seconde moitié des années 50, la cause est entendue : c'est en famille qu'on regardera le poste. L'expérience, toute d'exigence civique, n'en atteste pas moins que l'irruption de la télévision nourrit un temps l'hypothèse, voire l'espoir, d'une écoute collective selon le modèle des veillées ancestrales. Et que cette espérance se concrétisa, fût-ce brièvement.

Même nécessité de définir la bon-



Bourgogne, 1963

Ecrans de mémoire

ne manière de s'adresser au public, de trouver une écriture télévisuelle adaptée au théâtre, et plus encore l'attitude à tenir à l'égard du pouvoir. La mission démocratique qu'on assigne d'emblée au nouveau média a tôt fait d'être mise à mal par la censure et par la vigilance gouvernementale. En adressant à Alain Peyrefitte, le 2 septembre 1963, une note préconisant « un nettoyage réel de la RTF », de Gaulle couche noir sur blanc une directive dont il n'est pas l'inventeur. Malgré cela, c'est d'abord par les journaux télévisés et par les magazines de reportages, dont « Cinq colonnes à la Une » lancé en janvier 1959, que le nouveau média devient populaire.

Le journalisme télévisé se borne cependant souvent au rôle passif d'écho de l'actualité. Un tournant survient au milieu des années 60 quand la deuxième chaîne est portée sur les fonts baptismaux et lorsque le statut de 1964 créant l'ORTF met fin au monopole de production.

Une première époque s'achève, celle qui avait vu les journalistes domestiquer leur outil tandis que les réalisateurs (Jean-Christophe Averty, Claude Barma, Marcel Bluwal, Raoul Sangla) dominaient par leur prestige le paysage télévisuel parce que la fiction était l'art majeur d'un média qui cherchait à tâtons une identité et un public. C'est par là que l'examen de la place dévolue à l'Histoire sur les écrans trouve tout son sens, car la passation de pouvoirs des réalisa-

L'Histoire et la télévision font-elles bon ménage ? Deux ouvrages passionnants démontrent le nouvel intérêt porté par les chercheurs à ce média dont l'évolution reflète celle de la société française. Etude sur les temps héroïques des années 50 et analyse de la place de la discipline historique sur le petit écran

teurs aux journalistes est symbolisée par l'arrêt de l'émission-phare des fictions, « La caméra explore le temps ». Créée en 1956, cette série dramatique bâtit sa notoriété sur quarante-sept émissions. La dernière, *Le Drame cathare*, diffusée en 1966 alors que la décision de suppression est publique, connaît un retentissement considérable. « La caméra » tire sa révérence, flamberge au vent, s'assurant dans la mémoire collective une réputation inégalable.

Œuvre conjointe d'Alain Decaux, d'André Castelot et de Stelio Lorenzi, elle disparaît par la volonté de la direction de l'ORTF de battre en brèche la puissance professionnelle des réalisateurs, de surcroît très majoritairement engagés à gauche. Stelio Lorenzi est le représentant emblématique de cette corporation abhorrée du pouvoir. L'évolution du statut et du traitement de l'Histoire à la télévision confirme l'effritement des positions des réalisateurs. La mue des journalistes en vulgarisateurs de l'Histoire tient-elle aux similitudes – apparentes ou réelles – entre les deux métiers ? A un souci de s'affranchir de la tutelle tatillonne qui pèse sur l'information ? Ou encore à la diversification de leur corps ? Aux autodidactes de la génération pionnière sont en effet venus s'agréger des individus politiquement sûrs, mais aussi des professionnels d'autres médias formés à une exigeante conception de la liberté.

Toujours est-il qu'Alain Decaux raconte », dont l'animateur a su rebondir, joue les premiers rôles de 1969 à 1981. Plus significatif encore, le succès des « Dossiers de l'écran », qui, de 1969 à 1991, connaissent une longévité qu'expliquent la sélection de thèmes porteurs, la mise en place d'un dispositif censé donner la parole aux téléspectateurs et une grande prudence dans le choix et l'évocation des dossiers traités. Armand Jammot, producteur de l'émission, excelle à humer l'air du temps. A partir du milieu des années 70, l'émission se frotte aux

tabous historiques de la société française : Vichy, la collaboration, l'extermination des juifs avec la diffusion de *Holocauste* en 1979.

Au vrai, l'Histoire est plus à son affaire dans des documentaires comme *Les Grandes Batailles*, de Henri de Turenne, à la diffusion échelonnée de 1966 à 1974. Hors des sentiers battus, *Munich ou la Paix pour cent ans*, œuvre d'André Harris et d'Alain de Sédouy, est projeté en 1967. Les deux compères

extrait
« Monsieur le Président, c'est du fond d'une ferme du Cantal que je m'adresse à vous pour vous apporter toute la sympathie d'une famille de paysans. Hier soir nous nous mettons à table mon mari, nos ouvriers et moi, lorsque votre image nous est apparue derrière l'écran de télévision. Nous avons alors interrompu notre repas et nous avons écouté respectueusement et avec beaucoup d'étonnement car nous vous connaissons mal M. le Président [...]. Nos filles, Nicole (10 ans) et Brigitte (3 ans) sur le conseil de leur frère vous ont embrassé à tour de rôle sur l'image. »
Lettre au président du conseil, Guy Mollet, de M^{me} Y., à Chancel, le 12 mars 1957, citée par Evelyne Cohen dans *La Télévision dans la République* (p. 31).

transforment ce coup d'essai deux ans plus tard en produisant *Le Chagrin et la Pitié*, de Marcel Ophuls. Le film exprime une vision si décapante et si inédite à la télévision que la diffusion en sera sans cesse différée jusqu'en 1981.

Les années 70 voient les historiens universitaires se frayer, sur les traces des précurseurs René Rémond et Raoul Girardet, un chemin à la télévision à travers des fonctions diverses : conseillers historiques, auteurs, responsables administratifs. De prestigieuses réalisations signalent cette entrée en

force : les séries consacrées à « La Méditerranée » et au « Temps des cathédrales ». Mais ces productions, liées à la renommée de Braudel et de Duby, sonnent comme un chant du cygne. Avec les réformes de l'audiovisuel de 1982 et de 1986, une époque se clôt. Les émissions d'Histoire se prêtent mal au zapping et à la coupure publicitaire. « Histoire parallèle », née en 1989, où officie Marc Ferro, et « Les Brûlures de l'Histoire », présentées par Laure Adler et Patrick Rotman, sont des exceptions. En dix ans, les émissions historiques s'évaporent des chaînes privées ou sont diffusées à des heures qui les destinent aux seuls insomniaques. D'où l'importance d'Arte (installée à partir de 1992) et, sur le même canal, de l'arrivée de la Cinquième en 1995, qui renforce la programmation des émissions d'Histoire. En 1997 sont aussi créées, sur le câble, deux chaînes thématiques, Histoire et La Chaîne Histoire.

L'Histoire, qui a accompagné et vaillamment soutenu la télévision dans ses premiers pas, est aujourd'hui quasiment absente des écrans les plus regardés. Isabelle Veyrat-Masson n'exclut pas que la responsabilité en incombe pour partie à une discipline en crise et au poids écrasant de l'Histoire la plus immédiate, mais elle pointe du doigt une cause autrement déterminante : l'époque actuelle, tout en réverant la commémoration, se détournerait de l'Histoire. En quoi la télévision, reflet fidèle des évolutions de la société française, serait en phase avec son temps. Un monde sépare l'initiative des téléclubs de notre univers câblé, individualisé et morcelé. Etudier l'histoire de la télévision, c'est décidément prendre le pouls et la mesure des changements profonds qu'a connus la France depuis un demi-siècle.

(1) Ce rôle pionnier et fédérateur se retrouve dans le travail réalisé sous sa direction, *L'Echo du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France* (Fayard, 570 p., 295 F [44,97 €]). Du même auteur, signalons également la réédition d'un titre paru en 1998, *Une histoire des médias des origines à nos jours* (Seuil, 142 F [21,65 €], et Seuil « Points Histoire », 50 F [7,62 €]).

LA TÉLÉVISION DANS LA RÉPUBLIQUE
Les années 50
Sous la direction de Marie-Françoise Lévy.
Ed. Complexe, 242 p., 120 F (18,29 €).

QUAND LA TÉLÉVISION EXPLORÉ LE TEMPS
L'Histoire au petit écran
d'Isabelle Veyrat-Masson.
Fayard, 568 p., 170 F (25,91 €).

Danielle Steel, le « happy end » à tout prix

C'est une de ces journées d'été où un brouillard tenace coiffe San Francisco. Danielle Steel a accordé son rendez-vous dans le salon privé du Ritz-Carlton en haut de Stockton Street, un grand hôtel au décor digne du faste de ses romans. Elle vit non loin de là, sur la colline de Pacific Heights, dans une résidence immense qu'elle appelle son « château fort », avec beaucoup d'enfants, encore plus de livres, et presque autant de happy ends... Voici le récit d'un thé avec « la romancière la plus lue au monde », créditée de cette performance dans *Le Livre Guinness des records* : elle est restée pendant 390 semaines consécutives sur la liste des best-sellers du *New York Times* !

Cette petite femme dynamique à la beauté méditerranéenne s'exprime couramment en français. Vêtue d'un tailleur-pantalon strict, avec une foule de bracelets aux poignets qu'elle agite en parlant, elle est sympathique et espiègle. « C'est une drôle de vie, basée sur des fantaisies. J'ai pu avoir une carrière en restant chez moi, et en élevant mes enfants. C'est plus facile d'écrire que de vivre ; c'est une manière de s'enfuir, on a le contrôle, tout finit bien. » Elle travaillait dans la publicité à New York quand un de ses clients, un cadre du *Ladies Home Journal*, lui a suggéré d'écrire des romans. Le manuscrit de *Going Home* s'est vendu en vitesse, à Pocket Books, en 1972. « Puis j'en ai écrit cinq qui ne se sont pas vendus, mais j'ai continué. »

« J'étais très religieuse et, à cette époque, je voulais devenir pasteur protestant. Quand les cinq bouquins ne se sont pas vendus, j'ai passé une sorte de contrat avec le bon Dieu : "Si tu me veux, les livres ne se vendront pas, si tu ne me veux pas..." Eh bien, Dieu ne m'a pas voulue, il a été paniqué et la réussite a été immédiate ! », s'esclaffe l'auteur en racontant les débuts « divins » de sa carrière littéraire. *Promise*, la novélisation d'un scénario, est son premier succès en 1978. Aujourd'hui, avec plus de 400 millions d'exemplaires de ses livres en circulation dans le monde, la forcenée du best-seller vient de sortir son quarante-neuvième roman, *The House on Hope Street*, histoire d'une mère de cinq enfants qui perd son mari le jour de Noël, déjà en tête de la liste des best-sellers du *New York Times*, devant Mario Puzo, John Grisham et Jackie Collins. Publiée dans quarante-sept pays et traduite dans vingt-huit langues, avec également une vingtaine d'adaptations télévisées, elle gagnerait près de 25 millions de dollars (environ 178 millions de francs) par an.

Danielle Steel – son vrai nom ! – est née à New York le 14 août 1947, d'une mère portugaise, Norma da Camara Stone des Reis, et d'un père allemand, John Schuelein-Steel : « Des parents européens qui n'avaient aucun sentiment pour l'Amérique, et moi j'étais comme un poisson hors de l'eau. » On parlait français à la maison, et elle a étudié dans des lycées français. Sa mère est partie quand elle avait six ans, elle a vécu seule avec son père, « un play-boy », dit-elle. « Au départ, je voulais dessiner car j'adore la mode ; j'ai écrit mon premier livre à cinq ans, de la poésie... »

Elle travaille dans un tout petit bureau de sa demeure, sur la

Le « Livre Guinness des records » la présente comme « la romancière la plus lue au monde ».

Publiée dans quarante-sept pays, traduite en vingt-huit langues, elle gagne environ 25 millions de dollars par an... La formule magique de cette stakhanoviste américaine du best-seller ? Faire croire au lecteur qu'on peut toujours se sortir des difficultés de la vie. Rencontre autour d'un thé, au Ritz de San Francisco...

même machine à écrire Olympia datant de 1946, des heures durant, et le plus souvent très tard dans la nuit. Où qu'elle aille, elle transporte une petite machine et se refuse à utiliser un ordinateur. Elle détaille sa méthode de fabrication : « Je passe un an à construire le scénario dans ma tête. Après, j'écris cent pages, et quand je commence, je sais où je vais, même si des personnages me créent parfois quelques surprises. » Munie de ce synopsis, elle est capable de rédiger un livre en quelques semaines. « Je vois le film, j'entends ce qui se passe sur un petit écran dans ma tête, et je tape.... Ces personnages sont les plus importants dans ma vie, mais quand c'est fini, c'est fini. Alors, quand les gens me parlent de la scène où Geoffrey a embrassé Marguerite..., moi, je ne me rappelle même plus leurs noms ! »

Le roman selon Danielle Steel est un univers simple peuplé d'hommes et de femmes qui ont plutôt réussi, des avocat(es), des médecins, des banquiers, des industriels, des producteurs, des écrivains. Et toujours des gens bons, qui ont suffisamment confiance en l'humanité pour

résoudre leurs conflits en quelques centaines de pages. Mais celle qui voudrait être reconnue comme un écrivain sérieux et a cherché à sortir du ghetto du roman rose n'apprécie pas le qualificatif de *romance writer*. « J'appelle ça de la fiction contemporaine, je ne vois pas ça comme de la "romance". Il y a des éléments romantiques, mais aussi des guerres, des maladies, des tragédies, c'est la vie en plus gros. Ce qui m'intéresse ce sont les éléments humains, les drames, les choses qui nous font vivre et pleurer. J'écris les problèmes d'aujourd'hui. »

Tom Clancy a la guerre froide, John Grisham la loi, Michael Crichton le bio-délire, Jackie Collins et Judith Krantz s'accrochent au glamour ; « je suis un genre à moi, je n'ai pas beaucoup de concurrence », soutient cette championne de la version, romanesque mais efficace, du guide pratique sentimental et professionnel de notre époque, sorte de *self help*. C'est le message de son fan-club – 250 000 adhérents aux États-Unis : « Vous connaissez mes problèmes », ou encore : « Vous m'avez sauvé la vie ». « Les livres que j'écris ont du succès parce qu'ils sont assez réels. Les gens qui ont des problèmes se sentent moins seuls... Je donne de l'espoir à tout le monde, car j'en ai encore ! Et j'y crois, puisque je les invente !... »

Ses romans sont traditionnellement lus par des femmes, et ses personnages féminins, ancrés dans des problèmes contemporains, livrent peut-être une des clés de son succès phénoménal. Ce sont des femmes dans l'air du temps, déterminées, déchirées par

Claudine Mulard

des questions de choix entre le travail et la famille. « J'avoue que je ne tolère pas très bien les femmes faibles », dit celle qui dépeint des créatures fortes, précisant que c'est un impératif dicté par le marché : « Pour les éditeurs américains, il faut que les femmes travaillent. » D'ailleurs, ses fans non plus ne lui autorisent pas d'écarts. « Dans *Lightning*, lorsque l'héroïne retourne auprès de son mari, qui a été salaud avec elle quand elle était malade, mes lecteurs étaient furax ! »

« J'aime les crises des femmes. Est-ce qu'on va avoir les deux, famille et boulot ? Qu'est-ce qui se passe dans les relations avec les hommes dans ce cas-là ? Comment être forte, mais pas si forte que ça fasse peur ? Les hommes ont un chemin beaucoup plus net. Ayant con-



BRIGITTE LACOMBE

nu une grande réussite, j'ai toujours été très consciente que c'était dur pour les hommes dans ma vie, et j'ai fait ce que j'ai pu pour faire un peu marche arrière, ne pas gêner leur amour-propre. »

Son autre objectif, le public masculin – environ un tiers de ses lecteurs –, a été conquis avec méthode. Alors que ses livres étaient publiés en poche, dès le début des années 80, Danielle Steel a demandé, et obtenu, de son éditeur américain, Dell Publishing, une édition *hard cover*, ou grand format. « Mais il fallait des histoires plus substantielles, qui avaient plus de profondeur ; j'ai fait des efforts en ce sens, et beaucoup de recherches. Je voulais avoir des lecteurs mâles. Les hommes disent qu'ils ne lisent pas de romans, parce qu'ils veulent apprendre quelque chose. Alors il faut mettre de l'Histoire, ou des faits intéressants au sujet de la biotechnologie, ou de la chirurgie cardiaque, et on a les hommes aussi, et ça fait des livres plus intéressants. »

Très soucieuse de protéger sa vie privée (ses quatre mariages, etc.), trop commentée à son goût par la presse tabloïde, Danielle Steel a toujours farouchement démenti les similitudes entre sa vie et les aventures qu'elle invente. Même son site Web (www.daniellesteel.com) soutient qu'il n'y a pas de corrélation entre ses fictions et son existence. Et pourtant ! A l'âge de dix-neuf ans, la jeune Danielle épouse Claude-Eric Lazard, banquier français de New York : ses romans *Crossings*, *Summer's End* ou *A Perfect Stranger* mettent en scène des directeurs de banque ou des entrepreneurs, souvent français et d'âge mûr. En 1975, elle épouse en deuxième nocces, à la prison de Vacaville en Californie, un certain Danny Zugelder, condamné pour vol à main armée et pour viol : dans *Now and Forever*, paru en 1976, l'héroïne reste aux côtés de son homme, accusé de viol, tandis que *Passion's Promise* conte l'histoire d'une chroniqueuse qui tombe amoureuse d'un repris de justice.

« Certains livres, c'est tout à fait ma vie, avoue-t-elle finalement ! Mais pas tous. » D'ailleurs, comment une seule vie, même aussi romanesque que la sienne, pourrait-elle alimenter... soixante dix-sept livres (bientôt cinquante romans, des ouvrages pour enfants, des recueils de poésie et deux biographies) ? L'auteur est si prolifique qu'elle a parfois atteint le rythme de quatre publications par an, posant des problèmes à son éditeur. Mais pas à ses fans, qui guettent ses nouveautés avec impatience. On dit que les amateurs de romans à l'eau de rose peuvent digérer plusieurs dizaines de ces titres par mois, et, sur ce créneau, « D.S. » bat tous les records. « Même ses détracteurs reconnaissent », explique Jacqueline Austin dans les pages littéraires du *New York Times*, qu'elle est la reine du roman à formule. »

Plus d'un quart de siècle après ses premiers succès, Danielle Steel continue de taper sur son clavier. Depuis *Bittersweet* (Douce-Amère,

« Mes livres ? Ce n'est pas de la "romance", mais de la fiction contemporaine. Il y a des éléments romantiques, mais aussi des guerres, des maladies, des tragédies, c'est la vie en plus gros. Ce qui m'intéresse, ce sont les éléments humains, les drames, les choses qui nous font vivre et pleurer. J'écris les problèmes d'aujourd'hui »

Française envoyée en Amérique et qui tombe sur un exploiteur, qui joue sur les plans à la fois financier et psychologique. » En tout, cinq nouveaux romans à paraître, si on compte *The Kiss* et *Sunset in Saint-Tropez*, « très sympa comme bouquin ». Elle travaille aussi à un projet « plus difficile » avec des amis, sur la manière de survivre à la mort d'un enfant (lire l'article ci-dessous).

Danielle Steel est tristement conscient du mépris dont fait l'objet ce type de littérature, mépris qui commence d'ailleurs dans sa famille. Son père n'aimait pas ses livres ; sa mère, qui est encore en vie, n'en a jamais lu un seul. Quant aux enfants, les aînés les lisaient, mais pas les jeunes. La critique, elle aussi, est sévère, quand elle ne relègue pas ses romans à la rubrique des livres de plage. « Si on cherche à comprendre la mentalité d'un peuple, explique Steve Wasserman, rédacteur en chef du supplément littéraire du *Los Angeles Times*, mieux vaut observer ses auteurs de seconde zone que ses écrivains de première classe. Le génie est inexplicable. Danielle Steel est la stakhanoviste de la machine à écrire. J'imagine qu'elle se prend pour le Balzac américain, acharnée à produire cent volumes de "La Comédie américaine". Nous regardons tout cela avec effroi. »

Mais on n'arrêtera pas la machine à fantasmes qu'est Danielle Steel. Elle-même avoue n'avoir connu le vertige de la page blanche, ou *writing block*, qu'une seule fois. « Après la mort de Nicholas, et après un deuxième choc, pour la première fois de ma vie, j'ai eu quatorze mois de silence, et j'ai paniqué. Ça a été un drame, je ne l'ai avoué à personne. C'est revenu doucement. J'ai failli avoir un accident à Londres, et ça m'a donné une idée : c'est *The Kiss*... »

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'Histoire, style roman

D'Alexandre Dumas à Marguerite Yourcenar, de Walter Scott à Umberto Eco, de l'Antiquité aux soubresauts du XX^e siècle, les grands auteurs et les grandes périodes du roman historique. Un genre populaire, réservoir inépuisable d'aventures, qui permet aussi la mise à distance d'enjeux, contemporains ou intimes. Pour l'été, un voyage romanesque dans le temps et dans l'espace...



UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX